



HAL
open science

Histoire du couple Guillaume Vialas et Pétronille Virginie Dominique Casse

Thomas Hémon

► **To cite this version:**

Thomas Hémon. Histoire du couple Guillaume Vialas et Pétronille Virginie Dominique Casse. Histoire. 2021. dumas-03464005

HAL Id: dumas-03464005

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03464005v1>

Submitted on 2 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

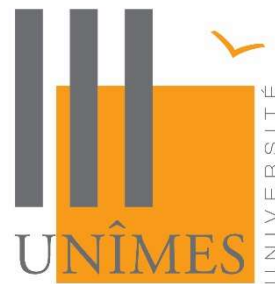


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Thomas HEMON

D.U. Généalogie et Histoire des Familles
Présentiel 2021 – Promotion « Les Fouines »

Directeur de recherche : Monsieur Stéphane COSSON



Histoire du couple

Guillaume VIALAS

&

Pétronille Virginie Dominique CASSE



« Le temps passe.

Et chaque fois qu'il y a du temps qui passe, il y a quelque chose qui s'efface. »

Jules Romains (1885 – 1972)



« Je, soussigné Thomas HEMON certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel.

Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume.

Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	4
II.	LE CHOIX DU COUPLE DE REFERENCE.....	6
III.	PRESENTATION DE VERFEIL	8
A.	SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	8
B.	ETYMOLOGIE	10
C.	HERALDIQUE.....	10
D.	VERFEIL AU FIL DES SIECLES	12
1.	LE CATHARISME	12
2.	LE PROTESTANTISME	13
3.	REBELLIONS, EPIDEMIES ET CATASTROPHES NATURELLES AU XVIIEME ET XVIIIEME SIECLE	15
4.	LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....	17
E.	REFERENCES LOCALES.....	18
1.	LES « PETITES FILLES MODELES »	18
2.	LA COURSE A L'ANE	20
IV.	ANTHROPONYMIE	23
V.	GUILLAUME VIALAS.....	25
A.	ENFANCE DE GUILLAUME VIALAS	25
B.	ASCENDANCE DE GUILLAUME VIALAS.....	28
1.	GENERATION I	29
2.	GENERATION II	30
3.	GENERATION III	32

VI.	PETRONILLE VIRGINIE DOMINIQUE CASSE	36
A.	ENFANCE DE PETRONILLE CASSE.....	36
B.	ASCENDANCE DE PETRONILLE CASSE	39
1.	GENERATION I	40
2.	GENERATION II	44
3.	GENERATION III	46
VII.	LE COUPLE VIALAS -CASSE	50
A.	LE MARIAGE	50
B.	DOMICILES ET BIENS IMMOBILIERS.....	55
C.	DESCENDANCE DE GUILLAUME VIALAS ET PETRONILLE CASSE.....	66
1.	CLOTILDE HENRIETTE VIALAS DITE « HERMINE »	67
2.	JOSEPH ANTOINE MARIE VIALAS ET X.....	73
3.	JOSEPHINE CLOTILDE VIALAS	77
4.	LE PETIT-FILS : JEAN-BAPTISTE VIRGINIE HONORE MARIUS CAMPISTRON	88
VIII.	DECES DU COUPLE VIALAS – CASSE.....	96
A.	LEURS FINS DE VIES	96
B.	LEUR LIEU DE REPOS	97
IX.	CONCLUSION	101
X.	REMERCIEMENTS.....	103
XI.	BIBLIOGRAPHIE.....	104

I. INTRODUCTION

Voici les consignes données par Monsieur Cosson et Monsieur Almanzy pour la réalisation de ce mémoire, lors de notre premier échange en début de formation. Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID, l'université de Nîmes était fermée.

1. Le couple au centre du mémoire devra s'être marié entre 1833 et 1842, et notre choix devra respecter les conditions suivantes :

- soit un couple d'inconnus, soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connaît ;
- on peut avoir déjà travaillé sur ce couple ;
- si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faudra alors expliquer dès l'introduction pourquoi on a choisi celui-ci.

2. À partir du couple principal :

- présentation du couple et de leurs frères et sœurs ;
- remonter trois générations au-dessus avec les frères et sœurs à chaque fois ;
- présenter les enfants et tous les petits-enfants du couple.

3. Une partie du mémoire portera sur l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal.

4. Le mémoire comportera au moins un document de chaque type :

- cadastre,
- recensement,
- notaire,
- armée,
- hypothèques,
- succession,
- état civil (NMD),
- archives religieuses (BMS).

En fonction de la recherche, d'autres documents tels que justice, liste électorale, décorations... sont possibles.

5. Les documents marquants seront insérés et transcrits avec :

- l'orthographe laissée telle quelle ;
- les abréviations développées ;
- la traduction, si document rédigé dans une autre langue que le français.

La règle à respecter est la suivante : un document inséré doit donner lieu à une transcription.

6. Tous les documents cités le seront avec la cote du document, mais les documents peuvent ne pas être tous insérés.

7. La méthodologie sera expliquée pour l'obtention de certains documents, déductions, blocages rencontrés, solutions trouvées.

8. Le mémoire devra être rendu sous la forme d'un exemplaire relié au format A4 ainsi que d'un exemplaire numérique au format PDF. Il sera joint un exemplaire de l'arbre généalogique (format Gedcom ou papier).

II. LE CHOIX DU COUPLE DE REFERENCE

Dans un premier temps, j'ai tout de suite pensé à choisir un couple issu de mon arbre généalogique, qu'il me reste à compléter. J'avais envie de porter mon dévolu sur un couple faisant partie de ma branche maternelle car ils habitaient tous, dans les années de recherches imposées, dans la banlieue de Mont-de-Marsan dans les Landes (40). C'est une région que j'aime particulièrement pour y avoir passé tous mes étés étant jeune. Nous passions, mes frères, mes cousins et moi-même, a minima un mois par an chez mes grands-parents à Léon. J'ai quelques souvenirs de nos visites chez mon arrière-grand-mère à l'époque où elle résidait encore là-bas avant de finir sa vie en région parisienne (lieu où je suis né).

Rapidement m'est venue la question de l'organisation pour me rendre aux archives départementales de Mont-de-Marsan en combinant travail, famille et cours à l'université de Nîmes, ces différents points de chutes étant tous éloignés de centaines de kilomètres les uns des autres.

Habitant sur la commune de Verfeil (31) depuis deux ans seulement avec ma famille (nous avons choisi de nous y installer un peu par hasard d'ailleurs), je ne connaissais pas réellement ce village qui pourtant porte encore les traces de son histoire, et dont les anciennes coutumes sont encore visibles dans l'esprit de la municipalité et des habitants. Par exemple, chaque année nous fêtons la « fête du figuier », fête médiévale par excellence où se combinent stands de produits artisanaux et locaux, chasse aux trésors historique dans les rues de la ville, démonstrations de béhourd (combat médiéval) et même un grand concours de construction de catapultes selon des instructions bien précises.

Qu'elle n'était pas là l'occasion parfaite d'en profiter pour connaître davantage l'histoire et la vie des habitants à une époque où les rues du quartier historique grouillaient, où des générations entières vivaient ensemble et faisaient la fête sur les places publiques, le tout dans un esprit d'entraide et de camaraderie. Et puis, je me suis dit qu'étudier un couple pris au hasard me permettrait d'appréhender pleinement les difficultés de la profession de généalogiste familial, métier que je souhaiterais exercer en reconversion professionnelle.

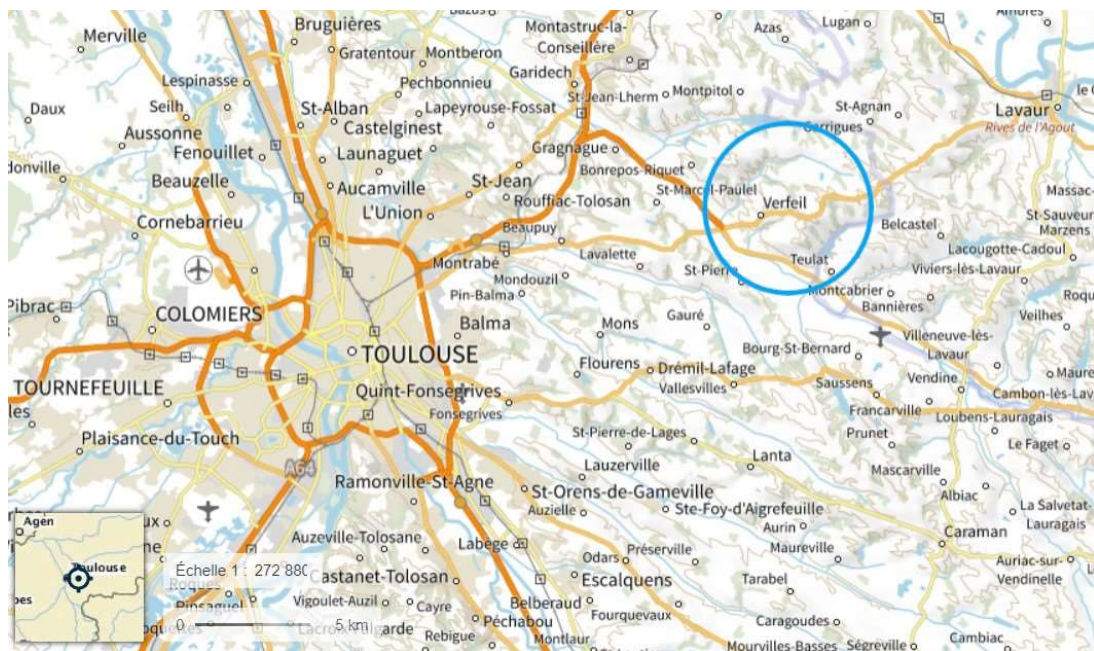
Après lecture de différents actes de mariages sur la commune et dans les plages historiques imposées, mon choix s'est porté sur celui de Guillaume Vialas, architecte, charpentier et Pétronille Virginie Casse, sans profession, propriétaire. Le fait que Guillaume soit charpentier de métier me permettra probablement de développer une partie de sa carrière professionnelle avec l'espoir d'en retrouver quelques traces à travers des bâtiments encore debout aujourd'hui. Concernant Pétronille, j'ai tout d'abord souri à la première lecture de son prénom puis m'y suis attaché. Son père étant renseigné comme instituteur à l'école primaire de Verfeil, cela me conforta dans l'idée de les étudier. A noter également, chose non négligeable, que les Archives Départementales se trouvent à Toulouse et que de ce fait, je pouvais me rendre en salle de lecture plus facilement.

Monsieur Cosson ayant validé mon choix, l'histoire de ce couple allait enfin prendre forme sous mes yeux...

III. PRESENTATION DE VERFEIL

A. SITUATION GEOGRAPHIQUE

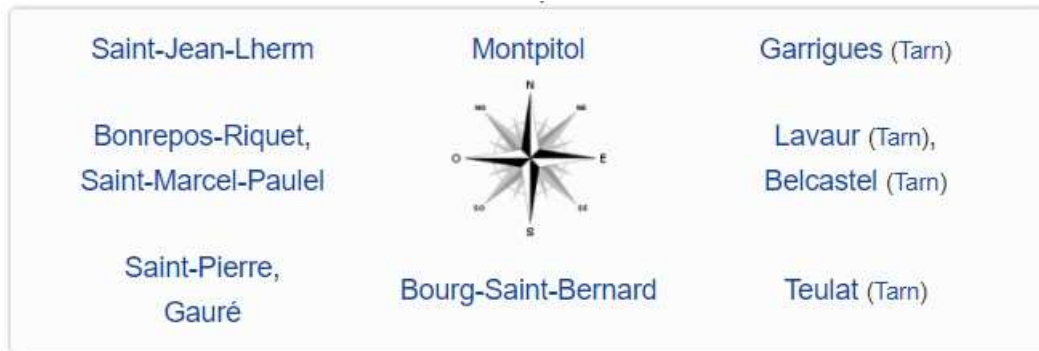
Verfeil (occitan : *Verfuèlh*) est une commune française, située dans le département de la Haute-Garonne en région Occitanie¹. Elle se trouve à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est de Toulouse et à une quinzaine de kilomètres au Sud-Ouest de Lavar. C'est une commune limitrophe avec le département du Tarn.



Source : <https://geoportail.gouv.fr>

¹ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_\(Haute-Garonne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 15/03/2021

Communes limitrophes de Verfeil :



Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_\(Haute-Garonne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne))

La commune s'étend sur une surface de 4123 hectares et son altitude varie de 146 à 273 mètres. Verfeil comptait en 2018, 3631 habitants soit 88 hab/km². L'occupation des sols de la commune est marquée par l'importance des territoires agricoles (95,1 % en 2018). Verfeil est arrosé par le Girou et ses affluents, le ruisseau de Conné, le ruisseau de Laragou et celui de la Balerme. Dénommé Giron² au XVIII^e siècle (carte de Cassini), son étymologie est rattachée par les spécialistes à la racine *gir-* qui a le sens de pierre, rocher, hauteur (variante de la racine *gar-* qui a donné la Garonne), peut-être en relation avec sa source dans le Tarn sur la commune de Puylaurens ; la finale vient du suffixe antique *-one* (comme dans Garonne) qui a le sens de « eau » ou de « rivière ». Le nom de cette rivière donne ainsi deux informations : il s'agit d'un cours d'eau venant des hauteurs ou des rochers.

Vers le VIII^e siècle, sur la plate-forme où s'élève aujourd'hui le château, une enceinte fut construite pour abriter des hommes d'armes accompagnés de leurs progénitures et de leurs animaux. Quelques chaumines de paysans et d'artisans souhaitant une protection s'installèrent ensuite au pied de cette forteresse. Le village grandit lentement, une église de torchis fut érigée. Verfeil était née, habitée en grande partie par les « chevaliers de Verfeil » qui étaient des pillards et rançonnaient les convois se rendant sur Toulouse³.

² Source : « Les noms de rivières et de ruisseaux du Lauragais » - Lucien Ariès, éd. A.r.b.r.e (2008)

³ Source : [Verfeil \(Haute-Garonne\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 15/03/2021

B. ETYMOLOGIE ⁴

L'étymologie du nom de cette commune rappelle d'après la légende, un anathème prononcé par Saint Bernard de Clairvaux, au XIII^{ème} siècle, contre cette localité. Cet illustre abbé parcourait la France pour prêcher la seconde croisade, et subjuguait par sa parole éloquente les populations qui l'entendaient. La petite ville de Verfeil fut visitée par Saint Bernard de Clairvaux mais l'hérésie des Henriciens avait gagné les classes nobles et une partie des habitants de cette localité. Saint Bernard fut mal accueilli dans la ville, et, obligé de la quitter, il prononça avant son départ, les paroles suivantes : « Que le Seigneur ne te donne pas de verte feuille (*viride folium*), tant que tu ne te convertiras pas ! ». Plus tard la prononciation et l'orthographe des mots *viride folium* se modifièrent, ces deux mots furent transformés en un seul, « Verfeil », qui servit à désigner la ville maudite !

D'après la tradition, l'anathème prononcé par Saint Bernard aurait été efficace : Dieu aurait arrêté le développement des végétaux, et les malheureux habitants de Verfeil, témoins de la grande sécheresse qui détruisait toute espèce de végétation se seraient courbés devant la colère divine et l'auraient apaisée par leur repentir et leur conversion. Sept ans plus tard seulement les arbres revinrent à la vie. Le premier arbre qui se couvrit de feuilles et qui annonça ainsi le pardon divin fut le figuier... Aussi les armoiries de Verfeil portent elles, en souvenir de cet évènement, une feuille de figuier et un sycomore verdoyant, dans une terre inculte et aride




*Portrait de Saint Bernard de Clairvaux,
peint par El Greco (1541-1614)*

C. HERALDIQUE ⁵

Avant le redécoupage cantonal de 2014, le canton de Verfeil était composé de 7 communes.

⁴ Source : Monographie communale par Monsieur SABATHIER en 1885 (Cote : BH br 4° 562)

⁵ Source : [L'Armorial \(armorialdefrance.fr\)](http://L'Armorial(armorialdefrance.fr)) consulté le 19/03/2021

<p>Bonrepos-Riquet :</p> <p><i>D'or à deux tourteaux de sable, l'un au-dessus de l'autre.</i></p>	
	<p>Gauré :</p> <p><i>De sinople à la fasce d'or.</i></p>
<p>Gragnague :</p> <p><i>Écartelé : aux 1^{er} et 4^e de gueules au lion d'or chargé d'une fasce d'azur, accompagné de trois étoiles d'or, aux 2^e et 3^e coupé au I d'azur au lion d'argent, lampassé de gueules et au II bandé d'or et de gueules.</i></p>	
	<p>Lavalette :</p> <p><i>De sinople à la bande d'or</i></p>
<p>Saint-Marcel-Paulel :</p> <p><i>D'or au chef de sable.</i></p>	
	<p>Saint-Pierre :</p> <p><i>De gueules à Saint Pierre d'or auréolé d'argent sur un rocher d'argent mouvant de la pointe.</i></p>
<p>Verfeil (chef-lieu) : <i>D'argent au figuier terrassé de sinople.</i></p> <p>A gauche : Armoiries de Verfeil représentées dans la monographie de 1885</p>	
	

D. VERFEIL AU FIL DES SIÈCLES

1. Le catharisme⁶

Le catharisme tire son nom du terme grec *katharós*, signifiant « pur ». Cette religion donne comme but à l'homme d'atteindre la pureté parfaite de l'âme. Pendant la durée de sa vie terrestre, considérée comme une épreuve, l'homme doit s'efforcer, par une conduite appropriée, de rompre avec la matière, le monde physique et les besoins grossiers. Pour les cathares, qu'on appelle aussi albigeois (de la région d'Albi), tout cela représente le Mal auquel est opposé le Bien, c'est-à-dire l'âme purifiée ignorant les désirs du corps. Ceux qui parviennent à purifier leur âme se reposent à jamais dans le Bien après la mort. Les autres doivent se réincarner indéfiniment. Pour les cathares, la mort n'était pas redoutée car elle pouvait signifier la délivrance. Ce mépris de la mort leur donna l'énergie nécessaire pour combattre le roi de France et le pape.

Après cet ébranlement mystique, nombreux furent les propagateurs de doctrines religieuses nouvelles, dérivées du christianisme ou s'opposant violemment à lui⁷. Un des plus célèbres hérétiques au XII^e siècle fut Henri de Lausanne, ancien moine bénédictin, qui s'était installé à Verfeil vers l'année 1140 et y avait fait de nombreux adeptes tant dans le peuple que parmi les seigneurs qui avaient tous embrassé sa doctrine.

En effet, la campagne toulousaine est peuplée d'une foule de paysans vivant misérablement sur un sol qui n'arrive pas à nourrir une population qui vient de connaître une forte poussée démographique. Ces paysans sont de plus l'objet de tracasseries fiscales de la part des établissements religieux, fort riches, propriétaires de la plupart des terres qu'ils cultivent. Enfin, les nobles sont eux-mêmes en lutte constante avec l'Église car ils voient dans son renversement un moyen de s'emparer de biens convoités. Ils sont très tolérants envers l'hérésie qui s'installe.

Henri de Lausanne a une voix puissante, sait flatter les foules et son allure ajoute à son succès car au contraire des riches représentants de l'Église, il arrive pieds nus et en loques ! Ce qu'il dit a beaucoup d'écho car il concentre ses attaques contre le clergé et les dogmes. Il tourne les prêtres en dérision et s'en prend aux sacrements, il y ajoute une dénonciation agressive de la richesse du clergé. Il a donc du succès d'autant plus que si l'expansion économique du comté de Toulouse a engendré une société fondée sur l'argent, les pauvres (et ils sont nombreux tant en ville qu'à la campagne) se dressent contre cette civilisation du profit.

⁶ Source : <http://www.histoire-france.net/moyen/cathares> consulté le 17/03/2021

⁷ Source : « Verfeil et son canton », Léon MAUX, publié sous les auspices des « Amis du vieux Verfeil » (1989)

C'est ainsi qu'ayant trouvé à Verfeil un terrain favorable à ses semailles spirituelles, il s'y fixa durant quelques mois et en convertit la majorité des habitants.

Alarmé par les progrès de « l'Henricisme », le pape Eugène II envoya dans le " pays contaminé " le cardinal Albéric, l'évêque de Chartres et Saint Bernard, abbé de Clairvaux et fondateur de l'ordre des Cisterciens (ordre monastique de droit pontifical). Espérant ramener à l'orthodoxie " les brebis égarées ", l'abbé de Clairvaux alla dans l'église pour y prêcher. Son intervention auprès des habitants de Verfeil fut un échec comme l'atteste la partie « étymologie » détaillée précédemment. Ce châtement ne changea nullement les dispositions de ses habitants en matière de religion. Henri de Lausanne avait bel et bien semé l'hérésie !

En 1206, pour confondre les défenseurs du catharisme, Dominique de Guzman, fondateur de l'ordre des Dominicains, accompagné de Diego Ajebez, évêque d'Osma se rendirent à Verfeil. Ils arrivent en cilice et pieds nus, afin d'opposer aux accusations portées contre le goût ecclésiastique d'un luxueux confort, un vivant démenti. Malgré leur puissance dialectique, ils ne purent avoir raison de leurs adversaires. Comme l'avait fait avant lui l'abbé de Clairvaux, Dominique repartit furieux et demanda à Simon de Montfort de faire payer aux Verfeillois leur entêtement impie.

La situation n'évoluera qu'à l'arrivée des troupes de Simon de Montfort. Le chef de croisade qui a reçu de droit d'administrer le comté de Toulouse enlève Verfeil à ses seigneurs et donne le château et toutes ses dépendances à l'évêque de Toulouse Foulques et à ses successeurs.

2. Le protestantisme⁸

Le calme de la vie rurale à Verfeil et une certaine unanimité religieuse retrouvée après la crise cathare, vont être à nouveau troublés au XVI^{ème} siècle par l'apparition d'une vague protestante qui trouve un terrain favorable chez les Verfeillois dès que le calvinisme fut prêché dans la région.

Vers 1550, un pasteur, Pierre de Rabastens s'installe à Verfeil et réussit à convertir à la religion réformée un nombre important d'habitants. Dès lors il y a des conflits nombreux entre les tenants des deux confessions, les excès des nouveaux convertis et la colère des catholiques provoquent des troubles. De l'animosité règne partout et des meurtres sont commis. Dès lors, l'archevêque de Toulouse dépêche son vicaire général, Pierre du Faur, pour prêcher la tolérance aux deux parties et commence par Verfeil.

⁸ Source : <http://tourismeverfeil.free.fr> consulté le 17/03/2021

Pierre du Faur discute avec les représentants des Huguenots. Malgré l'édit de tolérance de Charles IX du 17 Janvier 1562 qui ne donne droit qu'à des réunions en dehors des villes et qui leur interdit de s'y rendre avec des armes, ils réclament des lieux de réunions à l'intérieur et le départ de la garnison du château. En dépit de son désir de conciliation et malgré ces demandes, Pierre du Faur maintient l'interdiction formelle de réunions à l'intérieur et donna des ordres sévères au capitaine du château et aux consuls, qui surent les faire respecter.

Les religionnaires restaient pourtant actifs et fidèles à la cause protestante, c'est ainsi qu'en mai 1562 une troupe de soixante religionnaires Verfeillois alla renforcer les protestants Toulousains qui luttèrent durement dans cette ville et il y eût ainsi plusieurs détachements envoyés à l'extérieur pour soutenir d'autres fidèles en lutte. Des mesures prudentes prises par les consuls et par les prêtres du doyenné apaisèrent peu à peu les passions et le calme revint dans la cité qui redoutait surtout des attaques extérieures : c'est le moment où les consuls s'employaient à renforcer les murailles et les défenses et à armer une garde bourgeoise.

Le résultat de ces mesures défensives fut que la place de Verfeil ne fut jamais prise et qu'en 1589 le duc de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, menacé dans Toulouse vint se réfugier à Verfeil, dans le château. Les luttes armées qui s'éternisaient entre groupes rivaux ne pouvaient finalement s'arrêter que lorsque les problèmes politiques trouveraient une solution, aussi une trêve signée en 1593 fut de courte durée et les hostilités redevinrent violentes au début de 1595.

Si 1595 avait si mal commencé, la situation générale évoluait favorablement au cours de l'année. En effet, le duc de Joyeuse voyant Charles de Mayenne, chef des Ligueurs s'affaiblir et se rapprocher d'Henri de Navarre, convoqua les Etats de la Province le 28 novembre 1595 dans le réfectoire des Augustins à Toulouse et leur annonça qu'il était urgent et nécessaire de tenir une conférence dès le 1er décembre et cela à Verfeil. Le but de cette conférence devait être de jeter les bases d'une réconciliation définitive. Celui-ci ayant été rapidement atteint, la reconnaissance du Roi obtenue, les luttes meurtrières apaisées, tous les corps qui avaient des députés à cette conférence envoyèrent des représentants auprès du Roi. Sur le plan local et après la conférence, quelques personnalités restèrent encore à Verfeil trois jours entiers pour mettre au point certains détails. Après ces jours de surpopulation et d'agitation, Verfeil retomba dans le calme, désormais assuré pour longtemps.

3. Rebellions, épidémies et catastrophes naturelles au XVIIème et XVIIIème siècle

Au sortir de la période si pénible que fut celle des guerres de religions, c'est d'ailleurs un reliquat de ces guerres qui nous vaut le premier débat important qui marque ce XVIIème siècle. Au début de ce siècle et dans la lutte engagée par Richelieu contre la puissance politique des protestants, la région subit des remous et Verfeil en particulier tient désormais à se tenir à l'écart mais au prix d'efforts financiers et militaires.

En 1621 une garde bourgeoise a été levée et chargée de veiller nuit et jour du haut des remparts restaurés. Le château a une garnison dont les frais sont supportés en temps ordinaires par la Province, mais tous frais supplémentaires doivent être supportés par les habitants eux-mêmes. En 1622, la communauté présente au cardinal de la Valette une plainte dans le but d'obtenir la décharge de la garde du château dont on voulait imposer les frais aux seuls habitants de Verfeil.



Les choses ne s'arrangent pas et en 1638 les habitants exaspérés chassèrent à coup de pierres et de bâtons les soldats que l'on voulait héberger chez eux, lapidèrent la façade de la maison du lieutenant de Juge et demandèrent le remboursement des sommes avancées pour l'entretien des hommes d'armes.

Ce fut fait en 1653 et cela permis d'apaiser définitivement un débat qui avait causé tant de troubles dans la cité.

Maison du lieutenant de Juge⁹

Il est vrai que tout au début de ce siècle, bien des soucis avaient accaparé l'attention et en premier lieu des épidémies de peste. Depuis la fameuse peste noire de 1348, il y a eu jusqu'en 1653, trente-six épidémies de peste à Toulouse et dans la région soit une moyenne de crise tous les huit ans.

⁹ Source : photo personnelle prise le 24/06/2021

Au XVII^e siècle les dernières épidémies eurent lieu en 1607, puis en 1628 (elle dura quatre ans) puis en 1636 et enfin de 1652 à 1653¹⁰. Dès que l'épidémie éclate quelque part, c'est le sauve qui peut général. Les riches habitants quittent la ville pour se réfugier dans leurs propriétés à la campagne, le Parlement lui-même quitte la ville et beaucoup de médecins s'enfuient. Verfeil dut connaître ces extrémités et se tenir autant que possible loin des causes de contagion en fermant ses portes aux voyageurs et aux mendiants.



Costume porté par les médecins durant l'épidémie de peste au XVII^eme¹¹

Une catastrophe vraiment exceptionnelle se produisit au cours du XVIII^e siècle avec la propagation foudroyante d'une terrible épidémie de fièvre aphteuse qui décima les troupeaux de toute la région. Les autorités se trouvaient désarmées devant ce fléau nouveau car on ne savait pas comment traiter les sujets atteints et lors de la première vague qui a lieu en 1732, un consul de Verfeil demanda à l'assemblée des conseils politiques « de nommer des personnes capables de connaître cette maladie qui se montre entre les bestiaux et qui se montre à la langue et la leur fait tomber en 24 heures ». Alors, l'assemblée, en désespoir de cause, nomme pour cela deux maréchaux ferrants de Verfeil. Ils sont chargés d'enquêter, de visiter les boucheries et de leur interdire de ne tuer aucune bête avant qu'ils ne l'aient examinée. De plus, comprenant que le fossé du château où viennent s'abreuver les chevaux est une source de pollution, ils interdisent son usage et ordonnent même de faire tuer de nombreuses bêtes.

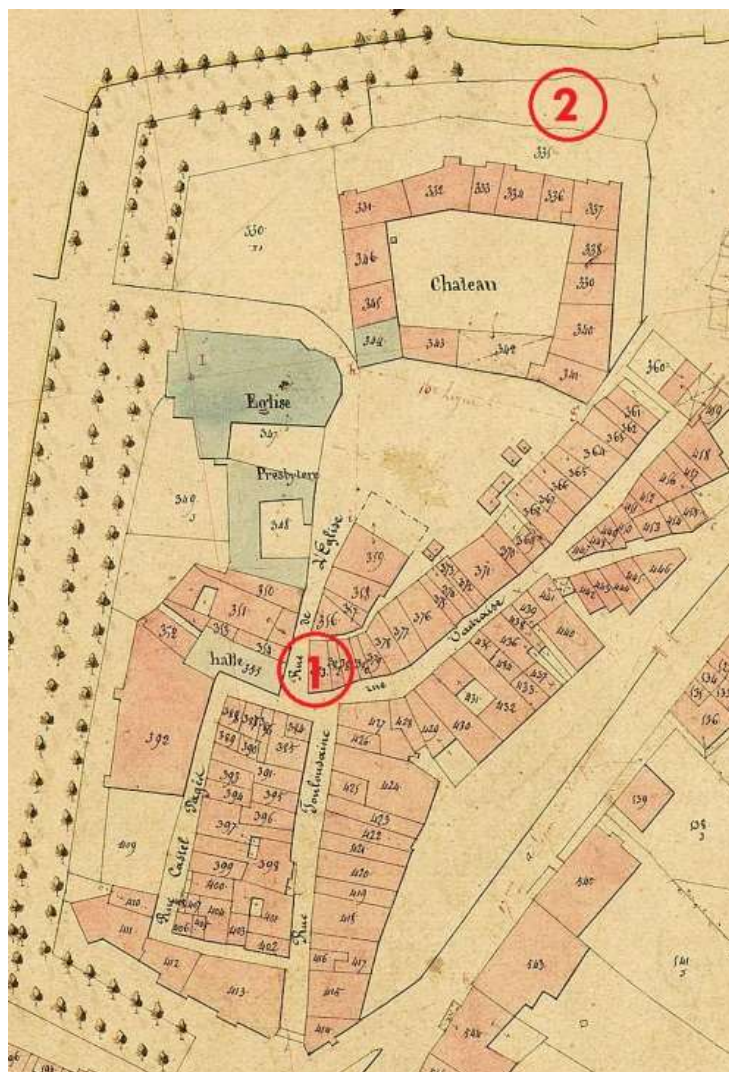
Tout cela se décide avec référence à un arrêt de parlement qui a dû intervenir devant la gravité de l'épidémie et prendre des mesures draconiennes.

Or, cette épidémie se renouvelle en 1775 et l'étendue du mal et les ravages furent tels que, pour reconstituer le cheptel décimé, on dut faire appel à des bovins d'Auvergne et du Limousin et jusqu'à des taureaux de Suisse¹².

¹⁰ Source : « Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens, tome I », Jean-Noël BIRABEN, Paris, Mouton, (1976)

¹¹ Source : <https://www.wdl.org/fr/item/3957/> consulté le 15/06/2021

¹² Source : « Histoire du Languedoc », Philippe Wolff, Toulouse Editeur Privat, (1972)



Extrait du cadastre de Verfeil, section I, 2ème feuille, éch. 1/1250, 1836¹³
 1 : maison du Lieutenant de Juge / 2 : fossé du château

4. La seconde guerre mondiale¹⁴

En 1941, Verfeil était en zone libre, la ville était loin du front. Mais, en novembre 1942, l'opération *Anton*, nom de code de l'invasion du sud de la France par les armées allemande et italienne, change la donne.

L'armée allemande envahit donc la zone libre et Verfeil accueille des familles juives ou leurs enfants pour les soustraire aux arrestations de la milice ou de la Gestapo. Dans le même temps, des réseaux de résistants recevaient des parachutages ou réceptionnaient des soldats alliés tentant de rejoindre l'Angleterre via l'Espagne.

¹³ AD31 00003_P_005107

¹⁴ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_\(Haute-Garonne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 20/03/2021

C'est à cette époque que la résistance va se mettre en place à Verfeil, avec deux personnes importantes : Gabriel Dandrieu, qui deviendra maire en 1944, et Auguste Troup, un menuisier du village. Tous les deux seront à la tête de la résistance à Verfeil. Ensuite, ce furent les Toulousains qui vinrent en grand nombre se réfugier dans les environs, fuyant le danger des bombardements aériens du printemps 1944. Le 15 août 1944, la ville est menacée d'être brûlée par les SS (schutzstaffel) qui soupçonnent la présence d'une cache d'armes. Ne la trouvant pas, ils quittent la ville, et finiront par quitter la région à partir du 20 août, fuyant le débarquement allié.

E. REFERENCES LOCALES

1. Les « petites filles modèles »

La comtesse de Ségur (née Sophie Rostopchine ou Rostopsine), mariée le 14 juillet 1819¹⁵ au comte Henry Raimond Eugène de Ségur, adorait ses enfants et ses petits-enfants et elle fut désolée quand son gendre, le baron Paul de Malaret, mari de sa fille Nathalie, fut nommé au poste de secrétaire d'ambassade à Londres au printemps 1856 par Napoléon III.

Cette nomination, heureuse au point de vue carrière, entraînait le départ du ménage pour l'Angleterre et la séparation de la Comtesse d'avec ses deux petites filles : Camille et Madeleine à qui elle avait la douce habitude de raconter de belles histoires.

Pour maintenir le lien si précieux qui existait entre elles, la bonne grand-mère leurs promit d'envoyer des « histoires » et elle écrivit un premier recueil : « les contes de fées » qui aurait pu rester inédit. C'est en effet à l'occasion d'une réception au château des Nouettes (résidence d'été de la comtesse de Ségur située dans l'Orne), où se trouvait Louis Veillot (journaliste et homme de lettres, directeur du journal *L'Univers*), que pour apaiser une vive discussion entre deux convives, la comtesse de Ségur eut l'idée de leur lire une partie de ses contes pour faire diversion.

Cette lecture provoque l'enthousiasme de Veillot qui presse la comtesse de publier le recueil et joue de ses relations avec la maison Hachette afin d'avoir un contrat de publication qu'il finit par obtenir. Stimulée par le succès de l'ouvrage, la comtesse écrit en 1857 un second ouvrage et ce sont « Les petites filles modèles ». Comme elle le dit dans la

¹⁵ AD75 5Mi1_2029 vue 06

préface « Mes petites filles modèles ne sont pas une création ; elles existent bien réellement : ce sont des portraits ; la preuve en est dans leurs imperfections mêmes ».

Mis à la retraite en 1870, le gendre de la comtesse de Ségur, Paul de Malaret revient s'installer à Verfeil avec femme et enfants. Deux ans plus tard, au bord de la ruine, la comtesse de Ségur les rejoint.

Cette histoire se complète par celle des Petites Filles Modèles elles-mêmes dont la destinée ne fut guère heureuse.

L'aînée Camille, était atteinte comme d'autres membres de la famille de Ségur de « phtisie » (tuberculose pulmonaire) que l'on ne savait pas soigner à l'époque. Elle mourut à Paris le 8 février 1883¹⁶ à l'âge de trente-quatre ans à son domicile au 224 boulevard Saint-Germain dans le 7^{ème} arrondissement.

Madeleine ne se maria pas mais mena une vie toute de dévouement et de piété, commençant par entourer de soins sa grand-mère qui souffrait d'une maladie au cœur et de divers maux. Ceux-ci s'étant révélés le plus gravement à Verfeil dans l'hiver 1872, ce n'est que le 9 février 1874¹⁷ que la comtesse revenue à Paris, mourut dans son petit appartement au numéro 27 de la rue Casimir-Périer dans le 7^{ème} arrondissement.

Madeleine mourut le 26 septembre 1930 à Toulouse dans son logement situé au numéro 13 de la rue du Peyrou (actuellement rue Emile Cartailhac) et elle fut inhumée auprès des siens au cimetière de Saint-Sernin-des-Rais à Verfeil.



Tombe du cimetière de Saint-Sernin-des-Rais, Verfeil (31)¹⁸

¹⁶ AD75 N° 304 V4E6032

¹⁷ AD75 N° 156 V4E3289

¹⁸ Photo personnelle prise le 18/05/2021

1ère tombe :

Madeleine de Malaret 1849-1930

2ème tombe :

Louis Napoléon de Malaret (frère de Camille et Madeleine) 1856-1888

Paul de Malaret (neveu de Camille et Madeleine, fils de Gaston de Malaret) 1891-1919

3ème tombe :

Camille de Malaret 1848-1883

Paul de Belot (fils de Camille) 1869-1887

4ème tombe :

Paul d'Ayguésvives de Malaret (père de Camille et Madeleine) 1820-1886

Nathalie de Malaret (mère de Camille et Madeleine) 1827-1910

Madeleine de Malaret :



Camille de Malaret :



2. La course à l'âne¹⁹

Il existait une coutume à Verfeil que l'on appelait « La course à l'âne ». Celle-ci consistait à conduire tout au long des rues du bourg un petit âne sur lequel devaient monter, successivement, les nouveaux arrivés dans la commune ainsi que les nouveaux mariés dans l'année. Si il y avait des récalcitrants, on plantait, par dérision, un chou devant leur porte.

¹⁹ AD31 BH br 4° 562 vue 21

Cette promenade se faisait en cortège bruyant, précédé par une pancarte portée par un joyeux drille sur laquelle figurait un chant satirique, en occitan, que la foule reprenait en chœur à chaque arrêt. Une musique accompagnait les chants et le cortège :

Chanson de la Course à l'Âne

Le Bourriquet s'appresto Muniscan-nous de bey A boucy est la grand
 festo que toutchouy nous soulez L'aounou que nous coubido aquel noble ani
 mal Courgo amé sa brido Le joun de Carnabal L'aounou que nous cou
 bido aquel nobl' animal Courgo amé sa brido Le joun de Carna
 bal.

Le bourriquet s'appresto
 muniscan-nous de bien,
 A boucy est la grand festo
 que toutchoun nous soulez,
 L'aounou que nous coubido
 aquel noble animal
 Courgo amé sa brido
 Le joun de carnabal,
 L'aounou que nous conbido
 Aquel nobl' animal,
 Courgo amé sa brido
 Le joun de carnabal

Le bourriquet se prépare
 Munissons-nous de biens,
 A Boucy se tient la grande fête
 Où toujours vous nous saoulez
 L'honneur auquel nous invite
 Ce noble animal
 Chargé avec sa bride
 Le jour de Carnaval
 L'honneur auquel nous invite
 Ce noble animal
 Chargé avec sa bride
 Le jour de Carnaval

Celui-ci se terminait parfois dans un certain désordre car beaucoup de gens « visités » offraient largement à boire. Cette promenade de l'âne, interrompue parfois pour des raisons diverses ou par le malheur des temps, comme les guerres, a connu sa dernière manifestation à Verfeil en 1962. La nouvelle municipalité élue en 1977, a voulu la ressusciter et une nouvelle promenade a eu lieu dans les rues de Verfeil le dimanche 05 février 1978. Limitée au centre du bourg et à ses abords immédiats, elle ne peut plus atteindre les nouveaux habitants installés dans des zones dispersées et manque donc en grande partie son but. De plus ayant lieu un dimanche, et les habitants se déplaçant nombreux ce jour-là, les participants sont de moins en moins nombreux.

IV. ANTHROPONYMIE

VIALAS²⁰ : le patronyme VIALAS est un dérivé de VIALA. En latin, *villa* = ferme, propriété. Au moyen Âge, le sens s'étendit à celui de domaine, puis de hameau, puis de village. *Villa* en occitan devint *via/a* francisé en Viale, Vialle, Lavialle. Les toponymes sont ensuite devenus patronymes pour désigner les occupants de ces lieux.

FOURNIER²¹ : le nom de famille FOURNIER est l'ancien nom du boulanger, évoquant ainsi celui qui utilisait le four du village (four banal) pour faire le pain. Ce patronyme est largement représenté en France car on dénombrait plus de soixante-douze mille porteurs de ce nom en France en 2004.

CASSE²² : à l'origine CASSE provient d'un mot gaulois *casse* qui signifiait chêne (*cassanea* en gallo-romain). Le mot a désigné souvent dans le sud un endroit planté de chênes caractéristique du domaine ou de la localité. Il est passé comme patronyme à ceux qui en étaient originaires. On comptait, en 2004 en France, trois mille cinq cents personnes du nom de CASSE, majoritairement dans le département de la Haute-Garonne.

GACHES²³ : le toponyme et nom de famille GACHE relève du Moyen-Âge. Il représente l'occitan *gacha*, vigie, poste d'observation, de surveillance répondant au vieux français « guette » (ou « guète ») désignant les tours de château fort où se tenaient les sentinelles. Ce nom construit sur la base du verbe *gachar*, épier, regarder (du francique *wahton*) a servi, en toponymie, à désigner les lieux d'où la vue est dégagée, propices à l'installation de postes de garde.

²⁰ Source : <https://amis-histoire-vallon.org> consulté le 12/01/2021.

²¹ Source : « Les noms de famille du Sud-Ouest, histoires et anecdotes », Archives et cultures, Paris, (2004).

²² Source : « Les noms de famille du Sud-Ouest, histoires et anecdotes », Archives et cultures, Paris, (2004).

²³ Source : « Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du midi de la France ». Jacques ASTOR, Editions du Beffroi, (2002).

CAMPISTRON²⁴ : nom de famille originaire de la région du Sud-Ouest et qui représente la forme francisée du nom de localité d'origine Campistrous en Hautes-Pyrénées, dérivé de la forme ancienne *campestre*, issu du latin *campestris* = terrain inculte, sauvage. On peut aussi trouver son origine en pays gascon sous la forme d'un sobriquet désignant quelqu'un de lourdaud, naïf²⁵.

GIRAUDEAU²⁶ : le nom de famille GIRAUDEAU est une forme dérivée du nom de baptême Géraud, formé à partir du nom de personne d'origine germanique *Gerwald/oldou Girwald*, de *ger-*, lance et *waldan*, gouverner. La France comptait, en 2004, plus de quatre mille deux cents GIRAUDEAU, essentiellement présents sur l'Ouest.

²⁴ Source : <https://www.filae.com/nom-de-famille/CAMPISTRON.html> consulté le 27/02/2021.

²⁵ Source : « Les noms de famille gascons ». Claude LARRONDE, Edition Société Académique des Hautes-Pyrénées, (1997).

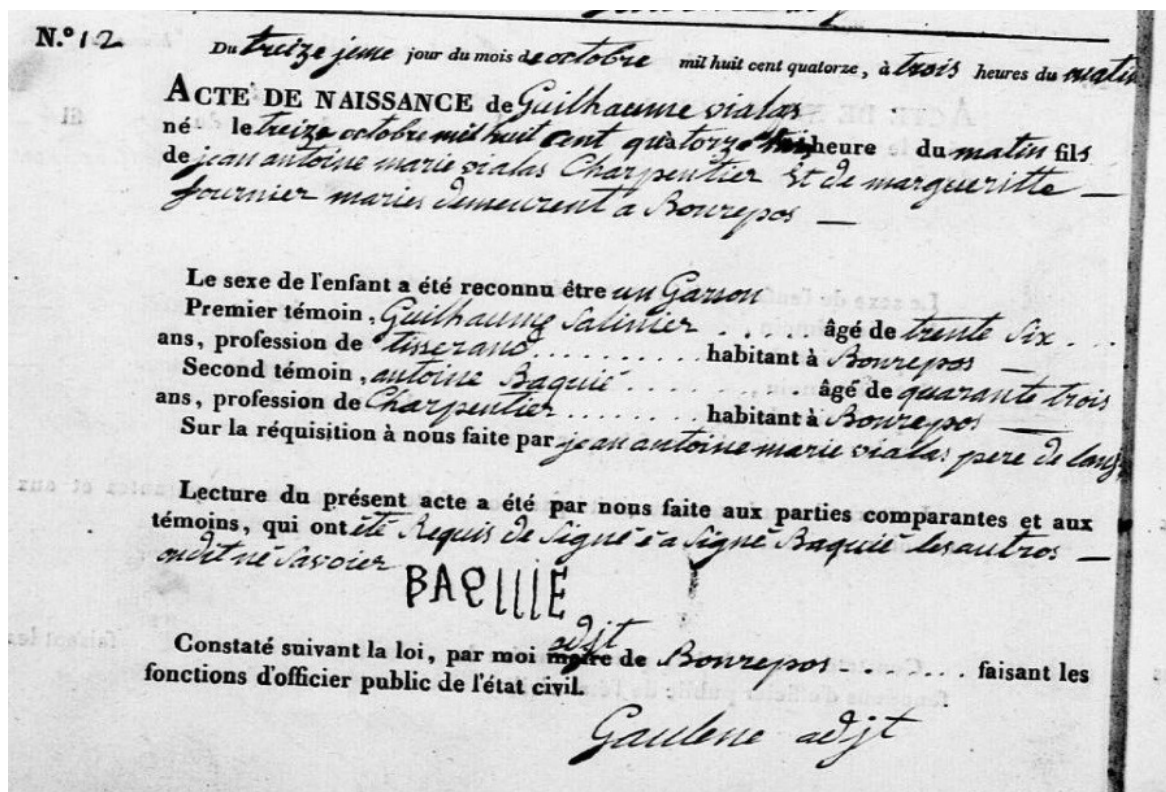
²⁶ Source : « Les noms de famille du Sud-Ouest, histoires et anecdotes », Archives et cultures, Paris, (2004).

V. GUILLAUME VIALAS

A. ENFANCE DE GUILLAUME VIALAS

À sa naissance, il est déclaré sous le prénom de Guillaume²⁷, une forme occitane de Guillaume, issu du vieux nom d'origine germanique *wilhelm*, composé de *wil* (volonté) et *helm* (casque), ancien surnom de guerrier. Nous le retrouverons cependant uniquement sous sa forme la plus contemporaine sur tous les documents le concernant.

Guillaume VIALAS est né le 13 octobre 1814 à trois heures du matin à Bonrepos-Riquet (31), village mitoyen de Verfeil. Il est le fils de Jean Antoine Marie VIALAS, charpentier et de Margueritte FOURNIER sans profession.



Acte de naissance de Guillaume VIALAS²⁸

²⁷ Source : <https://www.filae.com/nom-de-famille/GUILHAUME.html> consulté le 18/01/2021

²⁸ AD31 N° 12 00002_E_IM_001701_0030

En marge :

N° 12

Du treize ième jour du mois de octobre mil huit cent quatorze, à trois heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Guillaume Vialas

né le treize octobre mil huit cent quatorze à trois heure du matin fils

de Jean antoine marie Vialas charpentier et de Margueritte

Fournier mariés, demeurent à Bonrepos

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garson

Premier témoin, Guillaume Salinier âgé de trente-six

ans, profession de tisserand habitant à Bonrepos

Second témoin, Antoine Baquié âgé de quarante-trois

ans, profession de charpentier habitant à Bonrepos

Sur la réquisition à nous faite par Jean antoine marie Vialas, père de lanf[an]

Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes et aux

témoins, qui ont été requis de signé é à signé Baquié, les autres

on dit né savoier.

Constaté suivant la loi, par moi adj[oin]t de Bonrepos faisant les

fonctions d'officier public de l'état civil.

Signé GAULENE adj[oin]t

Guillaume est le benjamin de la famille. Il est le frère de Joseph, de cinq ans son aîné, né le 29 avril 1809²⁹ à Bonrepos-Riquet et de Antoinette, de trois ans son aînée, née le 06 mars 1811³⁰ à Bonrepos-Riquet également.

²⁹ AD31 N° 02 FRAD031_00004_E_000252_0131

³⁰ AD31 N° 04 FRAD031_00004_E_000252_0180

Compte tenu de l'absence des recensements dans cette commune entre les années 1807 et 1836, nous ne pouvons que supposer qu'il ait pu passer son enfance dans ce village. En effet, sur le recensement de 1836³¹, nous retrouvons uniquement Antoinette qui est mariée à un dénommé Jean DAUBIN. Dans le recensement suivant, en 1896, Guillaume n'y est pas mentionné non plus. Ce dont on est sûr en revanche, c'est qu'il vivait à Toulouse en 1842.

Un peu moins de trois ans après le décès de son père survenu le 07 août 1834³² à Bonrepos-Riquet, Margueritte, sa mère, fait l'acquisition d'un bien immobilier le 27 avril 1837³³ situé au 7 place du Pénitens noir dans le quartier Saint-Georges à Toulouse. Sur l'acte de mutation concernant les partages et donations passé par sa mère chez Maître PROUHO notaire à Toulouse le 24 février 1842³⁴, il est mentionné que Margueritte, Guillaume et Jacques (son frère) habitent ensemble à cette adresse. Cette maison a dû être démolie car trop vétuste et c'est grâce à Guillaume et à Joseph qu'ils ont pu la reconstruire à neuf. Margueritte ayant pu apporter la somme de dix mille francs pour cette restauration, le reste des fonds soit huit mille francs fut investi par ses deux fils.

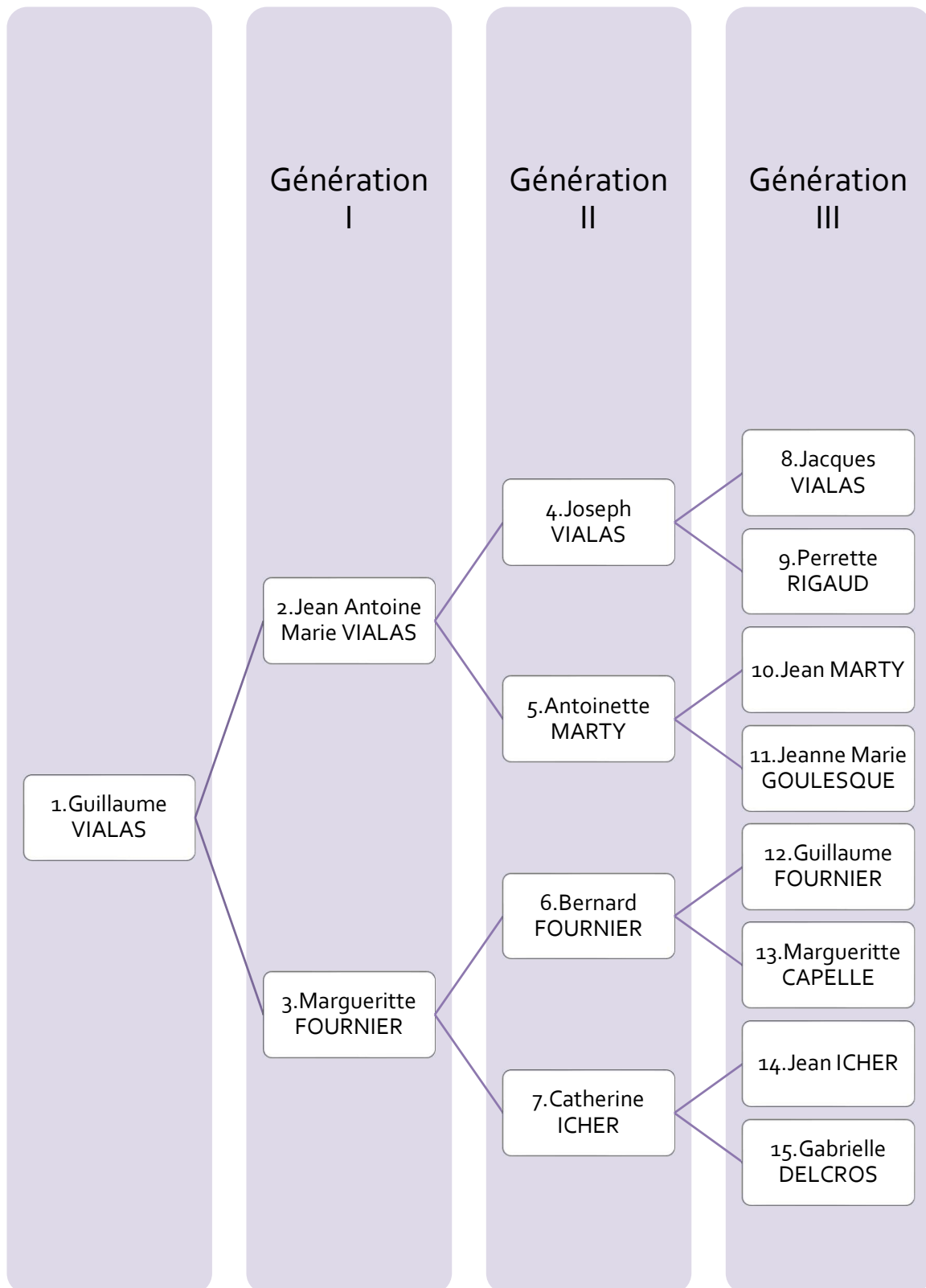
³¹ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003132_0011

³² AD31 N° 06 00002_E_IM_001703_0017

³³ AD31 N° 80 4Q3/423

³⁴ AD31 N° 79 4Q3/475

B. ASCENDANCE DE GUILLAUME VIALAS



1. GENERATION I

2. Jean Antoine Marie VIALAS, charpentier, maçon

est né le 30 août 1785 à Bonrepos-Riquet (31)³⁵ et est décédé le 07 août 1834 à Bonrepos-Riquet (31)³⁶ à l'âge de 48 ans.

3. Margueritte FOURNIER

est née le 20 février 1782 à Rabastens (81)³⁷ et est décédée le 23 janvier 1858 à Toulouse (31)³⁸ à l'âge de 75 ans.

Ils se sont mariés le 23 juin 1808 à Bonrepos-Riquet (31)³⁹

De cette union sont nés 3 enfants :

Joseph est né le 29 avril 1809 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁰

Antoinette est née le 06 mars 1811 à Bonrepos-Riquet (31)⁴¹

Guillaume est né le 13 octobre 1814 à Bonrepos-Riquet (31)⁴²

³⁵ AD31 00002_E_IM_001698_0102

³⁶ AD31 N°6 00002_E_IM_001703_0017

³⁷ AC81 N° 27 1E_220_012_11 vue 47

³⁸ AM31 N° 289 1E396 vue 38

³⁹ AD31 N°04 FRAD031_00004_E_000252_0120

⁴⁰ AD31 N° 02 FRAD031_00004_E_000252_0131

⁴¹ AD31 N°4 FRAD031_00004_E_000252_0180

⁴² AD31 N°12 00002_E_IM_001701_0030

2. GENERATION II

4. Joseph VIALAS, charpentier

est né le 08 mai 1755 à Montpitol (31)⁴³ et est décédé entre 1813 et 1827.

5. Antoinette MARTY

est née le 22 juin 1764 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁴ et est décédée le 10 août 1840 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁵ à l'âge de 76 ans.

Ils se sont mariés le 09 novembre 1784 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁶

De cette union sont nés 5 enfants :

Jean Antoine Marie est né le 30 août 1785 à Bonrepos-Riquet (31)

Jean est né le 31 décembre 1787 à Montpitol (31)⁴⁷

Marie est née le 25 octobre 1790 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁸

Thérèse est née le 15 octobre 1794 à Bonrepos-Riquet (31)⁴⁹

Jacques est né le 17 mai 1799 à Bonrepos-Riquet (31)⁵⁰

Je n'ai pas trouvé l'acte de décès de 4. Joseph VIALAS malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Ce que je sais c'est qu'il est présent au mariage de sa fille Thérèse en 1813⁵¹ et qu'il est décédé avant 1827⁵² puisqu'il y est fait mention dans l'acte de mariage de son fils Jacques.

⁴³ AD31 Page 96 00002_E_IM_002608_0145

⁴⁴ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0451

⁴⁵ AD31 N° 11 00002_E_IM_001703_0054

⁴⁶ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0278

⁴⁷ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0670

⁴⁸ AD31 00002_E_IM_001698_0168

⁴⁹ AD31 00002_E_IM_001699_0032

⁵⁰ AD31 00002_E_IM_001699_0081

⁵¹ AD31 N° 03 FRAD031_00004_E_001937_0165

⁵² AD31 N°03 00002_E_IM_001702_0031

6. Bernard FOURNIER, Maître cordonnier

est né le 21 mars 1743 à Rabastens (81)⁵³ et est décédé après 1792.

7. Catherine ICHER

est née le 25 juin 1740 à Rabastens (81)⁵⁴ et est décédée le 03 mars 1792 à Rabastens (81)⁵⁵ à l'âge de 51 ans.

Ils se sont mariés le 10 septembre 1768 à Rabastens (81)⁵⁶

De cette union sont nés 7 enfants :

Guillaume est né le 19 mai 1769 à Rabastens (81)⁵⁷

Bernard est né le 30 août 1770 à Rabastens (81)⁵⁸

Marie est née le 10 septembre 1772 à Rabastens (81)⁵⁹

Françoise est née le 17 novembre 1774 à Rabastens (81)⁶⁰

Françoise Margueritte est née le 17 mai 1777 à Rabastens (81)⁶¹

Paul est né le 18 octobre 1779 à Rabastens (81)⁶²

Margueritte est née le 20 février 1782 à Rabastens (81)

Je n'ai pas trouvé l'acte de décès/sépulture de 6. Bernard FOURNIER malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Ce que je sais c'est qu'il est encore vivant lorsque sa femme décède en 1792.

⁵³ AC81 1E220-8 vue 7

⁵⁴ AC81 1E_220_007_17 vue 14

⁵⁵ AC81 N° 22 1E_220_047_01 vue 7

⁵⁶ AC81 1E_220_011_03 vue 38

⁵⁷ AC81 1E220-11 vue 19

⁵⁸ AC81 1E220-11 vue 26

⁵⁹ AC81 1E220-11 vue 29

⁶⁰ AC81 1E220-11 vue 28

⁶¹ AC81 N° 51 1E220-12 vue 23

⁶² AC81 N° 74 1E220-12 vue 30

3. GENERATION III

8. Jacques VIALAS

est né vers 1709 et est décédé le 19 octobre 1782 à Montpitol (31)⁶³ à l'âge d'environ 73 ans.

9. Perrette RIGAUD

est née vers 1714 et a été inhumée le 09 septembre 1784 à Montpitol (31)⁶⁴ à l'âge d'environ 70 ans.

Ils se sont mariés le 12 janvier 1734 à Montpitol (31)⁶⁵

De cette union sont nés 8 enfants :

Jeane est née le 25 décembre 1734 à Montpitol (31)⁶⁶

Jean est né le 21 décembre 1736 à Montpitol (31)⁶⁷

Pierre est né le 02 novembre 1739 à Montpitol (31)⁶⁸

Jean Pierre est né le 03 novembre 1742 à Montpitol (31)⁶⁹

Antoine est né le 04 février 1745 à Montpitol (31)⁷⁰

Joseph est né le 17 octobre 1747 à Montpitol (31)⁷¹

Jean Paul est né le 06 mars 1750 à Montpitol (31)⁷²

Joseph est né le 08 mai 1755 à Montpitol (31)

Je n'ai pas trouvé les actes de naissance/baptême de 8. Jacques VIALAS et de 9. Perrette RIGAUD malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae,...). J'ai évalué leurs années de naissance suivant l'âge inscrit sur leurs actes de décès/sépulture même si cela ne nous donne qu'une approximation.

⁶³ AD31 FRAD031_00004_E_001444_0233

⁶⁴ AD31 FRAD031_00004_E_001444_0246

⁶⁵ AD31 Page 22 00002_E_IM_002608_0051

⁶⁶ AD31 Page 23 00002_E_IM_002608_0053

⁶⁷ AD31 page 27 00002_E_IM_002608_0057

⁶⁸ AD31 Page 36 00002_E_IM_002608_0068

⁶⁹ AD31 Page 47 00002_E_IM_002608_0082

⁷⁰ AD31 Page 55 00002_E_IM_002608_0092

⁷¹ AD31 Page 65 00002_E_IM_002608_0111

⁷² AD31 Page 76 00002_E_IM_002608_0125

10. Jean MARTY, charpentier

est décédé après 1784.

11. Jeanne Marie GOULESQUE

est née vers 1740 et est décédée le 16 août 1778 à Bonrepos-Riquet (31)⁷³ à l'âge d'environ 38 ans.

Jean Marty s'est marié en premières noces avec une dénommée Margueritte SEMPE le 10 janvier 1758 à Bonrepos-Riquet (31)⁷⁴

Jean Marty et Jeanne Marie GOULESQUE se sont mariés le 13 septembre 1760 à Bonrepos-Riquet (31)⁷⁵

De cette union sont nés 4 enfants :

Marie est née le 14 août 1761 à Bonrepos-Riquet (31)⁷⁶

Antoinette est née le 22 juin 1764 à Bonrepos-Riquet (31)

Paule est née le 20 décembre 1766 à Bonrepos-Riquet (31)⁷⁷

Jean est né le 16 décembre 1770 à Bonrepos-Riquet (31)⁷⁸

Je n'ai pas trouvé les actes de naissance/baptême ni de décès/sépulture de 10. Jean MARTY malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Ce que je sais c'est qu'il est présent au mariage de sa fille Antoinette en 1784. Concernant 11. Jeanne Marie GOULESQUE, j'ai évalué son année de naissance suivant l'âge inscrit sur son acte de sépulture même si cela ne nous donne qu'une approximation.

⁷³ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0579

⁷⁴ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0425

⁷⁵ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0437

⁷⁶ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0440

⁷⁷ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0503

⁷⁸ AD31 FRAD031_00004_E_000250_0529

12. **Guillaume FOURNIER**, Maître cordonnier
est décédé avant le 09 juin 1792.

13. **Margueritte CAPELLE**

est née vers 1717 et est décédée le 09 juin 1792 à Rabastens (81)⁷⁹ à l'âge d'environ 75 ans.

Ils se sont mariés le 26 juillet 1740 à Rabastens (81)⁸⁰

De cette union sont nés 9 enfants :

Guillaume est né le 11 mai 1741 à Rabastens (81)⁸¹

Bernard est né le 21 mars 1743 à Rabastens (81)

Guillaume est né le 27 octobre 1747 à Rabastens (81)⁸²

François est né le 14 juin 1750 à Rabastens (81)⁸³

Jean est né le 27 octobre 1752 à Rabastens (81)⁸⁴

Marie est née le 26 juin 1755 à Rabastens (81)⁸⁵

Françoise est née le 28 juin 1757 à Rabastens (81)⁸⁶

Françoise est née le 09 août 1760 à Rabastens (81)⁸⁷

Guillaume est né le 25 janvier 1763 à Rabastens (81)⁸⁸

Je n'ai pas trouvé les actes de naissance/baptême de 12. Guillaume FOURNIER et de 13. Margueritte CAPELLE malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Ce que je sais c'est que 12. Guillaume FOURNIER est décédé avant sa femme car il est mentionné sur l'acte « veuve de Guillaume FOURNIER ». Concernant 13. Margueritte CAPELLE, j'ai évalué son année de naissance suivant l'âge inscrit sur son acte de sépulture même si cela ne nous donne qu'une approximation.

⁷⁹ AC81 1E220-29 vue 30

⁸⁰ AC81 1E_220_007_17 vue 16

⁸¹ AC81 1E220-8 vue 12

⁸² AC81 1E220-8 vue 28

⁸³ AC81 1E220-8 vue 20

⁸⁴ AC81 1E220-9 vue 43

⁸⁵ AC81 1E220-9 vue 6

⁸⁶ AC81 1E220-9 vue 7

⁸⁷ AC81 1E220-34 vue 24

⁸⁸ AC81 1E220-34 vue 38

14. Jean ICHER, serrurier

est né le 18 mars 1703 à Rabastens (81)⁸⁹ et est décédé avant le 10 septembre 1768.

15. Gabrielle DELCROS

est née le 24 septembre 1709 à Rabastens (81)⁹⁰ et est décédée après le 10 septembre 1768.

Ils se sont mariés le 15 avril 1735 à Rabastens (81)⁹¹

De cette union sont nés 8 enfants :

Bernard est né le 14 janvier 1736 à Rabastens (81)⁹²

Antoinette est née le 23 août 1738 à Rabastens (81)⁹³

Catherine est née le 25 juin 1740 à Rabastens (81)

Marguerite est née le 07 octobre 1742 à Rabastens (81)⁹⁴

Elisabet est née le 29 mai 1744 à Rabastens (81)⁹⁵

Marie est née le 20 août 1746 à Rabastens (81)⁹⁶

Joseph Bernard est né le 13 avril 1748 à Rabastens (81)⁹⁷

Antoinette est née le 01 février 1750 à Rabastens (81)⁹⁸

Je n'ai pas trouvé les actes de décès/sépulture de 14. Jean ICHER et de 15. Gabrielle DELCROS malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Concernant 14. Jean ICHER, ce que je sais c'est qu'il est décédé avant le 10 septembre 1768 puisqu'il y est fait mention dans l'acte de mariage de sa fille Catherine, 15. Gabrielle DELCROS y est présente.

⁸⁹ AC81 1E_220_010_07 vue 24

⁹⁰ AC81 1E_220_010_20 vue 9

⁹¹ AC81 1E220-7 vue 32

⁹² AC81 1E_220_007_13 vue 3

⁹³ AC81 1E_220_007_15 vue 16

⁹⁴ AC81 1E_220_008_02 vue 18

⁹⁵ AC81 1E_220_008_04 vue 18

⁹⁶ AC81 1E_220_008_06 vue 26

⁹⁷ AC81 1E_220_008_09 vue 15

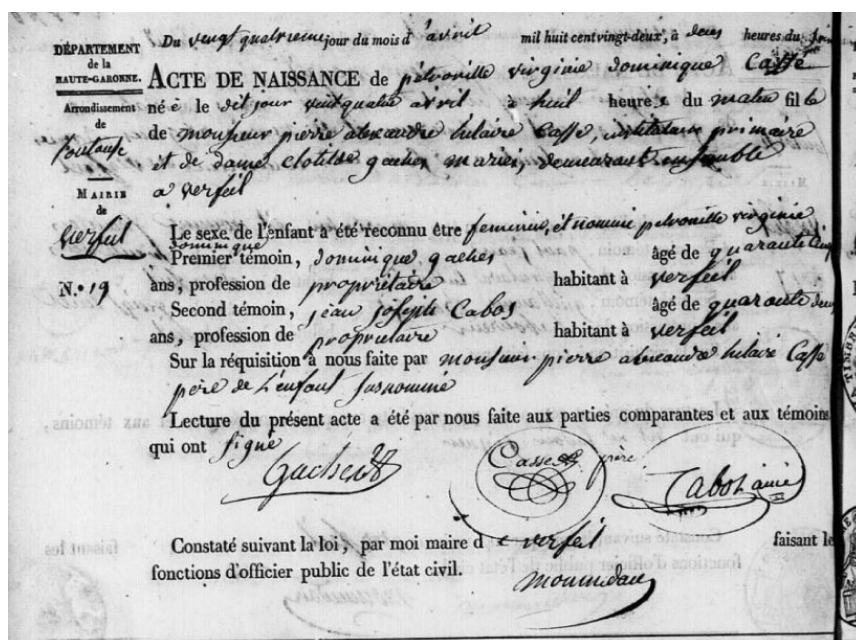
⁹⁸ AC81 1E_220_008_14 vue 5

VI. PETRONILLE VIRGINIE DOMINIQUE CASSE

A. ENFANCE DE PETRONILLE CASSE

Le prénom Pétronille⁹⁹ représente la forme savante du latin *petronilla*. La Sainte Aurélia Petronilla qui a popularisé ce prénom aurait été convertie par l'apôtre Saint Pierre. Elle pourrait avoir hérité de ce prénom car il était le second prénom de sa grand-mère paternelle. Nous la retrouverons plus généralement mentionnée sous le prénom de Virginie sur les documents la concernant mais pour un souci de compréhension, j'ai décidé de la mentionner sous son premier prénom pour en avoir une lecture claire tout au long de ce mémoire car elle est la seule à le porter.

Pétronille CASSE est née le 24 avril 1822 à huit heures du matin à Verfeil (31). Elle est la fille de Pierre Alexandre Hillaire CASSE, instituteur à l'école primaire et de Marie Catherine Clotilde GACHES sans profession.



Acte de naissance de Pétronille CASSE¹⁰⁰

⁹⁹ Source : <https://www.filae.com/nom-de-famille/PETRONILLE.html> consulté le 18/01/2021

¹⁰⁰ AD31 N°19 00002_E_IM_001764_0207

En marge :

DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse

Mairie de Verfeil

N° 19

Du vingt-quatrième jour du mois d'avril mil huit cent vingt-deux, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Pétronille Virginie Dominique CASSE

née le dit jour vint quatre avril à huit heures du matin fille

de monsieur Pierre Alexandre Hilaire CASSE, instituteur primaire

et de dame Clotilde GACHES mariés, demeurant ensemble

à Verfeil

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin et nommée Pétronille Virginie Dominique

Premier témoin, Dominique GACHES âgé de quarante-cinq

ans, profession de propriétaire habitant à Verfeil

Second témoin, Jean Joseph CABOS âgé de quarante-deux

ans, profession de propriétaire habitant à Verfeil

Sur la réquisition à nous faite par monsieur Pierre Alexandre Hilaire CASSE

père de l'enfant susnommé

Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes et aux témoins

qui ont signé

Constaté suivant la loi, par moi maire de Verfeil faisant les

fonctions d'officier public de l'état civil.

Signé MOUMEDAU

Pétronille est la benjamine de la famille. Elle est la sœur de Félix Jacques Pierre Alexandre, de deux ans son aîné, né le 02 octobre 1820¹⁰¹ à Verfeil.

Quatre mois après la naissance de Pétronille, sa mère décède le 18 août 1822¹⁰² à neuf heures du soir dans leur maison située rue Castel Pages à l'âge de trente-trois ans. Pétronille passe son enfance à Verfeil avec son père et son frère comme l'attestent les recensements de la commune. Ils sont recensés habitant rue Vauraise en 1841, l'année précédant son mariage avec Guillaume VIALAS.

¹⁰¹ AD31 N° 36 00002_E_IM_001764_0111

¹⁰² AD31 N° 26 00002_E_IM_001764_0241

313	92	CASSE	Hillaire Pierre Alexandre veuf	prop. ^{te} instituteur primaire	1
314	92	CASSE	Félix	Son fils	1
315	92	CASSE	Virginie Pétronille Dominique	Sa fille	1

Extrait recensement commune de Verfeil 1841¹⁰³

Numéros d'ordre général : 313, 314, 315

Numéros d'ordre des ménages : 92

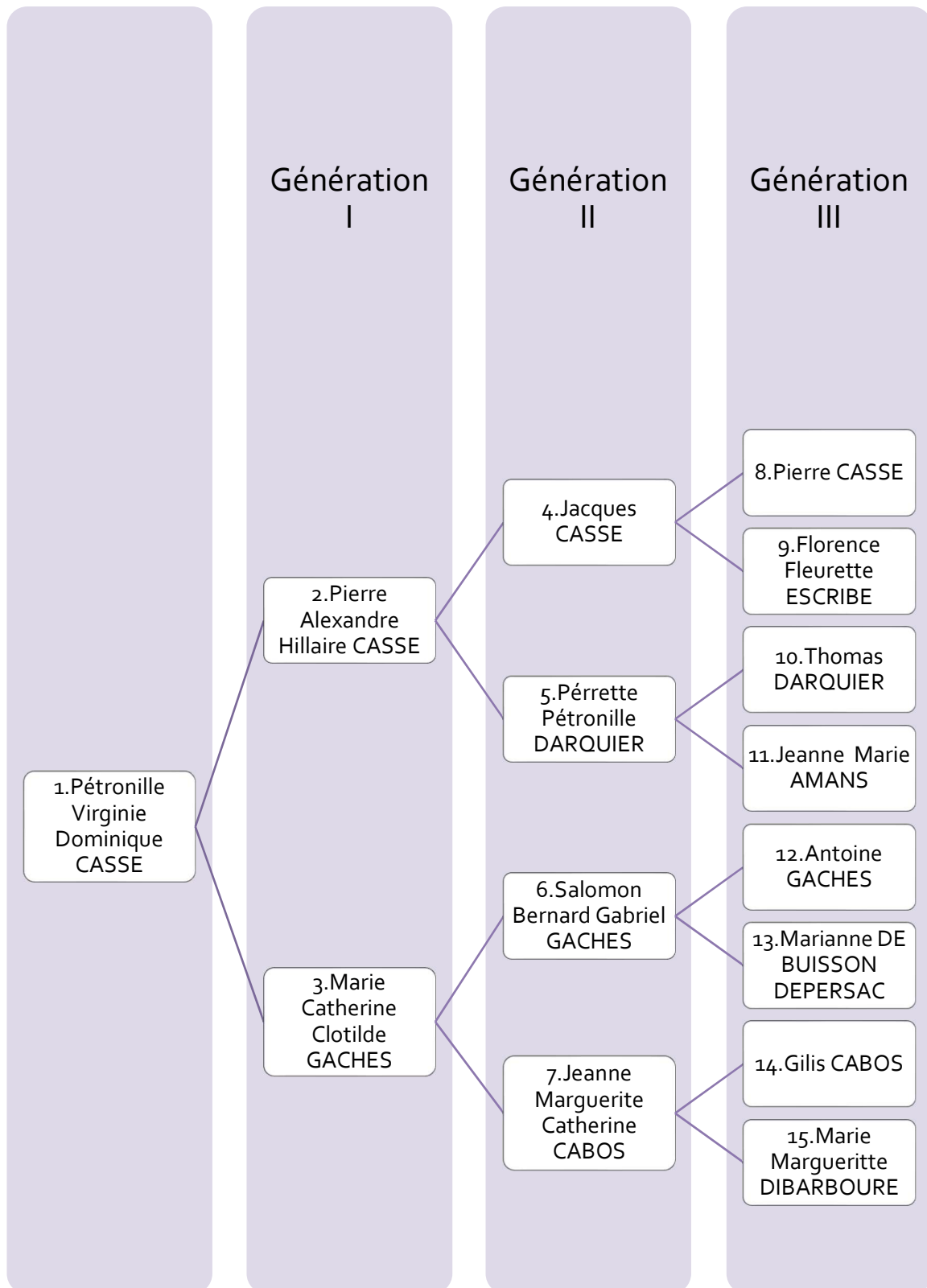
CASSE Hillaire Pierre Alexandre. Propriétaire, instituteur primaire. État civil : veuf

CASSE Félix. Son fils. État civil : garçon

CASSE Virginie Pétronille Dominique. Sa fille. État civil : fille

¹⁰³ AD31 FRAC031_00001_NUM_AC_004257_0006

B.ASCENDANCE DE PETRONILLE CASSE



1. GENERATION I

2. Pierre Alexandre Hillaire CASSE, instituteur au primaire

est né le 14 janvier 1788 à Lavour (81)¹⁰⁴ et est décédé le 18 janvier 1854 à Verfeil (31)¹⁰⁵ à l'âge de 66 ans.

3. Marie Catherine Clotilde GACHES

est née le 03 juillet 1789 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁰⁶ et est décédée le 18 août 1822 à Verfeil (31)¹⁰⁷ à l'âge de 33 ans.

Ils se sont mariés le 29 avril 1819 à Verfeil (31)¹⁰⁸

De cette union sont nés 2 enfants :

Félix Jacques Pierre Alexandre est né le 02 octobre 1820 à Verfeil (31)¹⁰⁹

Pétronille Virginie Dominique est née le 24 avril 1822 à Verfeil (31)¹¹⁰

Le 25 novembre 1832, les gardes nationaux du service ordinaire, formant une compagnie de voltigeurs de 150 hommes de la garde nationale de Verfeil, sont représentés par 27 d'entre eux venus sans armes et sans uniformes dans la salle de la mairie de Verfeil. La garde nationale¹¹¹ est une unité militaire rétablie deux ans auparavant au moment des Trois Glorieuses. Elle est chargée de défendre la monarchie constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle consacre, pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir la paix et l'ordre public. La garde est théoriquement composée de tous les français âgés de vingt à soixante ans mais la loi distingue le service ordinaire et le service de réserve, la répartition entre les deux étant faite par le conseil de recrutement de la commune. Ne sont appelés au service ordinaire que ceux qui ont les moyens de supporter les frais d'habillement et d'armement et qui disposent du temps nécessaire pour le service. Aussi ne trouve-t-on dans le service ordinaire que des hommes aisés : ceci donne à la garde son caractère de milice bourgeoise.

¹⁰⁴ AC81 N° 1502 1E_140_020_20 vue 13

¹⁰⁵ AD31 N° 11 00002_E_IM_001772_0037

¹⁰⁶ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0286

¹⁰⁷ AD31 N° 26 00002_E_IM_001764_0241

¹⁰⁸ AD31 N° 08 00002_E_IM_001764_0078

¹⁰⁹ AD31 N° 36 00002_E_IM_001764_0111

¹¹⁰ AD31 N° 19 00002_E_IM_001764_0207

¹¹¹ Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Grandes_lois_sous_la_monarchie_de_Juillet consulté le 17/06/2021

Aux termes de la loi du 22 mars 1831 appelée « loi sur la Garde Nationale », le maire assisté de scrutateurs, procèdent à la nomination de leurs officiers, sous-officiers, caporaux et tambours. C'est avec 27 voix au suffrage que Pierre CASSE est proclamé sergent major.

Casse pierre alexandre hilaire instituteur & ... 27 suffrages
 M. Casse pierre alexandre hilaire a été proclamé sergent major

Extrait du procès-verbal¹¹²

Mais Pierre CASSE est surtout instituteur à l'école primaire de Verfeil, étant originaire de Lavar (81) c'est sans doute suite à une mutation qu'il est venu s'installer sur Verfeil. Voici un extrait de l'état de situation de l'école primaire pendant l'année scolaire de 1835-1836 :

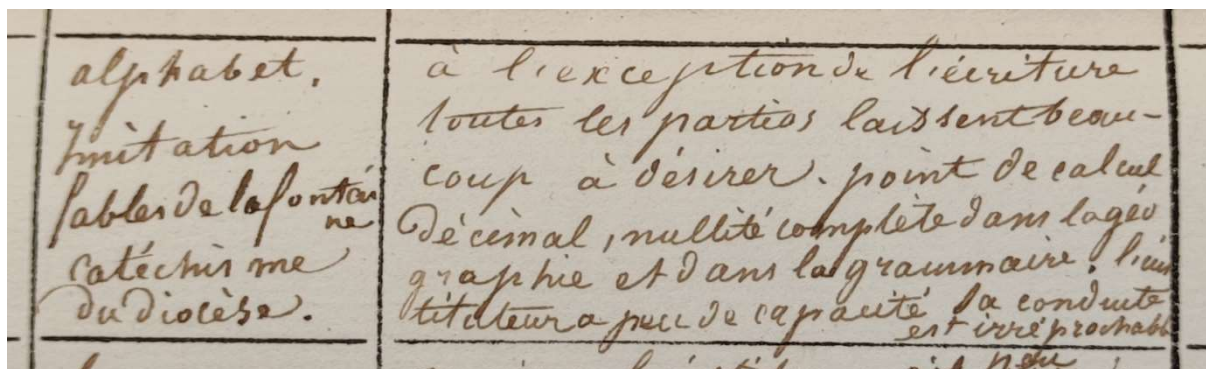
Verfeil	Antoine Léon Paul	54 68	Casse Alexandre Hilaire	=	Laïque veuf élem. sim.	32 23	14 14	=	=	=	36 10	1 ⁵⁰ 2 ⁵⁰	200 ⁰⁰	450 ⁰⁰	650 ⁰⁰	non
---------	-------------------------	-------	-------------------------------	---	------------------------	-------	-------	---	---	---	-------	------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----

Etat de situation des écoles primaires du canton de Verfeil, 1835-1836¹¹³

Nom de la commune : Verfeil
 Nombre d'écoles publiques entretenues par la commune : entretient trois écoles publiques
 Nombre d'enfants qui ne reçoivent pas l'instruction primaire : 54 garçons, 68 filles
 Nom de l'instituteur : CASSE Alexandre Hilaire
 L'instituteur est-il laïcs ou membre d'une association religieuse ? : laïque
 Situation : veuf
 Type d'école : élémentaire
 Méthode d'enseignement : simultané
 Nombre moyen d'élèves : garçons (32 en hiver, 23 en été), filles (14 en hiver, 14 en été)
 Nombre d'élèves en hiver : 36 payants, 10 gratuits
 Taux de la rétribution mensuelle : 1 franc, 1 franc 50, 2 francs
 Revenu de l'instituteur, traitement fixe : 200 francs
 Revenu de l'instituteur, rétribution mensuelle : 450 francs
 Revenu de l'instituteur total : 650 francs
 L'instituteur est-il autorisé à recevoir des élèves pensionnaires ? : non

¹¹² AD31 FRAC031_00001_NUM_AC_004279_0024

¹¹³ AD31 1T18

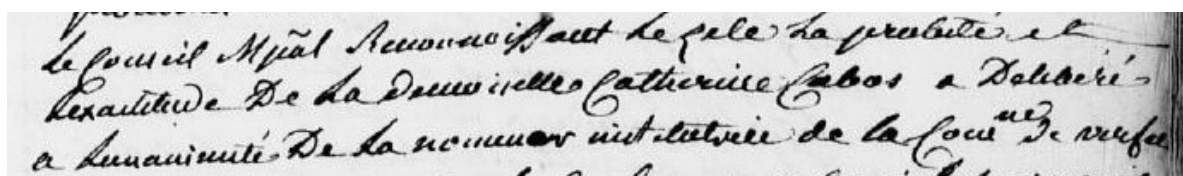


Livres dont on fait usage à l'école : alphabet, imitation, fables de la Fontaine, catéchisme du diocèse

Renseignements sur la moralité, la capacité et le zèle de l'instituteur : à l'exception de l'écriture, toutes les parties laissent beaucoup à désirer ; point de calcul décimal, nullité complète dans la géographie et dans la grammaire. L'instituteur a peu de capacité, sa conduite est irréprochable

Dans les observations générales écrites au dos de ce document, il est mentionné que « le sieur CASSE, instituteur à Verfeil, est d'une faiblesse qui ne laisse pas espoir d'amélioration si l'on en excepte l'écriture qu'il est habile à montrer, il est nul pour tout le reste ». Les commentaires de l'inspecteur des écoles primaires n'épargnent pas non plus les autres instituteurs des communes faisant parties du canton. Il conclut en faisant un point sur l'instruction des filles qu'il trouve bien négligée dans ce canton en précisant que, seule Verfeil a une école ouverte pour elles mais que les leçons données par l'institutrice, n'ayant aucune instruction, sont sans résultat pour ses élèves.

Marie GACHES, quant à elle, née à Auriac-sur-Vendinelle dix-neuf ans auparavant, est recensée pour la première fois en 1808¹¹⁴ sur Verfeil. Elle habite avec ses sœurs Françoise et Félicité chez leur tante Catherine CABOS. Elle y reste jusqu'au décès de celle-ci en 1819 et se marie l'année suivante avec Pierre CASSE. Catherine CABOS était aussi institutrice comme l'atteste cet extrait d'une délibération municipale en date du 17 avril 1808¹¹⁵:



¹¹⁴ AD31 FRAC031_00001_NUM_AC_004237_0007

¹¹⁵ AD31 FRAC031_00001_NUM_AC_004213_0006

Le conseil municipal reconnaissant le zèle, la probité et
L'exactitude de la demoiselle Catherine CABOS a délibéré
A l'unanimité de la nommer institutrice de la commune de Verfeil.

Il n'est pas impossible que ce soit par l'intermédiaire de Catherine que Pierre et Marie se soient rencontrés.

Pierre CASSE et Marie GACHES contractent individuellement un testament le 25 septembre 1820¹¹⁶ chez Maître VIGUIER, notaire royal à Verfeil. Cet acte est passé avant la naissance de leurs enfants.

Pierre CASSE demande à ce que ses honneurs funéraires lui soient rendus selon l'esprit de la religion catholique romaine. Il lègue la somme de cinquante francs pour les prières qui seront dites à l'intention du repos de son âme dans l'église de Verfeil pendant le cours des deux années qui suivent son décès.

Il lègue à son épouse tous ses biens, droits mobiliers et immobiliers présents et à venir, et au cas où il viendrait à avoir des enfants ou descendants de son mariage, il souhaite que ces usufruits et jouissances soient réduits de moitié. Par cet acte il casse et révoque ses testaments antérieurs.

De son côté, Marie GACHES souhaite la même chose pour ses honneurs funéraires et y lègue la même somme. Elle nomme pour légataire universel et général Pierre CASSE, son mari. Ses biens et droits mobiliers et immobiliers présents et à venir seront répartis selon les mêmes conditions que son mari. Par cet acte elle casse et révoque également ses testaments antérieurs.

Les témoins présents ce jour-là et qui ont signé, sur les deux actes, sont Auguste COMBES de MONMEDAN, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Célestin LACAUX, percepteur, Jean-Pierre ESCANDE, serrurier et Jacques GAULENNE, boulanger.

¹¹⁶ AD31 N° 94 et N° 95 3E35097

2. GENERATION II

4. Jacques CASSE, tonnelier

est né le 02 janvier 1764 à Lavour (81)¹¹⁷ et est décédé le 11 janvier 1836 à Lavour (81)¹¹⁸ à l'âge de 72 ans.

5. Pérette Pétronille DARQUIER

est née le 17 avril 1762 à Lavour (81)¹¹⁹ et est décédée le 18 septembre 1838 à Lavour (81)¹²⁰ à l'âge de 76 ans.

Ils se sont mariés le 08 janvier 1787 à Lavour (81)¹²¹

De cette union sont nés 7 enfants :

Pierre Alexandre Hillaire est né le 14 janvier 1788 à Lavour (81)

Thomas est né le 26 septembre 1789 à Lavour (81)¹²²

Jean Baptiste est né le 13 janvier 1791 à Lavour (81)¹²³

Catherine est née le 26 avril 1794 à Lavour (81)¹²⁴

Françoise est née le 09 juin 1797 à Lavour (81)¹²⁵

Anne Blanche est née le 27 juillet 1800 à Lavour (81)¹²⁶

Marie Anne est née le 02 janvier 1804 à Lavour (81)¹²⁷

¹¹⁷ AC81 N° 660 1E_140_016_10 vue 1

¹¹⁸ AD81 N° 06 4E14002914 vue 03

¹¹⁹ AC81 2E_140_004_01 vue 33

¹²⁰ AD81 N° 110 4E14002916 vue 39

¹²¹ AC81 2E_140_008_01 vue 10

¹²² AC81 N° 1818 1E_140_020_24 vue 20

¹²³ AC81 N° 297 1E_140_022_04 vue 5

¹²⁴ AD81 N° 230 4E14000104 vue 8

¹²⁵ AD81 N° 173 4E14000111 vue 28

¹²⁶ AD81 N° 169 4E14000207 vue 35

¹²⁷ AD81 N° 56 4E14000901 vue 30

6. Salomon Bernard Gabriel GACHES, négociant, cultivateur

est né le 28 mars 1752 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹²⁸ et est décédé le 19 septembre 1795 à Verfeil (31)¹²⁹ à l'âge de 43 ans.

7. Jeanne Marguerite Catherine CABOS

est née le 31 mars 1748 à Verfeil (31)¹³⁰ et est décédée avant le 29 avril 1819.

Ils se sont mariés le 26 septembre 1775 à Verfeil (31)¹³¹

De cette union sont nés 8 enfants :

Antoinette Jeanne Catherine est née le 06 septembre 1776 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³²

Marie Dominique est né le 08 septembre 1777 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³³

Marie Jeanne François est née le 01 avril 1779 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³⁴

Placide Marie François est né le 03 mars 1780 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³⁵

Antoine Jacques Placide est né le 18 février 1782 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³⁶

Jeanne Marie est née le 15 mars 1784 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³⁷

Catherine Jacquete Félicité est née le 21 juillet 1786 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹³⁸

Marie Catherine Clotilde est née le 03 juillet 1789 à Auriac-sur-Vendinelle (31)

Je n'ai pas trouvé l'acte de décès/sépulture de 7. Jeanne Marguerite Catherine CABOS malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae ...). Ce que je sais c'est qu'elle est décédée avant le 29 avril 1819 puisqu'il y a une mention dans l'acte de mariage de sa fille Marie Catherine Clotilde.

¹²⁸ AD31 FRAD031_00004_E_000061_0160

¹²⁹ AD31 FRAD031_00004_E_002210_0364

¹³⁰ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0015

¹³¹ AD31 FRAD031_00004_E_002209_0046

¹³² AD31 FRAD031_00004_E_000062_0130

¹³³ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0138

¹³⁴ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0158

¹³⁵ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0169

¹³⁶ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0196

¹³⁷ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0218

¹³⁸ AD31 FRAD031_00004_E_000062_0250

3. GENERATION III

8. Pierre CASSE, tonnelier

est né le 04 juin 1736 à Lavour (81)¹³⁹ et est décédé après le 08 janvier 1787.

9. Florence Fleurette ESCRIBE

est née le 30 juin 1726 à Lavour (81)¹⁴⁰ et est décédée le 07 juin 1772 à Lavour (81)¹⁴¹ à l'âge de 45 ans.

Ils se sont mariés le 16 septembre 1755 à Lavour (81)¹⁴²

De cette union sont nés 5 enfants :

Jean est né le 09 juillet 1756 à Lavour (81)¹⁴³

Catherine est née le 20 juillet 1758 à Lavour (81)¹⁴⁴

Denise est née le 02 novembre 1761 à Lavour (81)¹⁴⁵

Jacques est né le 02 janvier 1764 à Lavour (81)

Jean Pierre est né le 13 avril 1766 à Lavour (81)¹⁴⁶

Je n'ai pas trouvé l'acte de décès/sépulture de 8. Pierre CASSE malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae,...). Ce que je sais c'est qu'il est présent au mariage de son fils Jacques en 1787.

10. Thomas DARQUIER, Maître tuilier, ménager de son bien, travailleur de terre

est né le 04 juin 1739 à Lavour (81)¹⁴⁷ et est décédé après le 08 janvier 1787.

11. Jeanne Marie AMANS

est née le 01 novembre 1730 à Ambres (81)¹⁴⁸ et est décédée le 19 septembre 1771 à Lavour (81)¹⁴⁹ à l'âge de 40 ans.

¹³⁹ AC81 N° 1373 1E_140_012_10 vue 27

¹⁴⁰ AC81 1E_140_011_18 vue 34

¹⁴¹ AC81 N° 281 1E_140_019_02 vue 28

¹⁴² AC81 N° 833 1E_140_014_10 vue 30

¹⁴³ AC81 N° 971 1E_140_014_12 vue 3

¹⁴⁴ AC81 N° 1292 1E_140_014_15 vue 40

¹⁴⁵ AC81 N° 302 1E_140_016_04 vue 44

¹⁴⁶ AC81 N° 1059 1E_140_016_14 vue 38

¹⁴⁷ AC81 N° 2071 1E_140_012_16 vue 9

¹⁴⁸ AC81 1E_011_010_03 vue 18

¹⁴⁹ AC81 N° 182 1E_140_019_02 vue 5

Ils se sont mariés le 30 janvier 1759 à Ambres (81)¹⁵⁰

De cette union sont nés 4 enfants :

Jean Baptiste est né le 21 juin 1760 à Lavour (81)¹⁵¹

Pérette Pétronille est née le 17 avril 1762 à Lavour (81)

Jeanne Françoise est née le 09 mars 1766 à Lavour (81)¹⁵²

Marie. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance/ baptême dans les tables décennales mais j'ai trouvé son acte de décès. Il est mentionné « décédée en âge d'innocence » le 12 septembre 1771 à Lavour (81)¹⁵³.

Cette expression faisait référence à des enfants jusque vers leurs sept/huit ans qui est dit « âge de raison », époque de la petite communion, assortie de la confession pour la première fois (sacrement de pénitence devenu de réconciliation avec Vatican II). On peut rencontrer parfois « âge de discrétion »¹⁵⁴

*Je n'ai pas trouvé l'acte de décès/sépulture de 10. **Thomas DARQUIER** malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae,...). Ce que je sais c'est qu'il est présent au mariage de sa fille Pérette Pétronille en 1787.*

12. Antoine GACHES, négociant

est né le 03 décembre 1712 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁵⁵ et est décédé le 12 juillet 1790 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁵⁶ à l'âge de 77 ans.

13. Marianne DE BUISSON DE PERSAC

Ils se sont mariés le 12 février 1752 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁵⁷

De cette union sont nés 3 enfants :

Salomon Bernard Gabriel est né le 28 mars 1752 à Auriac-sur-Vendinelle (31)

Jeanne Prexede est née le 02 novembre 1753 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁵⁸

Jeanne Marguerite est née le 20 juillet 1755 à Auriac-sur-Vendinelle (31)¹⁵⁹

¹⁵⁰ AC81 1E_011_010_05 vue 26

¹⁵¹ AC81 N° 72 1E_140_016_01 vue 40

¹⁵² AC81 N° 1041 1E_140_016_14 vue 30

¹⁵³ AC81 1E_140_019_02 vue 4

¹⁵⁴ Source : <http://www.geneafrance.org/rubrique.php?page=denomin> consulté le 03/02/2021

¹⁵⁵ AD31 00002_E_IM_002260_0172

¹⁵⁶ AD31 FRAD031_00004_E_000063_0266

¹⁵⁷ AD31 FRAD031_00004_E_000061_0159

¹⁵⁸ AD31 FRAD031_00004_E_000061_0174

¹⁵⁹ AD31 FRAD031_00004_E_000061_0190

Je n'ai pas trouvé d'actes concernant 13. Marianne DE BUISSONDEPERSAC dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae,...). Ce que je sais c'est qu'elle apparaît sous 4 noms différents sur les actes de baptême de ses enfants et sur son acte de mariage :

En 1752, sous le nom DE LA ROQUE DE PREFRAC sur son acte de mariage et sous le nom DE PRESSAC sur l'acte de baptême de son fils Salomon.

En 1753, sous le nom DE LA ROQUE DE BUISSON sur l'acte de baptême de sa fille Jeanne Prexede.

En 1755, sous le nom DE BUISSONDEPERSAC sur l'acte de baptême de sa fille Jeanne Marguerite.

14. Gilis CABOS, maître en chirurgie, bourgeois, consul de Verfeil

est né vers 1702 et est décédé le 05 septembre 1777 à Verfeil (31)¹⁶⁰ à l'âge d'environ 75 ans.

15. Marie Margueritte DIBARBOURE

a été baptisée le 14 janvier 1712 à Verfeil (31)¹⁶¹ et est décédée le 27 mai 1762 à Verfeil (31)¹⁶² à l'âge de 50 ans.

Ils se sont mariés le 25 novembre 1732 à Verfeil (31)¹⁶³

De cette union sont nés 12 enfants :

Dominique est né le 24 septembre 1733 à Verfeil (31)¹⁶⁴

Guilhaumette est née le 16 novembre 1735 à Verfeil (31)¹⁶⁵

Jacques est né le 04 mars 1738 à Verfeil (31)¹⁶⁶

Jacques Dominique est né le 28 janvier 1741 à Verfeil (31)¹⁶⁷

Pierre Guillaume est né le 21 mai 1744 à Verfeil (31)¹⁶⁸

Jeanne Catherine est née le 21 février 1747 à Verfeil (31)¹⁶⁹

Jeanne Marguerite Catherine est née le 31 mars 1748 à Verfeil (31)

Jacques Dominique Marie est né le 29 septembre 1749 à Verfeil (31)¹⁷⁰

¹⁶⁰ AD31 FRAD031_00004_E_002209_0086

¹⁶¹ AD31 00002_E_000169_0405

¹⁶² AD31 00002_E_000170_0270

¹⁶³ AD31 00002_E_000169_0499

¹⁶⁴ AD31 00002_E_000169_0503

¹⁶⁵ AD31 00002_E_000169_0512

¹⁶⁶ AD31 00002_E_000169_0525

¹⁶⁷ AD31 00002_E_000170_0007

¹⁶⁸ AD31 00002_E_000170_0035

¹⁶⁹ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0002

¹⁷⁰ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0030

Antoine est né le 22 décembre 1750 à Verfeil (31)¹⁷¹

Joseph François est né le 03 mai 1752 à Verfeil (31)¹⁷²

François Blaize est né le 03 février 1754 à Verfeil (31)¹⁷³

Joseph Marie est né le 09 juillet 1755 à Verfeil (31)¹⁷⁴

Je n'ai pas trouvé l'acte de naissance/baptême de 14. Gilis CABOS malgré mes recherches dans les tables décennales et sur les moteurs de recherches (Généanet, Filae,...). J'ai évalué son année de naissance suivant l'âge inscrit sur son acte de sépulture même si cela ne nous donne qu'une approximation.

Gilis CABOS et Marie DIBARBOURE ont passé un contrat de mariage le 07 novembre 1732¹⁷⁵ chez Maître LAURENS, notaire royal à Verfeil.

Dominiq ue DIBARBOURE, le père de Marie, pour supporter les charges du mariage, constitue en dot à sa fille la somme de douze cents livres au total. Mille livres composées de quarante et un louis d'or (de vingt-quatre livres pièces), deux écus de six livres et quatre livres. Les deux cents livres restantes seront payées dans les deux prochaines années sans intérêt. Il lui donne également un garniment de lit d'un cadis (étoffe de laine) de couleur verte, six lin ceuls, deux douzaines de serviettes, deux nappes, une robe, une jupe de toile indienne, une bague en forme de diamant le tout payable avant les noces. Marie reçoit de la part de sa marraine Marie DARMENGAUD et de sa sœur Guillaume DARMENGAUD, la somme de mille livres, composée de quarante et un louis d'or (de vingt-quatre livres pièce), cinq écus de trois livres pièce et une livre en guise de reconnaissance et d'amitié à son égard.

¹⁷¹ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0042

¹⁷² AD31 FRAD031_00004_E_002208_0056

¹⁷³ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0074

¹⁷⁴ AD31 FRAD031_00004_E_002208_0085

¹⁷⁵ AD31 3E13386

VII. LE COUPLE VIALAS - CASSE

A. LE MARIAGE

Guillaume et Pétronille se marient le 21 juin 1842 à la mairie de Verfeil (31).

Guillaume, architecte, propriétaire, est accompagné de sa mère Margueritte. Ils habitent à Toulouse. Pétronille, sans profession, propriétaire, est accompagnée de son père Pierre. Ils habitent à Verfeil. Ils se marient sous le consentement de leurs parents respectifs. Préalablement à ce mariage, deux publications de bans ont été faites à la mairie de Verfeil. La première le 22 mai 1842 et la seconde le 29 mai 1842, toutes les deux à dix heures du matin. Deux autres publications ont été affichées à la porte du Capitole à Toulouse, les mêmes jours à l'heure de midi.

Parmi les témoins faisant partie de la famille, il y a Jules et Félicité GACHES (les enfants de Dominique GACHES, oncle de Pétronille) qui sont les cousins germains de Pétronille ainsi que Félix, son frère. Les autres personnes sont des amis des mariés comme Silvain DAUDRIEU, le pharmacien de Verfeil.

4964
mariage



Puis Vialar
la demoiselle
virginie
dominique
Calle

Mairie de versail arrondissement de toulouse
Du vingtunies jour du mois de juin mil huit cent
quarante deux
acte de Mariage de Monsieur Guillaume J. B.
Vialar, âgé de vingt sept ans, né à Bourges, et Canton de
versail (haute garonne), le treize du mois d'octobre mil huit
cent quatorze, ainsi qu'il résulte de l'extraits inferieur qui suivent
venir, profession d'architecte propriétaire demeurant à Toulouse
(haute garonne) fils majeur de feu Jean Antoine Vialar
propriétaire Charpentier, et de Marguerite Fournier mariés demeurant
à Toulouse, procédant avec le Consentement et présence de sa mere
D'une part,

Et de Demoiselle, Petronille Virginie Dominique
Calle, âgée de vingt ans, sans profession, propriétaire née à
versail (haute garonne) le vingt quatre du mois d'avril mil huit
cent vingt deux, ainsi qu'il résulte des registres des actes de l'état
Civil de la Commune du dit versail. demeurant à versail haute
garonne, fille majeure de Monsieur Pierre Alexandre
Billard Calle homme de lettres, instituteur primaire, propriétaire
et de feu dame Clotilde Gacher mariés demeurant tout au dit
versail (haute garonne) procédant avec le Consentement et présence
de sa mere D'autre part

Les actes précités ont été extraits des registres des publications
de mariage faites devant le principal portal de notre mairie commune
la premiere publication le vingt deux du mois de mai et la
seconde le vingt deux du même mois mil huit cent quarante
deux, toutes les deux à dix heures du Matin.

Lesdites publications ont eu lieu ayant été affichées à la
porte du Capitole de Toulouse, haute garonne, les dimanches
vingt deux et vingt deux du mois de mai mil huit cent
quarante deux, toutes les deux à l'heure de midi,
aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée
non plus Mairie, officier de l'état Civil, faisant droit à leur
requisitoire, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus
mentionnées et du Chap. 6. Article du Code Civil intitulé
du mariage, avec demande en futur et à la future épouse
s'ils veulent s'opposer pour mari et pour femme; Chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement, de leur an et non
de la loi que M. Guillaume Vialar, et demoiselle
Petronille Virginie Dominique Calle sont unis par le
mariage; de quoi nous avons dressé acte.

En présence de M. M. Auguste Viguer âgé de trente
deux ans, de Edouard Charles Robert, âgé de vingt cinq ans
de Simon d'Audrieu âgé de quarante trois plus Gacher
âgé de trente sept ans, tous quatre tuteurs

propriétaire demeurant en cette,
Lesquels après que leur un a été donné du
gradat l'ont signé avec nous, tant la mère du
jeune qui a facturé le savoir et la partie contractante.
ont signé

Teodore
Guillaume Vialas & Pétronille Casse
Virginie Casse
Jélin Casse
Virginie Casse
Casse
Dandrieux
Juspeux
Jélin Casse
Vigney & St. Robert
Vigney
Guichard
Victorine Courtois
Félicité Guichard
Maie

Acte de mariage de Guillaume VIALAS et Pétronille CASSE¹⁷⁶

En marge :

N° 64

Mariage

G[uillau]me Vialas et Pétronille Virginie Dominique Cassé

Mairie de Verfeil arrondissement de Toulouse

Du vingtunieme jour du mois de juin milhuit cent quarante-deux.

Acte de mariage de Monsieur Guillaume

Vialas, âgé de vingt-sept ans, né à Bonrepos canton de Verfeil (Haute-Garonne) le treize du mois d'octobre milhuit cent quatorze, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, profession d'architecte propriétaire demeurant à Toulouse (Haute-Garonne) fils majeur de feu Jean Antoine Marie Vialas propriétaire charpentier, et de Marguerite Fournier mariés demeurant à Toulouse, procédant avec le consentement et présence de sa mère

D'une part,

Et de Demoiselle Pétronille Virginie Dominique

Cassé, âgée de vingt ans sans profession propriétaire née a Verfeil (Haute-Garonne) le vingt-quatre du mois d'avril milhuit cent vingt-deux, ainsi qu'il résulte des registres des actes de l'état civil de la commune du dit Verfeil demeurant à Verfeil (Haute-Garonne) fille majeure de Monsieur Pierre Alexandre Hillaire Cassé homme de lettres instituteur primaire propriétaire et de feu Dame Clotilde Gaches mariés demeurant tous au dit Verfeil (Haute-Garonne) procédant avec le consentement et présence de son père D'autre part,

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites devant la principale porte de notre maison commune la première publication le vingt-deux du mois de mai et la seconde le vingt-neuf du même mois milhuit cent quarante deux, toutes les deux à dix heures du matin, pareilles publications ont eu lieu ayant été affichées à la porte du Capitole de Toulouse, Haute-Garonne, les dimanches vingt-deux (et ? tâche) vingt-neuf du mois de mai milhuit cent quarante-deux, toutes les deux à l'heure de midi,

aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié à nous Espa Maire, officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisitoire, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre 6 du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que M[onsieur] Guillaume Vialas et Demoiselle Pétronille virginie dominique Cassé sont unis par le mariage ; de quoi nous avons dressé acte ;
En présence de M[essieurs] Auguste Vignes âgé de trente deux ans, de Edouoir Charles Robert, âgé vingt-cinq ans de Silvain Daudrieu âgé de quarante-trois, Jules Gaches âgé de trente-sept ans tous quatre témoins

Page 2

propriétaires demeurant à Verfeil,
Lesquels après qu'il leur en a été donné lecture du présent l'ont signé avec nous, sauf la mère du futur qui a déclaré ne savoir et les parties contractantes ont signés.

Guillaume et Pétronille se marient sous le régime dotal suivant un contrat de mariage établi dans la maison de Pierre CASSE, située rue Castel Pagès à Verfeil.
Acte rédigé par Maître PILLORE notaire royal à Verfeil le 15 mai 1842¹⁷⁷.

Pour subvenir aux charges du mariage, Pierre CASSE constitue en dot à sa fille Pétronille une somme de trois mille francs à savoir mille neuf cent vingt-cinq francs du chef particulier de Catherine GACHES, sa mère, et de mille soixante-quinze francs de son propre chef qu'il a versé directement ce jour-là, en pièces d'argent, à Guillaume son gendre. Cette dot est également constituée d'une couette et traversins évalués cinquante francs, de dix draps de lit évalués cent vingt francs, de quatre douzaines de serviettes évaluées soixante-douze francs, de quatre nappes évaluées dix francs, de douze tabliers de cuisine évalués douze francs, de douze essuie-mains évalués douze francs et d'une couverture en

¹⁷⁷ AD31 N°53 3E35047

laine évaluée à vingt francs. Le tout revenant à une valeur totale de deux cent quatre-vingt-seize francs.

Il est également mentionné dans cet acte que si Pierre CASSE n'avait « usé des poursuites les plus actives », Félix et Pétronille, ses enfants, couraient un risque de perdre la succession de leur tante maternelle Catherine Félicité GACHES car ils étaient représentants de leur mère héritière sur un acte contenant transaction, partage des biens et succession passé le 15 octobre 1828 chez Maître VIGUIER notaire à Verfeil.

Malheureusement, je n'ai pas réussi à en savoir plus concernant la perte potentielle de cette succession. En effet, je n'avais initialement aucune information sur l'existence d'un contrat de mariage concernant Guillaume et Pétronille. Je l'ai appris tardivement, à la consultation de la déclaration de mutation par décès de Guillaume en date du 30 juillet 1888. Il y était inscrit : « marié sous le régime dotal, suivant contrat de mariage non représenté, passé il y a quarante-cinq ans devant un notaire à Verfeil ».

J'ai ainsi mené des recherches en suivant plusieurs axes de recherches :

- 1842 pour leur année de mariage

- choix entre deux notaires exerçant sur la commune à cette époque.

Il m'a fallu plusieurs tentatives avec des rdv espacés en salle de lecture pour l'obtenir.

C'est en lisant leur contrat de mariage que j'ai appris l'existence de l'acte passé le 15 octobre 1828 chez Maître VIGUIER, notaire à Verfeil, concernant Catherine Félicité GACHES. De ce fait, je n'ai pas eu le temps d'investiguer davantage par manque de temps.

B. DOMICILES ET BIENS IMMOBILIERS

Guillaume et Pétronille se mettent rapidement en ménage après leur mariage, et vont vivre dans différents domiciles tout au long de leur vie de couple.

Juillet 1843¹⁷⁸ : 7 place Lucas dans le quartier Saint-Georges à Toulouse.

Avril 1849¹⁷⁹ : 52 boulevard Saint-Aubin à Toulouse.

Mars 1850¹⁸⁰ : 12 rue des Cimetières-Saint-Aubin à Toulouse.

Avril 1852¹⁸¹ : 7 rue des Cimetières-Saint-Aubin.

La rue était désignée comme la rue des Cimetières-Saint-Aubin car elle menait au cimetière, établi en 1780, mais qui a disparu après l'ouverture du nouveau cimetière de Terre-Cabade et, surtout, à la construction de l'église Saint-Aubin en 1847. La rue est dénommée, en 1857, rue d'Aubuisson en hommage à Jean-François d'AUBUISSON de VOISINS, né à Toulouse en 1769, issu d'une famille de la noblesse parlementaire, qui s'intéressa tout particulièrement à l'alimentation de la ville en eau potable entre 1817 et 1828¹⁸².

Juillet 1866¹⁸³ : 19 rue d'Aubuisson dans le quartier Saint-Aubin à Toulouse.

Juillet 1872¹⁸⁴ : 38 rue d'Aubuisson.

Septembre 1872¹⁸⁵ : 11 rue d'Aubuisson.

Décembre 1876¹⁸⁶ : 31 rue d'Aubuisson.

Août 1886¹⁸⁷ : 9 rue d'Aubuisson.

Mars 1888¹⁸⁸ : 11 rue d'Aubuisson

J'ai pensé dans un premier temps qu'ils s'étaient installés sur Verfeil ou sur Bonrepos-Riquet mais n'ayant rien trouvé dans les recensements, je me suis donc dirigé vers ceux de Toulouse. Les recensements sur Toulouse étant lacunaires entre les années 1831 et 1872, il ne m'a pas été facile de les localiser surtout que la ville est divisée en 4 arrondissements (Centre, Nord, Ouest et Sud). Pour arriver à déterminer dans un premier temps l'arrondissement, j'ai parcouru les listes électorales où j'ai pu retrouver la trace de Guillaume dans celui du Centre en 1865¹⁸⁹. A partir de là, j'ai consulté plusieurs centaines de pages de recensement, processus qui s'est avéré fructueux.

¹⁷⁸ AM31 N° 1360 1E349 vue 171

¹⁷⁹ AM31 1E367 vue 116

¹⁸⁰ AM31 1E372 vue 77

¹⁸¹ AM31 1E378 vue 96

¹⁸² Source : [Rue d'Aubuisson — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_d'Aubuisson) consulté le 21/04/2021

¹⁸³ AM31 1E423 vue 160

¹⁸⁴ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003540_0632

¹⁸⁵ AM31 1E446 vue 115

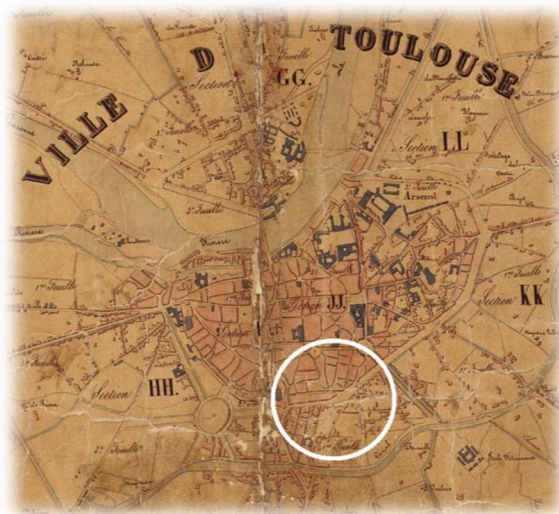
¹⁸⁶ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003544_0729

¹⁸⁷ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003552_0787

¹⁸⁸ AM31 1E533 vue 160

¹⁸⁹ AM31 4K2 vue 161

Depuis leur arrivée sur Toulouse, après leur mariage en 1842 et ce jusqu'en 1888 année de décès de Guillaume, ils sont restés dans un périmètre comprenant les quartiers Saint-Georges et Saint-Aubin à Toulouse.



Cadastre de Toulouse, tableau d'assemblage, éch. 1/20000, 1830¹⁹⁰



Plan cadastral, Section JJ dite du Capitole et la Daurade, 1830¹⁹¹

¹⁹⁰ AD31 00003_P_004894

¹⁹¹ AD31 00003_P_004968

Le quartier Saint-Georges a fait l'objet d'une rénovation complète à la fin des années 1950, suite à une étude menée par le Ministère de la Reconstruction qui visait à détecter les quartiers de la ville de Toulouse qui étaient jugés trop vétustes.

Cette mission fut donnée à une toute nouvelle société nommée Toulouse-Equipement composée de la mairie de Toulouse, du conseil général, de la caisse d'épargne, de la société centrale pour l'équipement du territoire, de la chambre de commerce et de l'office des H.L.M. Une surface totale d'environ sept hectares fut concernée par cette reconstruction. Elle était occupée à 67% de bâtiments, 16% de voies, 13% d'espaces libres privés et 4% d'espaces libres publics. Les quelque trois cents bâtiments, qui avaient peu d'attrait archéologique, remontaient au début du XIX^{ème} et même au XVIII^{ème} siècle : souvent assez bas, ils ne comportaient que deux ou trois étages. Ces constructions se disposaient le long des rues étroites et au tracé tortueux. Edifiées sur des parcelles profondes et peu larges, les maisons étaient mal aérées et peu ensoleillées. En outre, elles étaient mal entretenues, d'autant plus que les matériaux (bois, torchis, briques) ne s'y prêtaient guère.

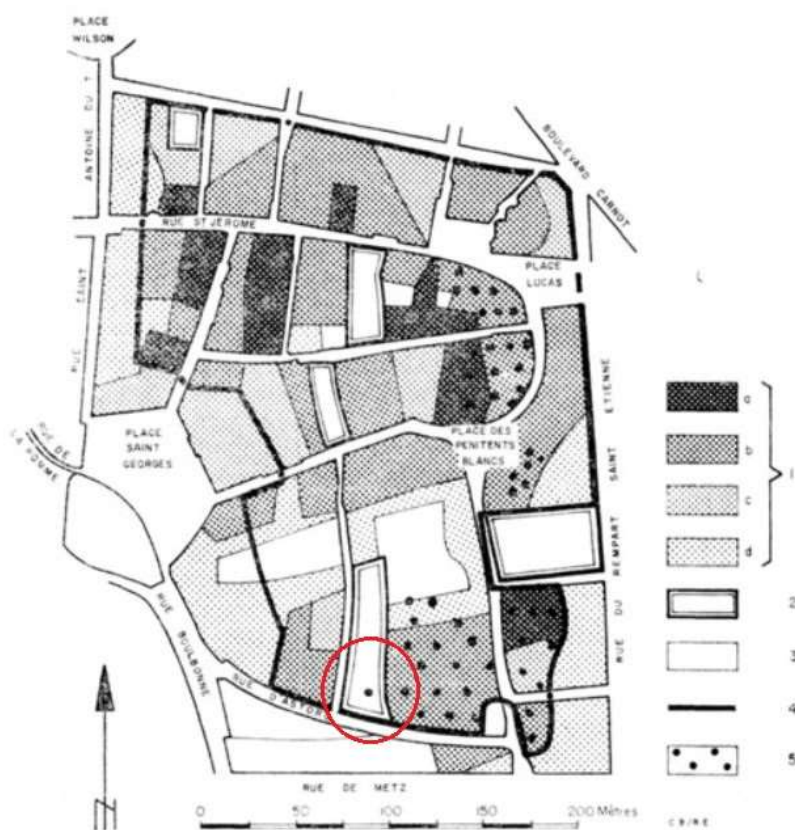


FIG. 1
Le quartier Saint-Georges.
 1. Logements : a. très insalubres; b. insalubres; c. médiocres; d. salubres.
 — 2. Etablissements publics. — 3. Espaces libres (cours, places, voies). —
 4. Périmètre d'opération. — 5. Zones démolies.

Source : "Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest", Ch. BERINGUIER, article p 205 (1966)

Lancée au nom de la « lutte contre le taudis », la rénovation du quartier devait permettre de reloger les habitants, c'est-à-dire de les doter d'appartements décentes. Les premiers travaux de démolition commencèrent en 1962 et ainsi un assez vaste espace entre la rue Malaret et la rue d'Astorg fut peu à peu dégagé :



Source : photo personnelle d'une plaque de ville, prise à Toulouse, le 12 juin 2021

Dans cette dernière y était notamment installée l'école Ozanam.



Photo de la devanture de l'école Ozanam au 11 rue d'Astorg, 1957¹⁹²

Cet immeuble, avant d'être une école privée, a été la propriété de Guillaume VIALAS. Sur un acte de mutation présenté au bureau des hypothèques de Toulouse le 01 mai 1883¹⁹³ et faisant suite à un acte passé le 07 avril 1883 chez Maître DEFFES, notaire à Toulouse, on y apprend que Guillaume fait l'acquisition de cet hôtel particulier, faisant angle à une petite rue appelée la rue des Tétus. Il se compose de divers corps de bâtiments, d'une grande cour d'honneur où l'on arrive par une porte cochère et d'un jardin surplânté d'arbres séculaires. Le principal corps du bâtiment a sa façade sur la cour et se compose d'un rez de chaussée et de trois étages au dessus et galetas. Un autre corps de logis formant la partie nord est affecté aux écuries et aux chambres des domestiques. Dans cette vente sont comprises toutes les glaces qui se trouvent dans l'appartement ainsi que tous les matériaux et meubles.

Guillaume acquiert cet hôtel pour une somme de cent cinquante-sept mille francs, cent dix mille francs ont déjà été versés au vendeur. Guillaume s'engage à payer les quarante-sept

¹⁹² AD31 7 FI PV 165 69

¹⁹³ AD31 N° 18 4Q3/1567

francs restant l'année suivante le jour de la signature, avec intérêt à hauteur de 5% par an, payable en fin d'année.

Cet hôtel appartenait à Monsieur Charles Alexandre Victor Etienne Constant Marquis de Paneboeuf de Meynard et à Madame Marie Louise Emilie Marquise Patras de Campaigno¹⁹⁴ fille de Monsieur Alexandre Gabriel François de Paule Benoît Joseph Marquis Patras de Campaigno¹⁹⁵, capitaine commandant de cavalerie au régiment des chasseurs de la Meuse, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur et ancien garde du corps du Roi, médaillé de Sainte-Hélène. Il est le frère aîné de Jean Benoît Joseph François Patras de Campaigno¹⁹⁶, maire de Toulouse du 29 juillet 1858 au 26 août 1865.



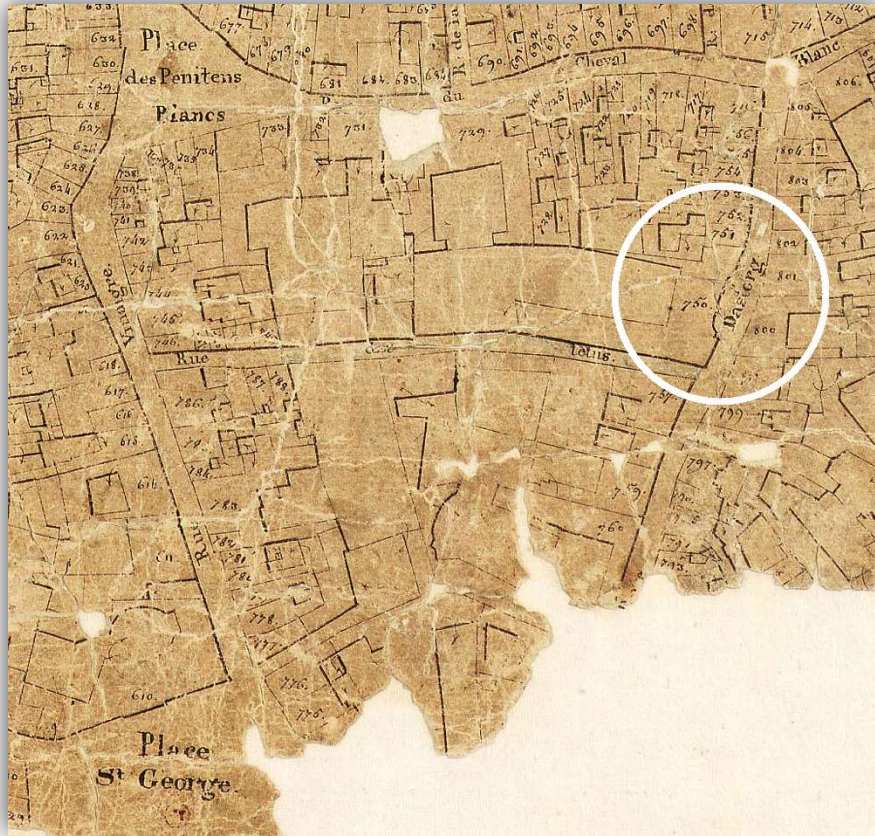
Photo de la Cour, 11 rue d'Astorg, entre 1869 et 1871¹⁹⁷

¹⁹⁴ AM31 1E301 vue 173 (acte de naissance)

¹⁹⁵ AM31 1E293 vue 09 (acte de mariage PATRAS DE CAMPAIGNO – D'HAUTPOUL)

¹⁹⁶ Source : [MairesGenWeb \(francegenweb.org\)](http://MairesGenWeb.francegenweb.org) consulté le 02/06/2021

¹⁹⁷ AM31 51Fi196



Numéro de parcelle 750, plan cadastral de Toulouse, section JJ, 1830 (même référence que 190)

LIGNES.	INDICATION				CLASSE.	REVENU		CASES DE LA MATRICE d'où sont tirés et où sont portées les propriétés acquises ou vendues.		ANNÉE de LA MUTATION.		NOMBRE D'OUVERTURES imposables.	
	de la SECTION	du NUMÉRO du plan.	DU LIEU-DIT, du quartier, de la rue, etc.	de LA NATURE de la propriété.		par PROPRIÉTÉ.	TOTAL.	TIRÉ de	PORTÉ à	Entrée.	Sortie.	Autre CATÉGORIE.	
												fr.	c.
1	77	750	rue d'Astorg 11	maison	770	770	171	739	1832	1894	1	64	
2	77	750	rue d'Astorg 11	maison	770	770	171	739	1832	1894	1	98/2	
3													
4													

Matrice des propriétés bâties (classement par propriétaire), section JJ, 1882-1911, case 789¹⁹⁸

Indication de la section : JJ

Indication du numéro du plan : 750

Indication de la rue : rue d'Astorg 11

Indication de la nature de la propriété : maison

Revenu par propriété :

Revenu total :

Cases de la matrice : tiré de 171 n[on] b[âties], porté à 789

Année de la mutation : entrée en 1882, sortie en 1894

Nombre d'ouvertures imposables : 1 porte cochère, 64 autres

Matrice générale des propriétés									
Société anonyme immobilière La Protectrice									
nouvelle route d'axe. 12, Limoges (1884-90)									
1882	750	rue d'Astorg 11	maison, cour et jardin	16.87		750.00	759.78	789	
	750	rue d'Astorg 11	sol	16.87	1	9.78	9.78		

Matrice générale des propriétés (bâties et non-bâties), section JJ, 1841-1914, case 171¹⁹⁹

Année de la mutation : sortie en 1882

Indication de la section : JJ

Indication du numéro du plan : 750

Indication des cantons ou lieux-dit : rue d'Astorg 11

Indication de la nature de la propriété : m[ais]on, cour et jardin ; sol

Contenance imposable par parcelle : 16 ares 87 centiares

Contenance imposable totale : 16 ares 87 centiares

Contenance imposable : classe 1, sol

Revenu par parcelle : 750 francs m[ais]on, cour et jardin ; 9 francs 78 centimes sol

Revenu total : 759 francs 78 centimes m[ais]on, cour et jardin ; 9 francs 78 centimes sol

Renvoi des mutations : porté au folio 789 B[âties]

¹⁹⁹ AC31 1G164 vue 174

Cette matrice cadastrale nous permet de connaître les anciens propriétaires de cet hôtel particulier : on y retrouve le nom de Marie Alphonse Martin d'Ayguésvives, procureur général de la Cour d'Appel de Toulouse qui n'est autre que le grand-père paternel des « petites filles modèles »²⁰⁰.

Le 09 juin 1817²⁰¹ à Toulouse, Marie Alphonse Martin d'Ayguésvives épouse Marie Camille de Malaret, la fille de Joseph François Magdelaine Baron de Malaret, maire de Toulouse, du 04 août 1811 au 11 avril 1814²⁰² qui possédait également le château de Verfeil. Ils auront un fils, Paul de Martin d'Ayguésvives, qui à la demande de son grand-père paternel qui n'avait pas eu de fils, accepta de relever le nom de Malaret et devint ainsi le Baron de Malaret par ordonnance royale du 06 septembre 1842. Le 19 novembre 1846²⁰³ à Paris, il épouse Antoinette Nathalie de Ségur.

Le propriétaire qui succède à Guillaume, en 1889 – 1890, est une société anonyme immobilière qui se nomme La Protectrice.

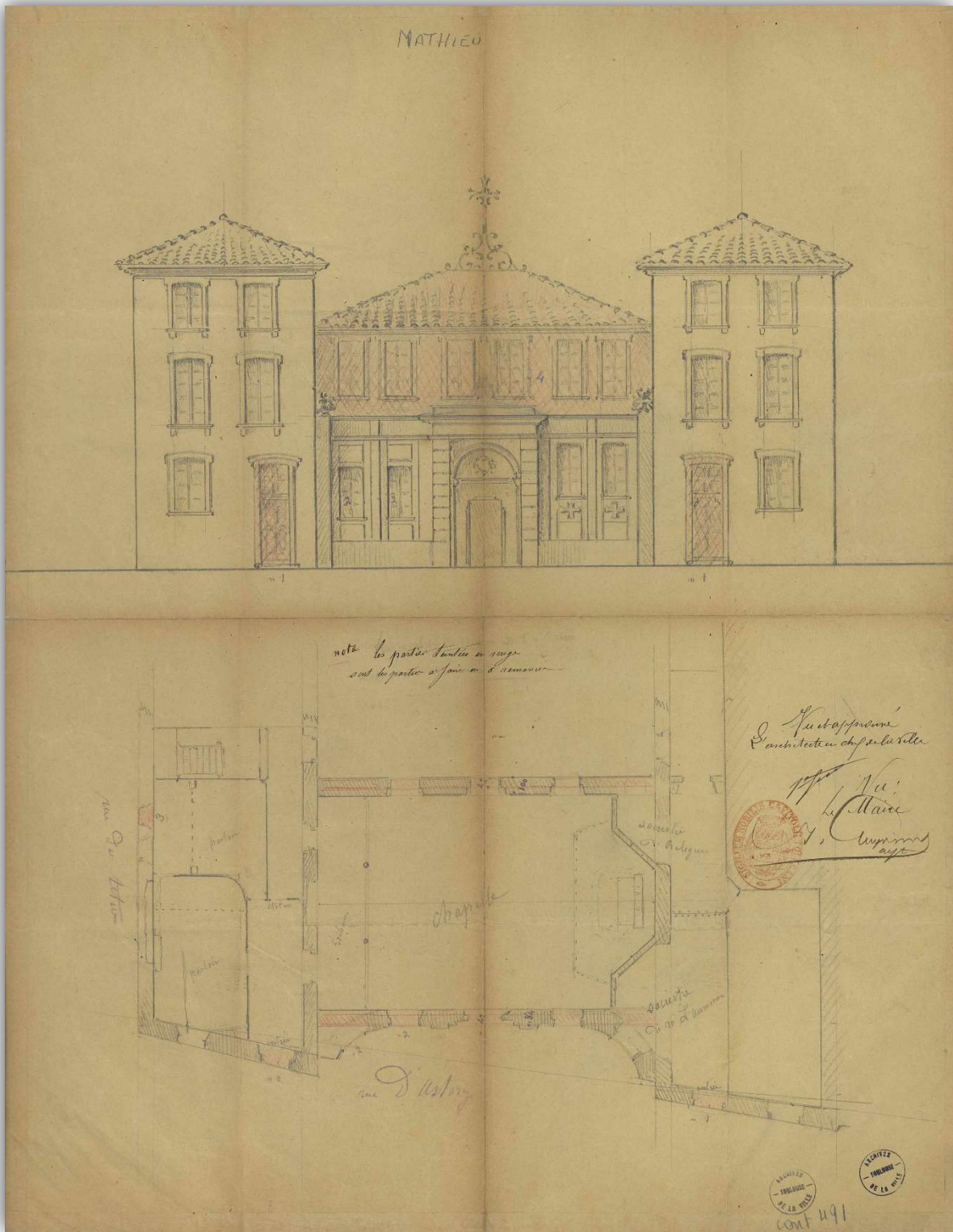
On verra plus bas que, sur sa déclaration de succession, Guillaume lègue à ses deux filles, Clotilde et Joséphine, deux maisons situées sur Toulouse dont celle-ci qui est sa dernière acquisition avant son décès. Je n'ai cependant pas trouvé de trace de vente de ce bien que ce soit chez l'une ou l'autre. J'ai souhaité me renseigner sur cette société « La Protectrice » mais malgré mes recherches sur internet, je n'ai trouvé aucune information. Ci-dessous un plan du projet de rénovation de la bâtisse proposé en 1890 par un ordre religieux (La Protectrice ?), la future école privée catholique Ozanam peut être !

²⁰⁰ Source : [Camille et Madeleine d'Ayguésvives de Malaret : "les petites filles modèles" \(1ère partie\) – Noblesse & Royautés \(noblesseetroyautes.com\)](#)

²⁰¹ AM31 1E272 vue 76

²⁰² Source : [Les Maires de Toulouse - Toulouse archives \(mairie-toulouse.fr\)](#)

²⁰³ AD75 5Mi1_2168 vue 42

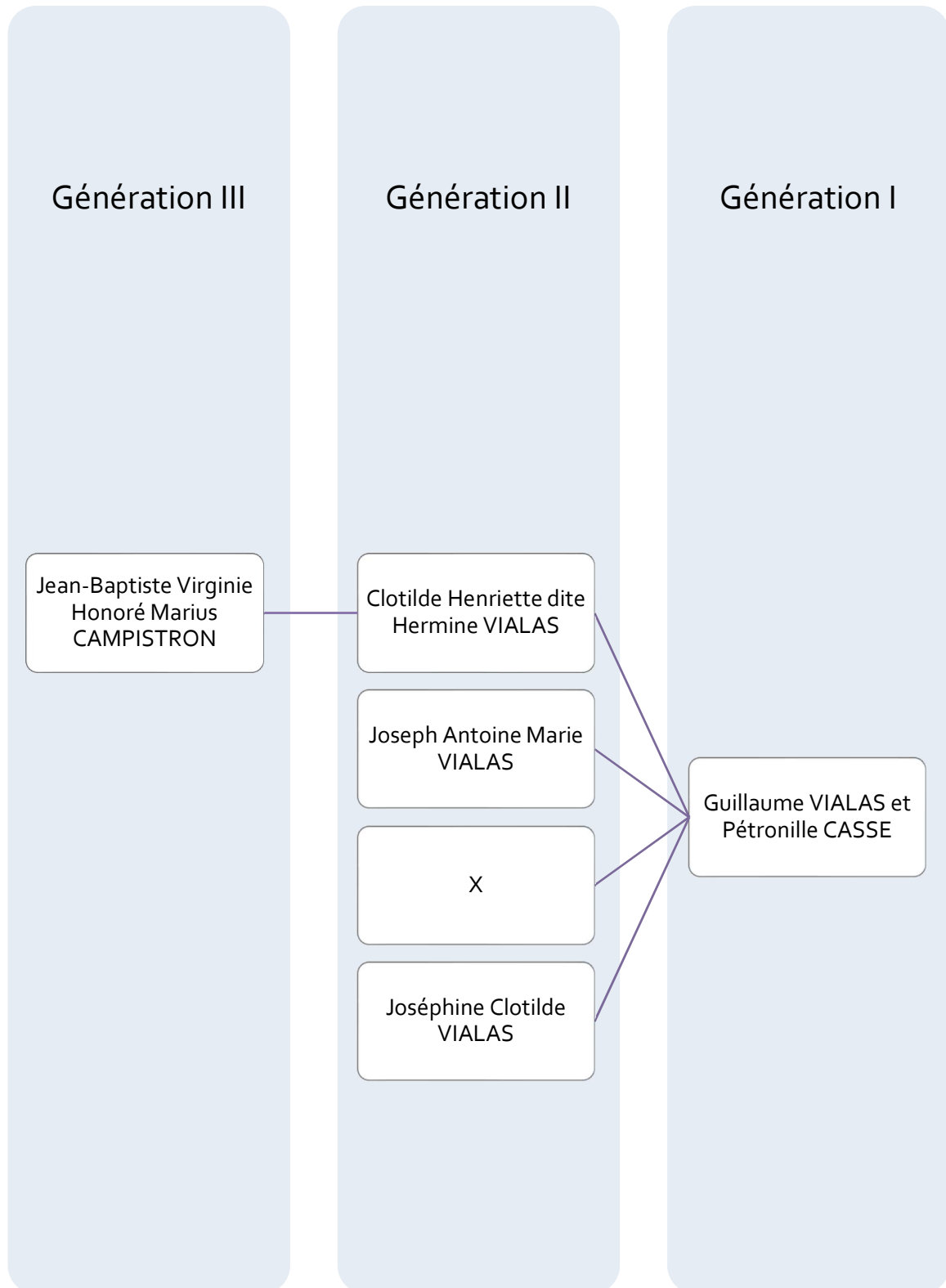


Projet d'exhaussement de l'arrière corps et modification d'ouvertures, 11 rue d'Astorg, juillet 1890²⁰⁴

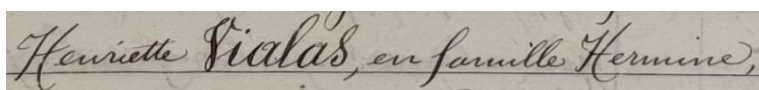
Nota : les parties teintées en rouge sont les parties à faire ou à remanier
Vu et approuvé par l'architecte de la ville, vu par le Maire

²⁰⁴ AM31 64Fi7003

C. DESCENDANCE DE GUILLAUME VIALAS ET PETRONILLE CASSE



1. Clotilde Henriette VIALAS dite « Hermine »



Clotilde est la fille aînée de Guillaume et Pétronille. Elle est née le 25 juillet 1843²⁰⁵ à dix heures du matin, au domicile de ses parents au 7 place Lucas à Toulouse. Sa déclaration de naissance est faite par son père.

Elle se marie le 09 juillet 1866²⁰⁶ à Toulouse, à l'aube de ses vingt-trois ans, avec Guillaume Maurice CAMPISTRON, élève de commerce à l'époque, né le 22 septembre 1843²⁰⁷ à Toulouse. Il est le fils de Jean Baptiste CAMPISTRON, marchand de bois et de Madeleine CABANIAL, sans profession. Lui vit chez ses parents au 15 place extérieure Saint-Michel à Toulouse. Elle, sans profession, vit chez ses parents au 19 rue d'Aubuisson à Toulouse dans le quartier Saint-Aubin.

Les bans de mariage ont été préalablement publiés devant la porte principale du Capitole les dimanches 24 juin 1866 et 01 juillet 1866 à l'heure de midi.

Les témoins présents à ce mariage sont Antoine CABANIAL, propriétaire âgé de quatre-vingts ans, le grand-père maternel de l'époux, de Jean Antoine CABANIAL, avocat âgé de quarante-deux ans, l'oncle maternel de l'époux, de Jacques CABANIAL, sans profession âgé de quarante-deux ans, aussi oncle maternel de l'époux et Joseph VIALAS, propriétaire âgé de cinquante-cinq ans, l'oncle de Clotilde. Tous sont domiciliés à Toulouse.

Quelques mois auparavant, le 21 avril 1866²⁰⁸, ils passent un contrat de mariage chez Maître AMILHAU notaire à Toulouse. Le couple se marie sous le régime dotal.

Guillaume VIALAS donne et constitue en dot à sa fille : deux douzaines de draps de lit neufs en fil, six douzaines de serviettes neuves en fil, deux douzaines de tabliers de cuisine et deux douzaines d'essuie-mains neufs et aussi en fil (le tout évalué huit cents francs) et une somme de mille francs, destinée à l'acquisition de meubles et objets mobiliers pour garnir le logement des futurs époux. Il s'engage à les remettre à son futur gendre avant la célébration du mariage, cependant les objets resteront la propriété exclusive de Clotilde qui aura droit de les reprendre en nature ou en argent à la dissolution du mariage.

²⁰⁵ AM31 N° 1360 1E349 vue 171

²⁰⁶ AM31 N° 461 1E423 vue 160

²⁰⁷ AM31 N° 1731 1E349 vue 219

²⁰⁸ AD31 N° 305 3E26672

Guillaume VIALAS verse aussi une somme de dix mille francs en espèces et monnaies, à Jean Baptiste CAMPISTRON, père de Guillaume, qui s'en reconnaît débiteur envers Clotilde à laquelle il en fournit reconnaissances sur une maison avec jardin située au 96 rue Saint-Michel à Toulouse et sur des bâtiments servant de magasins situés au 25 rue des Trente-six-Ponts à Toulouse. Cette somme ne sera éligible et remboursable que dans l'année qui suivra le décès de Mr CAMPISTRON, père, qui s'oblige à en servir les intérêts au taux de 5% par an, payables en fin d'année.

De son côté Jean Baptiste CAMPISTRON déclare employer son fils aux divers travaux et occupations du commerce familial situé au 15 place Saint-Michel à Toulouse. Guillaume accepte l'offre de son père. En guise de rémunération, son père lui accorde le quart des bénéfices nets que son commerce produira annuellement. Bénéfices qui seront établis par les livres de commerce et l'inventaire qui en est fait à la fin de chaque année conformément aux prescriptions de la loi. Pour faciliter la perception des droits d'enregistrement, Jean Baptiste CAMPISTRON déclare que le quart des bénéfices qu'il accorde à son fils Guillaume, d'après les revenus que lui donnent les opérations de son commerce ce jour-là, s'élèvent à quinze cents francs. Il s'engage à fournir également aux futurs époux, un logement composé de quatre pièces (deux chambres à coucher, un salon et une cuisine) au second étage de sa maison située au 15 place Saint-Michel à Toulouse. Une somme annuelle de cent francs à titre d'indemnité de logement sera accordée à Guillaume s'il venait à ne plus vouloir conserver ce logement ou si son père venait à en reprendre possession. S'il ne souhaite plus travailler avec son père, Guillaume se verra privé de sa rémunération.

La somme de dix mille francs, constituée en dot, sera exigée soit pour l'acquisition d'immeuble, soit en placement hypothécaires, soit en achat de rentes, d'actions de la Banque de France, d'obligations du Crédit foncier de France, ou d'obligations des chemins de fer français le tout avec l'agrément de Clotilde, sa future épouse et avec mention de dotalité sur tous les titres et pièces. En échange, les immeubles ainsi acquis des fonds dotaux ainsi que tous les autres titres et valeurs seront dotaux mais ils pourront toujours être aliénés, cédés, échangés et transférés.

Pour finir, Guillaume VIALAS réserve le droit de retour des sommes et des objets mobiliers constitués en dot à sa fille en cas de prédécès de celle-ci et sa postérité avant le donateur.

Les témoins présents qui ont signé sur ce contrat de mariage sont, hormis les personnes citées dans celui-ci, Pétronille VIALAS, la mère de Clotilde, Joséphine VIALAS, sa sœur, Madeleine CAMPISTRON, la mère de Guillaume, des membres de la famille CAMPISTRON et de la famille CABANIAL.

Ils vivent dans différents domiciles tout au long de leur vie de couple.

En 1872²⁰⁹, Ils sont domiciliés au 14 place extérieure Saint-Michel à Toulouse dans le logement que Jean Baptiste CAMPISTRON, père, s'est engagé à leur fournir à leur mariage. Ils vivent ensemble avec leur fils Jean-Baptiste Honoré Marius âgé de quatre ans et Raymond CAMPISTRON, le frère cadet de la famille âgé de vingt-quatre ans.

En 1876²¹⁰, Guillaume et leur fils sont domiciliés à la même adresse mais Clotilde « Hermine » n'y apparaît pas.

Dans la partie consacrée à sa sœur Joséphine, je vous ferai part de mon point de vue sur cette absence concernant cette année-là, ainsi que pour l'année 1886.

En 1891²¹¹, Clotilde vit avec son fils âgé de vingt-trois ans et Eugénie GERAUD, une domestique âgée de vingt ans au 23 rue des Trente-six-Ponts dans le quartier Saint-Michel à Toulouse.

Guillaume CAMPISTRON décède le 24 janvier 1894²¹², à l'âge de cinquante ans, à deux heures et demi de l'après-midi dans sa maison d'habitation situé dans le hameau « les moutous » dans la commune de Aurin (31), canton de Lanta, au Sud-Est de Toulouse. Sur son acte de décès, il est mentionné qu'il habite avec sa mère.

Ne trouvant pas trace de Guillaume depuis le recensement de 1876, je me suis tourné vers les moteurs de recherche (Filae, Généanet ...) et c'est grâce à cela que j'ai pu trouver son acte de décès. J'ai essayé de retracer son parcours à travers les recensements mais la commune de Aurin n'en propose pas avant 1896. Il faudrait étudier la vie de ses parents pour avoir certaines réponses.

En 1906²¹³, Clotilde habite à la même adresse avec son fils, sa belle-fille Marie BONSIRVEN et Pauline FOURNIER, une domestique âgée de vingt-six ans.

En 1911²¹⁴, elle est toujours domiciliée au 23 rue des Trente-six-Ponts avec son fils, sa belle-fille, ses deux petits-enfants et Pauline FOURNIER.

²⁰⁹ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003542_0456

²¹⁰ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003546_0529

²¹¹ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003559_0700

²¹² AD31 00002_E_IM_002927_0012

²¹³ AD31 FRAD031_00006_M_000346_D001_0356

²¹⁴ AD31 FRAD031_00006_M_000393_D001_0149

Clotilde décède le 26 octobre 1915²¹⁵, à son domicile au 23 rue des Trente-six-Ponts à Toulouse à six heures du soir à l'âge de soixante-douze ans. Elle sera inhumée dans le caveau familial CAMPISTRON, situé en section 4 de la division 1, au cimetière Terre-Cabade à Toulouse.

Sur sa déclaration de mutation par décès datant du 19 juillet 1916²¹⁶, il est inscrit que son fils Jean-Baptiste CAMPISTRON, son fils unique, est son seul héritier. La succession comprend :

- Un mobilier d'une valeur de neuf cent quarante-huit francs.
- Une maison d'habitation située au quartier Pont de Bois à Saint-Marcel-Paulel (31), non louée, d'un revenu cadastral brut de deux cents francs (capital par vingt) soit quatre mille francs :

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DE LA MATRICE CADASTRALE
de la commune de *S^t Marcel Paulel (Case 11)*

M Campistron Guillaume Maurice la veuve née Valad 23 rue des 36 Ponts.

Bordeaux. — Imprimerie centrale Delmas. — Mod. 1460 sp. H-G.

ANNÉES DES MUTATIONS		SECTION du PLAN	LIEU-DIT DU QUARTIER, DE LA RUE, ETC.	NATURE DE LA PROPRIÉTÉ	REVENU NET	CASES DE LA MATRICE d'oh sont tirées et oh sont portées les propriétés acquises ou vendues		NOMBRE D'OUVERTURES imposables		OBSERVATIONS
ENTRÉE	SORTIE					TITRE de	PORTÉ à	Autre CATÉGORIE		
		13	Pont de bois	maison	FR. C. 150				13	
					A reporter....	150			13	

- Une propriété rurale située à Saint-Marcel-Paulel, d'une contenance totale de douze hectares et sept ares, non louée, d'un revenu brut mensuel de neuf cents francs (capital par vingt-cinq) soit vingt-deux mille cinq cents francs :

²¹⁵ AM31 N° 3416 1E685 vue 166

²¹⁶ AD31 N° 42 3Q31/76

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

Propriétés non Bâties

EXTRAIT

DE LA MATRICE CADASTRALE DE LA COMMUNE

de Saint-Marcel-Paulès folio 33

DIVISSEMENT
Couloude

M. Camystron Guillaume Maurice, Leveuve
née Vialat, 23 rue des 36 ponts Couloude

Bordeaux. — Imprimerie centrale Delmas. — Mod. 1457 bis

SECTION.	N° DU PLAN.	CANTON, triage OU LIEU DIT.	NATURE de LA PROPRIÉTÉ.	CONTENANCE.		CLASSES.	REVENU imposable CADASTRAL.	FOLIO d'ou sont tirées et ou sont passées les parcelles matées.	
								Tirées de	Passées à
13	11. p	Lissac	Pré	7	11	1	6 26		
	21. p	Prairie de Paulès	Pré	12	31	1	10 87		
	61. p	id	Pré	27	20	1	24 02		
	80	Pour de bois	Ène	86		1	55 04		
	83	id	Ène	29		1	18 56		
	84	id	Ène	29	10	2	20 34		
	86 p	id	Ène	1	08	2. 3	49 91		
	86 p	id	Parc	14	10	11	18 05		
	87 p	id	Ène	19	80	3	7 92		
	87 p	id	Parc	1	70	11	2 17		
	88 p	id	<small>sol de maison bâtimens matés cours.</small>	5	40				
	88 p	id	Parc	1	70	11	2 18		
	89	id	Jardin	1	90	11	1 82		
	90 p	id	Parc	3	65	11	4 67		
	90 p	id	<small>Bâtimens matés cours dépendances</small>	2	00				
	90 p	id	Parc	6	00	11	24		
	90 p	id	Ène	1	01	3. 4	32 42		
	96	Canerasse	Ène	49	40	4	11 86		
	97	Graves	Ène	52	60	4	12 62		
	98	Petite prairie	Ène	91	50	4	21 96		
	101 p	id	Pré	9	28	2	5 20		
	126 p	Gabad	Ène	98	38	4	23 61		
	143	Saulou	Ène	29	20	11	7 01		
	166	id	Ène	27	12	3	14 85		
	170 p	id	Ène	59	02	3	23 61		
	226	ad quatre Cantons	Ène	78	00	4	18 72		
	231 p	En Pontet	Ène	13	51	4	3 26		
	237 p	id	Ène	59	03	4	14 17		
	310	Bextron	Ène	1	63	4	39 23		
A reporter..				12	07	94	450	68	

Au total vingt-neuf parcelles représentées ainsi :



Extrait du cadastre de Saint-Marcel-Paulel, section B, éch. 1/2500, 1836²¹⁷

A cette somme il y est fait une déduction de la moitié du capital d'une rente viagère hérité de son père, Guillaume VIALAS, légataire universel de son frère Joseph, qui a procédé au partage de celle-ci entre ses deux filles lors de sa succession et d'une inscription hypothécaire afin d'en garantir le service, le tout s'élevant à deux mille sept cent cinquante francs. Acte passé chez Maître PERRIN notaire à Toulouse en date du 05 mai 1892.

Le total de la succession s'élève à vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix-huit francs.

Il n'est pas fait mention de testament concernant Clotilde « Hermine » VIALAS

²¹⁷ AD31 00003_P_004558

2. Joseph Antoine Marie VIALAS et X

Joseph Antoine Marie est le deuxième enfant de Guillaume et Pétronille. Il est né le 30 avril 1849²¹⁸ à dix heures du soir à leur domicile situé au 52 boulevard Saint-Aubin à Toulouse. Sa vie fut courte car il décède seulement dix mois et vingt-six jours après sa naissance soit le 26 mars 1850²¹⁹ à onze heures du matin, au domicile familial au 7 rue des Cimetières-Saint-Aubin. C'est son oncle Joseph VIALAS qui déclare son décès.

Deux ans plus tard, la famille est endeuillée une seconde fois à la naissance d'une fille mort-née le 03 avril 1852²²⁰ à sept heures du matin au même domicile. Joseph VIALAS est à nouveau le déclarant.

Dans son livre « Le syndrome du Gisant, un subtil enfant de remplacement », Salomon SELLAM nous parle des enfants mort-nés et en dit la chose suivante²²¹ : « Lorsqu'un enfant décède à la naissance et qu'il n'a pas pu être baptisé, il est considéré comme étant un ange. On ne sait pas si sa vie aurait été un modèle de bonté ou de péché. Dans ce cas, il ne va ni au purgatoire, ni au paradis. Son seul territoire se cantonne aux limbes, dans le ciel. Il ne peut se reposer que sur les nuages et c'est pour cette raison qu'il est toujours représenté avec des ailes. D'ailleurs, chez certains orthodoxes, il existe une expression très adaptée lorsque l'on désigne un enfant mort-né. On dit qu'il est né au ciel. De plus, une expression très populaire illustre parfaitement ce propos. Elle concerne les « faiseuses d'anges », les femmes qui étaient sollicitées pour pratiquer des avortements clandestins et qui étaient passibles de la peine de mort par les tribunaux. »

J'ai trouvé intéressant de parler de Joseph Antoine Marie à travers la psychogénéalogie.

Quelques notions de psychogénéalogie :

Il y a le vécu et le ressenti (côté émotionnel), le ressenti transgénérationnel accompagne un événement précis vécu par un ascendant et va être mémorisé. C'est ce qu'on appelle la mémoire transgénérationnelle.

²¹⁸ AM31 1E367 vue 116

²¹⁹ AM31 1E372 vue 77

²²⁰ AM31 1E378 vue 96

²²¹ Source : « Le syndrome du Gisant, un subtil enfant de remplacement » Salomon SELLAM, Editions Bérangel, seconde édition (2004).

On a des mémoires génétiques, des mémoires psychologiques, des mémoires transgénérationnelles. Le but étant de rechercher des liens.

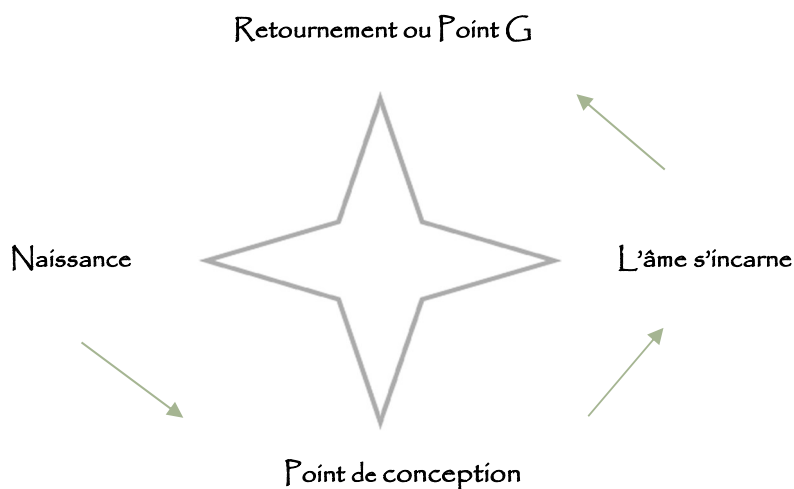
Quand un parent ne s'autorise pas à faire le deuil de quelqu'un de cher, il n'autorise pas ses propres enfants à le commencer et à le terminer. Ceux-ci sont pris dans une sorte de fidélité familiale inconsciente (F.F.I.) qui ne leur permet pas d'avancer sur le chemin, sans l'aval de leurs ascendants.

Il existe différents deuils :

- Le deuil réel d'une personne (de son corps) ;
- Le deuil émotionnel dit deuil « symbolique » (sentiments de manque, d'injustice, perte d'un amour ...);
- Le deuil du souvenir (la personne est toujours présente dans la pensée).

L'étude :

Pour trouver ces points de concordances, plusieurs outils peuvent être utilisés. Dans le cas présent, nous pouvons utiliser la redondance des prénoms et « la croix d'incarnation » :



Le point G :

Un gisant est une personne conçue et née après le décès d'un aïeul dont la date de naissance, entre autres, correspond à une des dates (naissance, conception, décès) de cet aïeul. C'est aussi un enfant qui naît après un décès, une fausse couche, une IVG d'un enfant de sa fratrie. Ce qui va réellement caractériser un gisant, c'est la coïncidence de son « point G », autrement dit sa date de naissance + 9 mois (= temps d'une gestation symbolique, à la fin de laquelle le gisant rencontre symboliquement le défunt) avec la date de naissance, de décès ou de conception d'un défunt.

On tolère un écart de plus ou moins 7 jours pour admettre la correspondance des dates.

Correspondance de dates possibles entre une personne et un de ses ancêtres :

- Date de conception de l'ancêtre	- Date de conception de la personne
- Date de naissance de l'ancêtre	- Date de naissance de la personne
- Date de décès de l'ancêtre	- Date de décès de la personne

On prend la date de naissance à laquelle nous ajoutons 3 mois, cela nous donne une date qui correspond au point de conception (1 an soit 12 mois - 3 mois = 9 mois de grossesse).

→ Pour Joseph Antoine Marie : date de naissance 30 avril + 3 mois = 30 juillet = **point de conception**.

On rajoute 3 mois à cette date, cela nous donne une date correspondant au 3^{ème} mois de grossesse. C'est le moment où l'âme s'incarne dans le fœtus. C'est le moment où le véritable lien avec la mère se réalise.

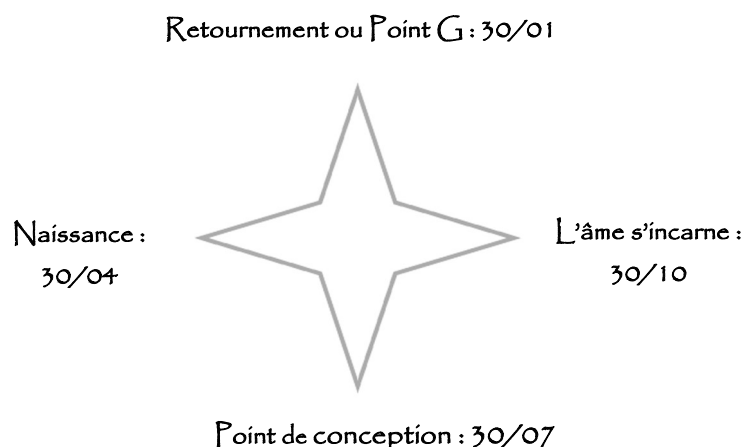
→ Pour Joseph Antoine Marie : 30 juillet + 3 mois = 30 octobre = **l'âme s'incarne**.

On rajoute 3 mois à cette date, cela nous donne une date correspondant au point G appelé aussi « **retournement** ». C'est le moment où l'enfant se retourne dans le ventre de la mère, où il se prépare à la naissance.

→ Pour Joseph Antoine Marie : 30 octobre + 3 mois = 30 janvier = **point G (gisant)**

Ensuite il faut regarder dans l'arbre généalogique, les ancêtres qui ont des dates (naissance, mariage, décès) qui correspondent aux 4 dates positionnées sur la croix (avec une marge de 7 jours). Cela nous permettra de voir avec quels ascendants Joseph Antoine Marie est en lien.

→ Voici ce que cela donne pour Joseph Antoine Marie VIALAS :



Naissance : 30 avril ±7j

Pétronille CASSE, sa mère, est née le 24 avril 1822

Joseph VIALAS, son oncle, est né le 29 avril 1809 (c'est lui qui déclare son décès)

Point de conception : 30 juillet ±7j

Jean Antoine Marie VIALAS, son grand-père paternel, est décédé le 07 aout 1834

L'âme s'incarne : 30 octobre ±7j

Guillaume Jean Joseph CAMPISTRON, son petit neveu, est né le 28 octobre 1904

Jeanne Marie AMANS, son A.A.G.M.M, est née le 01 novembre 1730

Retournement ou point G : 30 janvier ±7j

Margueritte FOURNIER, sa grand-mère maternelle, est décédée le 23 janvier 1858

Les significations :

Les ancêtres qui vont avoir une date correspondant à notre **naissance** et à notre **conception** sont des personnes représentent une forte reliance, c'est comme si l'on reprenait le flambeau de leur vie (ce qu'ils ont réussi ou raté).

Les ancêtres qui vont avoir une date tombant sur la date où **l'âme s'incarne** sont des ancêtres qui vont être liés à notre relationnel, à la vie de couple, à toutes les formes d'amour et d'amitié. Ce sont les ancêtres avec qui il peut y avoir un lien relationnel fort.

Les ancêtres qui vont avoir une date correspondant au **gisant** :

- Il peut y avoir des énergies liées aux ancêtres qui empêchent le retournement du fœtus, qui le bloquent, alors que celui-ci est essentiel pour le fœtus.
- Ce peut être une mort non célébrée, un deuil non accepté et qui « pollue » la personne. La personne porte le poids de cet ancêtre (ce qu'il n'a pas pu mettre en place...).

Cette brève étude montre à l'évidence des utilisations redondantes des mêmes prénoms au fur et à mesure des générations. Les croisements réalisés en partant de Joseph nous montrent un lien particulièrement fort avec Guillaume Jean Joseph Campistron : à la fois par le prénom et par une date liée au moment où l'âme s'incarne. Il m'est impossible de savoir si cela a eu des répercussions sur la vie de Guillaume mais cela ouvre à toutes les réflexions.

Il paraît opportun d'utiliser ces outils dans le cadre de problématiques à résoudre au présent, pour aider des familles qui rencontrent des points de blocages.

3. Joséphine Clotilde VIALAS

Joséphine est la benjamine du couple. Elle est née le 22 septembre 1853²²² à une heure du matin au domicile de ses parents au 7 rue des Cimetières-Saint-Aubin. Sa déclaration de naissance est faite par son père.

Elle se marie, en premières noces, le 14 septembre 1872²²³ à Toulouse avec Raymond Philippe CAMPISTRON le frère cadet de Guillaume, son actuel beau-frère. On appelle cela en généalogie une union remarquable. Raymond, élève de commerce, né le 24 octobre 1847²²⁴ à Toulouse est domicilié chez ses parents au 15 place extérieure Saint-Michel à Toulouse. Joséphine, quant à elle, est domiciliée au 11 rue d'Aubuisson à Toulouse chez ses parents.

Les bans de mariage ont été préalablement publiés devant la porte principale du Capitole les dimanches 25 août 1872 et 01 septembre 1872 à l'heure de midi.

Les témoins présents à ce mariage sont Joseph VIALAS, propriétaire âgé de soixante-trois ans, l'oncle de Joséphine, les autres sont des amis (architecte, élève de commerce, tapissier). Tous sont domiciliés à Toulouse.

Deux mois auparavant, le couple passe un contrat de mariage le 20 juillet 1872²²⁵ chez Maître Charles DUPUY, notaire à Toulouse. Le couple se marie sous le régime dotal.

Pour « témoigner à sa fille, future épouse, la satisfaction qu'il en éprouve », Guillaume VIALAS donne et constitue en dot à Joséphine la même quantité de linge qu'il donna à sa sœur aînée Clotilde lors de son mariage. A cela il ajoute une somme de mille francs, destinée à l'acquisition de meubles et objets mobiliers pour garnir le logement des futurs époux. Somme qu'il s'engage à verser à son futur gendre avant la célébration civile du mariage.

Guillaume VIALAS verse aussi une somme de dix mille francs en espèces et monnaies, à Jean Baptiste CAMPISTRON, père de Raymond, qui s'en reconnaît débiteur envers Joséphine à laquelle il en fournit reconnaissance sur une maison, composée de trois corps, située au 15 place Saint-Michel à Toulouse. Cette somme ne sera éligible et remboursable que dans l'année qui suivra le décès de Mr CAMPISTRON, père, qui s'oblige à en servir les intérêts au taux de 5% par an, payables en fin d'année.

²²² AM31 N° 1838 1E379 vue 233

²²³ AM31 N° 833 1E446 vue 115

²²⁴ AM31 N° 1595 1E361 vue 202

²²⁵ AD31 N° 660 3E31488

De son côté Jean Baptiste CAMPISTRON, associé avec Guillaume CAMPSITRON, son fils aîné, déclare employer Raymond, son fils cadet pour s'occuper des affaires du commerce familial situé au 15 place Saint-Michel à Toulouse. Raymond accepte l'office de son père. Il devra y consacrer tout son temps et toute son aptitude, sans responsabilité personnelle, et ce sous la surveillance de son père.

Tant pour rémunérer son fils de ses soins et de son travail assidu, que pour l'aider à supporter les charges du mariage, Jean Baptiste CAMPISTRON accorde à Raymond le tiers des trois quarts des bénéfices nets que son commerce produira annuellement. Bénéfices qui seront établis par les livres de commerce et l'inventaire qui en est fait à la fin de chaque année conformément aux prescriptions de la loi. Jean Baptiste CAMPISTRON, le père, aura une moitié des dits bénéfices et chacun de ses enfants un quart de ceux-ci. Pour faciliter la perception des droits d'enregistrement, Jean Baptiste CAMPISTRON déclare que le quart des bénéfices qu'il accorde à son fils Raymond, d'après les revenus que lui donnent les opérations de son commerce ce jour-là, s'élèvent à quinze cents francs.

Il s'engage à fournir également aux futurs époux, un logement composé de quatre pièces (deux chambres à coucher, un salon et une cuisine) au premier étage de sa maison située au 15 place Saint-Michel à Toulouse. Guillaume et Clotilde se sont vu proposer le second. Dans le cas où Raymond ne voudrait pas conserver ce logement ou si son père venait à devoir le reprendre, il lui payerait, à titre d'indemnité de logement, une somme annuelle de cent francs et s'il venait à ne plus vouloir travailler avec son père, ces bénéfices ne lui seraient plus accordés.

La somme de dix mille francs, constituée en dot sera exigée soit pour l'acquisition d'immeuble, soit en placement hypothécaires, soit en achat de rentes, d'actions ou d'obligations, le tout avec l'agrément de Joséphine, sa future épouse et avec mention de dotalité sur tous les titres et pièces.

En échange, les immeubles ainsi acquis des fonds dotaux ainsi que tous les autres titres et valeurs seront dotaux mais ils pourront toujours être aliénés, cédés, échangés et transférés. Pour finir, Guillaume VIALAS réserve le droit de retour des sommes et des objets mobiliers constitués en dot à sa fille en cas de prédécès de celle-ci.

Les témoins présents qui ont signé sur ce contrat de mariage sont, hormis les personnes citées dans celui-ci, Pétronille VIALAS, la mère de Joséphine, Clotilde CAMPISTRON, sa sœur, Joseph VIALAS, son oncle, Antoinette DAUBIN, sa tante et d'autres membres de la famille de l'époux.

Ils vivent ensemble dans différents domiciles tout au long de leur vie de couple.

En 1876, Ils sont domiciliés au 14 place extérieure Saint-Michel à Toulouse avec Guillaume CAMPISTRON le frère aîné de Raymond, Jean-Baptiste leur neveu âgé de huit ans et Madeleine CABANIAL, âgée de cinquante ans, veuve de Jean Baptiste CAMPISTRON.

Une personne supplémentaire vit avec eux, elle se prénomme Eugénie CAMPISTRON et est âgée de vingt-trois ans. Comme je l'ai énoncé précédemment, il se pourrait qu'il s'agisse en fait de Clotilde « Hermine » CAMPISTRON, la sœur de Joséphine. En effet, son mari et son fils y sont bien recensés et Jean Baptiste CAMPISTRON, sur les contrats de mariage respectifs de ses deux fils, leur fournit un logement à cette adresse (au premier et au second étage). Serait-elle enregistrée sous un autre prénom ?

En 1886²²⁶, ils sont domiciliés au 39 rue des Trente-six-Ponts à Toulouse avec une dénommée Romérine CAMPISTRON, rentière âgée de quarante-trois ans.

Sur ce recensement datant de 1886, il y a une petite erreur car il est noté que Romérine est l'épouse de Raymond, chef de famille, et que Joséphine est leur fille. Or en faisant un rapide calcul des années de naissances, nous retrouvons bien les âges annoncés sur ce registre. Les informations portées sont tout simplement impossibles pour ce qui est de la filiation car Raymond serait devenu père à l'âge de six ans ! Néanmoins, Il n'est pas à exclure qu'il s'agisse de Clotilde car je ne la trouve pas dans les recensements en 1886. Elle aurait bien quarante-trois ans cette année et la ressemblance phonétique du prénom Romérine avec celui d'Hermine est assez troublante.

En 1891²²⁷, ils habitent au 1 allée Saint-Michel avec Claire BOUSQUIERE, une domestique âgée de vingt et un ans.

En 1896²²⁸, seules Joséphine et Claire BOUSQUIERE, âgée de vingt-cinq ans sont recensées. Raymond CAMPISTRON décède cette année-là le 11 janvier 1896²²⁹ à cinq heures du matin dans leur maison au 1 allée Saint-Michel à Toulouse à l'âge de quarante-huit ans.

²²⁶ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003555_0778

²²⁷ AD31 FRAD031_00001_NUM_AC_003559_0771

²²⁸ AD31 FRAD031_00006_M_000272_D001_0216

²²⁹ AM31 N°100 1E572 vue 16

Après plusieurs recherches dans les tables décennales, je n'ai pas trouvé de descendance pour ce couple. Ce n'est que lorsque j'ai pu consulter son second contrat de mariage que j'ai pu lire la mention « veuve sans enfants ». Elle n'en n'aura pas non plus avec son second mari, car sur sa déclaration de succession il est écrit « la défunte n'ayant ni ascendants ni descendants ».

Un élément permettrait, à mon sens, d'expliquer le fait qu'elle n'ait pas eu d'enfants en premières noces.

Sur la liste des conscrits du canton de Toulouse Sud de l'année 1867, on peut lire que Raymond CAMPISTRON souffrait de varicocèle.

49	1 ^{er} Campistron		Né le 24 Octobre 1847 à Toulouse c ^{on} d ^u Sud dép ^{ar} d ^e la H ^{au} te-G ^{ar} onne			
	2 ^{ème} Raymond Philippe	1 ^{er} employé de commerce	résidant à Toulouse canton Sud d ^e la H ^{au} te-G ^{ar} onne	Varicocèle.	Exempté	Évidemment au 1 ^{er} tirage
	3 ^{ème} "		fil ^{le} de Jean Baptiste et d ^e Madeleine Cabanial			
	4 ^{ème} 1.2	2 ^{ème} 1 ^m 67	domiciliés à Toulouse.			

Liste des conscrits du canton de Toulouse Sud de l'année 1867²³⁰

Numéro du tirage : 49

Nom : CAMPISTRON

Prénom : Raymond Philippe

Degré d'instruction : 1.2

Profession : employé de commerce

Taille : 1 m 67

Né le : 24/10/1847 à Toulouse

Canton : Sud, département de la H[au]te-G[aron]ne

Résidant : Toulouse, canton Sud, département de la H[au]te-G[aron]ne

Fils de : Jean Baptiste et de Madeleine CABANIAL domiciliés à Toulouse

Motif d'exemption : Varicocèle

Décision prise par le conseil de révision : Exempté

Motif de la décision : Tubercule au cordon

²³⁰ AD31 1R238 vue 212

Le conseil de révision l'exemptera pour motif de « tubercule au cordon ».

La varicocèle²³¹ se caractérise par la dilatation d'une veine (varice) au niveau du cordon spermatique. Même si le lien entre varicocèle et infertilité n'est toutefois pas confirmé, les chiffres font suspecter un impact sur la fécondité : 35% des hommes touchés par une infertilité primaire (lorsqu'aucune grossesse dans le couple n'a été obtenue avec naissance d'un enfant) présentent une varicocèle, 80% lorsqu'il s'agit d'une infertilité secondaire (impossibilité de concevoir naturellement de nouveau alors qu'une ou plusieurs grossesses ont abouti à la naissance d'un enfant), contre seulement 15% dans la population générale.

Joséphine se marie l'année suivante, en secondes noces, le 18 décembre 1897²³² à Toulouse à l'âge de quarante-quatre ans avec Marie Victor Edouard GIRAUDEAU.

Edouard GIRAUDEAU, comme il est le plus couramment désigné, âgé de quarante-sept ans, est né le 15 août 1850²³³ à La Rochelle (Charente-Inférieure). Directeur de la Banque de France du Puy (Haute-Loire) où il vit, il est le fils de Jacques Edouard GIRAUDEAU, capitaine au long cours et de Esther MALLET, propriétaire sans profession. Il procède à ce mariage avec le consentement de ses parents, donné par acte de brevet le 27 novembre 1897 devant la mairie de La Rochelle. Joséphine, quant à elle, se présente à ce mariage comme personne libre et indépendante sans ascendants vivants.

Les bans de mariage ont été préalablement publiés devant la porte principale du Capitole les dimanches 28 novembre 1897 et 05 décembre 1897 à l'heure de midi et à la mairie du Puy, les mêmes jours.



Publication de mariage du Puy en 1897²³⁴

²³¹ Source : https://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=varicocele_pm consulté le 20/05/2021

²³² AM31 N° 1105 1E576 vue 372

²³³ AD17 N° 287 2E312-641 vue 80

²³⁴ Source : [Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire 29 novembre 1897 - \(29-novembre-1897\) | RetroNews - Le site de presse de la BnF](#)

Les témoins présents à ce mariage sont Charles GIRAUDEAU, docteur en médecine âgé de quarante-trois ans, le frère du futur et les autres sont des amis (ingénieur, colonel de gendarmerie en retraite, ...). Tous sont domiciliés à Toulouse.

Le couple passe un contrat de mariage, le même jour, à l'hôtel de la poste situé au 38 rue Alsace Lorraine, avec Maître Jean Jacques LANSAC notaire à Toulouse²³⁵. Ils se marient sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, ce qui veut dire que tous les biens meubles et immeubles qu'ils pourront acquérir pendant le mariage par succession, donation, legs ou autres leurs demeureront propres.

Edouard GIRAUDEAU déclare qu'il possède et apporte au mariage une somme de six mille cinq cents francs.

Joséphine, de son côté, déclare qu'elle possède et apporte au mariage une créance au capital de onze mille trois cents francs, établie à son profit sur un certain Monsieur Hippolyte GOUX, ancien instituteur rentier et Demoiselle Marie Pètré BAYSSET, son épouse, demeurant ensemble au Vernet (Haute-Garonne), qui en sont débiteurs solidaires formant le solde du prix d'une propriété située dans la commune de Clermont-le-Fort (village voisin du Vernet). Propriété d'une valeur de trente mille francs qui leur a été vendue par Joséphine suivant un acte passé le 01 mai 1896 chez Maître LAFORGUE notaire à Venerque (Haute-Garonne) et inscrit au bureau des hypothèques de Toulouse le 09 mai 1896²³⁶.

Elle apporte, également au mariage, quatre maisons situées à Toulouse :

Une première, élevée de plusieurs étages, située au 11 place Saint-Georges d'une valeur de vingt-cinq mille francs. Une deuxième, composée d'une cour et d'un jardin située au 98 et 99 grande rue Saint-Michel d'une valeur de dix mille francs. Une troisième située au 49 descente du Port-Garaud (devenue en 1956, l'avenue Maurice-Hauriou située dans le quartier des Carmes) d'une valeur de dix mille francs et un petit bien de campagne, composé de maison d'habitation, chai, jardin et vigne, d'une superficie d'un hectare vingt-huit environ situé au quartier Saint-Simon d'une valeur de dix mille francs également.

Il est précisé que le montant de son apport est grevé de dettes hypothécaires ou chirographaires²³⁷ pour une somme de sept mille huit cents francs (six mille francs à Madame Nazair BLANC, quinze cents francs à Madame Françoise JOUGLA, couturière, et trois cents francs à Madame Catherine PERIES, ancienne cuisinière, toutes domiciliées

²³⁵ AD31 N° 724 3E38968

²³⁶ AD31 N° 213 bis 4Q3/1202

²³⁷ NB : Dettes ne disposant d'aucune sureté particulière

à Toulouse) et d'une rente ou pension annuelle et viagère de deux cent soixante-quinze francs due à Madame LEONARD, ancienne domestique demeurant à Auterive (31). A la dissolution du mariage, le tiers du mobilier existant appartiendra à Edouard tandis que Joséphine en aura les deux tiers.

Ils s'installent sur Aurillac (15) du fait des obligations professionnels de son mari.

En 1901, ils sont domiciliés au 61 avenue de la République à Aurillac où ils vivent, en compagnie de Mélanie DUJOL, une domestique âgée de trente-six ans, dans un logement de fonction fourni par la Banque de France.



Source : <https://www.google.fr/maps> consulté le 02/04/2021

Les logements voisins sont occupés par d'autres employés et leurs familles comme l'atteste le recensement de 1901²³⁸.

Edouard GIRAudeau décède, quatre ans plus tard, le 19 mai 1905²³⁹ à quatre heures et demi du matin à ce même domicile à l'âge de cinquante-quatre ans. Les témoins qui déclarent son décès sont Jean POUJOLAT, concierge âgé de quarante ans et Auguste PRAX, brocanteur âgé de trente-quatre ans. Tous deux voisins du défunt.

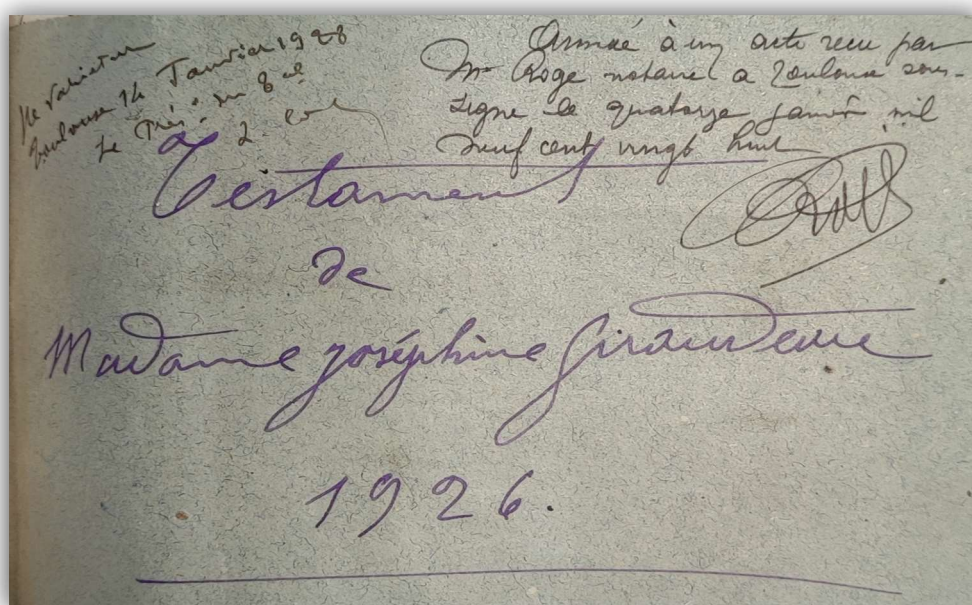
²³⁸ AD15 3NUM14 vue 396

²³⁹ AD15 N° 147 5 Mi 515 vue 150

Quelques mois après le décès de son mari, Joséphine revient sur Toulouse et s'installe au 7 rue Antoine Darquier dans le quartier Saint-Etienne²⁴⁰. Dans l'hôtel particulier voisin, au n°5, réside la famille CABANIS. Le 24 mars 1922²⁴¹ y naîtra José CABANIS écrivain et avocat, membre de l'académie française !

Joséphine décède le 02 janvier 1928 chez elle au 5 rue Antoine Darquier à l'âge de soixante-quatorze ans. Elle sera inhumée dans le caveau familial, situé en section 4 de la division 3, au cimetière Terre-Cabade à Toulouse.

Son testament olographe rédigé le 01 décembre 1926 et déposé aux minutes de Maître ROGÉ notaire à Toulouse le 14 janvier 1928 précise ses dernières volontés :



Enveloppe contenant le testament olographe de Joséphine²⁴²

Sans variatur	armé à un acte reçu par
Toulouse 14 janvier 1928	M[aitr]e ROGÉ notaire à Toulouse
sous	
Le pré[sident] ? du ?	signé le quatorze janvier mil
	Neuf cent vingt huit
Testament de Madame Joséphine GIRAUDEAU - 1926 -	

²⁴⁰ AD31 FRAD031_00006_M_000346_D001_0022

²⁴¹ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_Antoine-Darquier

²⁴² AD31 3E42003

Elle lègue à :

- Mademoiselle Germaine CARCY, domiciliée à Toulouse, la somme de dix mille francs ainsi qu'un objet meuble ou un tableau de broderie. Elle choisira un guéridon estimé à deux cents francs.
- Madame Laetitia DUPONT, domiciliée à Toulouse, la somme de dix mille francs ainsi qu'un objet ou une broderie ou un meuble du salon à son choix. Elle choisira une table Louis XIII estimée à cinq cents francs.
- Mademoiselle Marguerite DREVON, domiciliée à Toulouse, un objet de faïence ou un tableau du salon à son choix. Elle choisira un vase estimé à cent francs.
- Madame Jane BERGES, domiciliée à Paris, le canapé empire du salon, une faïence ou une broderie à son choix. Elle choisira une broderie et un canapé empire, estimés à mille francs.
- Madame Julienne FOUQUE, domiciliée à Marseille, l'écran gothique du salon ou un autre objet à son choix. Elle choisira une statuette et une « japonaiserie » estimés à cent cinquante francs.
- Madame Madeleine BERGES, domiciliée à Montech (Tarn et Garonne), un objet en faïence ou une broderie ou un tableau à son choix. Elle choisira une broderie estimée à quarante francs.

Elle désire que l'on donne après sa mort, pour faire dire les messes pour le repos de son âme, la somme de deux mille quatre cents francs et désire que l'on fasse réparer le caveau familial en y attribuant la somme de deux mille francs.

Elle institue pour légataire général et universel Guillaume Jean Joseph CAMPISTRON, son petit neveu, demeurant au 23 rue des Trente-six-Ponts à Toulouse pour qu'il recueille son entière succession qui se compose comme suit selon sa déclaration de mutation par décès en date du 26 juin 1928²⁴³ :

- Un mobilier assuré contre l'incendie pour une valeur de cent mille francs.
- La somme de mille sept cent six francs soixante-dix centimes, prorata de la pension qui lui a été servie par la Banque de France au décès de son mari.
- Deux immeubles contigus situés au 97 et 99 grande rue Saint-Michel à Toulouse d'une superficie de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés.
- Et une maison d'habitation située au 11 place Saint-Georges à Toulouse d'une superficie de cent cinquante mètres carrés environ.

²⁴³ AD31 N° 124 3Q31/188

Joséphine a fait l'acquisition de cette maison, située au 11 place Saint-Georges, au prix de mille vingt francs comme l'atteste l'acte de mutation transcrit au bureau des hypothèques de Toulouse en date du 21 juillet 1893²⁴⁴. Cette maison appartenait auparavant à Jean Jacques Cécile CABANIAL, le frère de Madeleine CABANIAL, son ex belle-mère.

Pour prouver la filiation CABANIAL, je suis allé chercher l'acte de naissance de Jean Jacques Cécile CABANIAL, né le 22 novembre 1823²⁴⁵ à Toulouse, que j'ai ensuite regroupé avec l'acte de mariage de Jean Baptiste CAMPISTRON et Madeleine CABANIAL en date du 18 novembre 1842²⁴⁶. La preuve de cette filiation s'est faite sur le nom des parents qui sont communs aux deux.

LIGNES.	INDICATION				CLASSE.	REVENU		CASES DE LA MATRICE d'où sont tirés et où sont portés les propriétés acquises ou vendues.		ANNÉE de LA MUTATION.		NOMBRE D'OUVERTURES imposables.	
	de la SECTION	du NUMÉRO du plan.	DU LIEU-DIT, du quartier, de la rue, etc.	de LA NATURE de la propriété.		par PROPRIÉTÉ.	TOTAL.	TIRÉ de	PORTÉ à	Entrée.	Sortie.		Autre CATÉGORIE.
						fr.	c.	fr.	c.				
												(CASE 51)	
	M.	<i>Cabanial Jean Jacques Cécile</i>											
	M.	<i>Campestron Marie</i>											
	M.	<i>Campestron Marie</i>											
	M.	<i>Campestron Marie</i>											
	M.	<i>Campestron Marie</i>											
1	JJ	1068	Place St Georges 11	maison		2477	300	115	51	1882	1892	17	
2	JJ	1068	Place St Georges 11	maison		2477	240	115	51	1882	1892	17	
3						1620							

Matrice des propriétés bâties (classement par propriétaires), section JJ, 1882-1911, case 51²⁴⁷

Indication de la section : JJ

Indication du numéro du plan : 1068

Indication de la rue : place Saint-Georges 11

Indication de la nature de la propriété : maison

Revenu par propriété :

Revenu total :

Cases de la matrice : tiré de 115 n[on] b[âties], porté à 51

Année de la mutation : entrée en 1882, sortie en 1892

Nombre d'ouvertures imposables : 17

²⁴⁴ AD31 N° 52 4Q3/1951

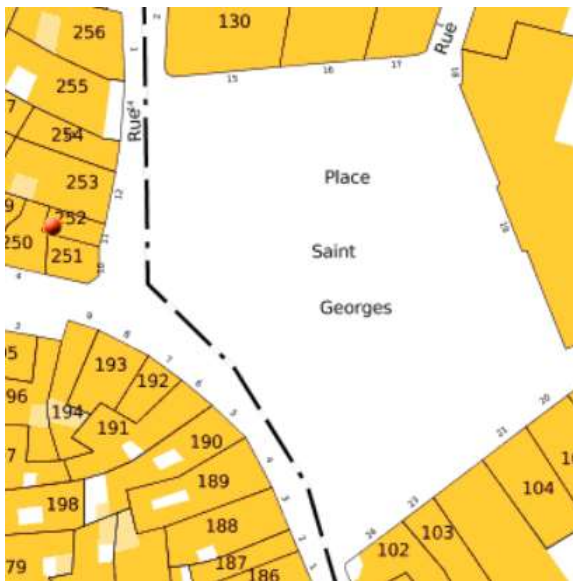
²⁴⁵ AM31 1E289 vue 231

²⁴⁶ AM31 N° 666 1E347 vue 220

²⁴⁷ AM31 1G204 vue 25



Numéro de parcelle 1068, plan cadastral de Toulouse, section JJ2, 1830²⁴⁸



Source : www.cadastre.gouv.fr



Source : photo personnelle prise le 12/06/2021 à 14h30

²⁴⁸ AD31 27Fi80

4. Le Petit-fils : Jean-Baptiste Virginie Honoré Marius CAMPISTRON

Jean-Baptiste Virginie Honoré Marius est né le 16 mai 1868²⁴⁹ à dix heures du matin au domicile de ses parents, situé au 15 place extérieure Saint-Michel à Toulouse. Ses parents ont tous les deux vingt-cinq ans. Sa déclaration de naissance est faite par son père.

Il est renseigné sur cet acte de naissance que Guillaume, son père, ayant terminé ses études, est à cette époque marchand de bois. Les deux témoins qui ont signé cet acte de naissance, hormis Guillaume CAMPISTRON, sont ses deux grands-pères : Jean Baptiste CAMPISTRON âgé de soixante ans côté paternel et Guillaume VIALAS âgé de cinquante-trois ans côté maternel.

Son acte de naissance nous apporte une information supplémentaire, à savoir qu'il se marie le 16 août 1898²⁵⁰ à Toulouse avec Marie Joséphine Henriette Gervaise BONSIRVEN. Il est docteur en médecine et vit avec Clotilde, sa mère, au 23 rue des Trente-six-Ponts à Toulouse. Son épouse, sans profession, née le 08 décembre 1875²⁵¹ à Saint-Amans-Soult dans le Tarn (81), vit également seule avec sa mère au domaine de Fontaine-Lestang dans le quartier de Lafourguette à Toulouse.

Les bans de mariage ont été préalablement publiés devant la porte principale du Capitole les dimanches 31 juillet 1898 et 07 août 1898 à midi.

Les témoins présents à ce mariage sont Alphonse BONSIRVEN, étudiant âgé de trente-deux ans, le frère de la future et des amis du couple (docteur en médecine, propriétaire, commis greffier). Tous sont domiciliés à Toulouse.

Dans cet acte, il y est fait mention d'un contrat de mariage passé la semaine précédente, le 09 août 1898²⁵², sur le domaine de Fontaine-Lestang par Maître Victor Maurice GARRIGOU notaire à Toulouse. Le couple se marie sous le régime dotal.

Marie BONSIRVEN, la future épouse, apporte personnellement au mariage des habits, du linge, des hardes, des bijoux et des effets mobiliers d'une valeur totale de deux mille francs.

La mère de la future épouse, déclare renoncer, en faveur de sa fille, à la somme de cent mille francs qu'elle a reçue, treize ans auparavant, de l'usufruit du testament olographe d'un

²⁴⁹ AM31 N° 1044 1E428 vue 134

²⁵⁰ AM31 N° 681 1E582 vue 14

²⁵¹ AD81 N° 65 4E238_21 vue 74

²⁵² AD31 3E40571

dénommé Philimi LANDES. Soixante mille francs constitués d'inscriptions de rente et une somme en numéraire de quarante mille francs. Ces valeurs et sommes sont seules dotées, tous les autres biens que la future épouse pourra posséder à l'avenir demeureront libres et lui appartiendront.

Les sommes en numéraires ne pourront être utilisées qu'en acquisitions, obligations, actions ou en placements hypothécaires et au nom et pour le compte de la future épouse avec mention de l'origine des fonds employés et de leur caractère dotal.

Jean-Baptiste CAMPISTRON pourra vendre, aliéner, échanger, céder et transférer les biens et valeurs acquis et recevoir le remboursement de tous capitaux dotaux placés hypothécairement mais à sa charge de le faire en faveur de sa future épouse et avec le consentement de sa belle-mère.

Tous les biens propres apportés par la future épouse lui appartiendront ou appartiendront à ses héritiers à la dissolution du mariage.

Les témoins présents qui ont signé sur ce contrat de mariage sont Alphonse BONSIRVEN, le frère de la future, Joseph TAPIE, docteur en médecine et professeur à la faculté de médecine de Toulouse et Paul DAUNIE, docteur en médecine.

De cette union sont nés deux enfants :

- Henriette Marie Madeleine CAMPISTRON née le 15 septembre 1899²⁵³ à Toulouse qui épousera plus tard Pierre Joseph Henry BAURIER le 25 juillet 1922 à Toulouse.
- Guillaume Jean Joseph CAMPISTRON né le 28 octobre 1904²⁵⁴ à Toulouse qui épousera plus tard Jeanne Catherine Marie Georgette RAYSSAC le 02 décembre 1931 à Agen (47).

Jean-Baptiste décède en 1926, à l'âge d'environ 58 ans, et sera inhumé avec sa mère dans le caveau familial, situé en section 4 de la division 1, au cimetière Terre-Cabade à Toulouse.

Il laisse derrière lui un parcours militaire présentant des faits remarquables.

²⁵³ AM31 N°236 1E586 vue 21

²⁵⁴ AC31 N°2147 1E616 vue 395

Contexte historique de la conscription²⁵⁵ :

Après l'échec des systèmes de volontariat mis en place au début de la Révolution, la loi Jourdan du 19 fructidor an VI (05 septembre 1798) crée la conscription. Celle-ci touche tous les français âgés de vingt à vingt-cinq ans, mais seuls les plus jeunes sont certains d'être mobilisés. La loi du 08 nivôse an XI (28 décembre 1803) supprime le choix en fonction de l'âge et le remplace par le procédé du tirage au sort, qui subsiste jusqu'en 1905.

La charte de 1814 abolit la conscription, remplacée en 1818 par l'appel (loi Gouvion Saint Cyr). Aux quatre grandes étapes de l'appel (recensement, tirage au sort, passage devant le conseil de révision, formation du contingent) correspondent différents types de listes :

- le jeune homme est d'abord inscrit sur un tableau de recensement par ordre alphabétique (avec indication de l'état civil, du numéro de tirage, de la profession du père, de celle de l'intéressé et de la taille de celui-ci) ;
- il est ensuite inscrit sur une liste de tirage au sort par cantons, présentée dans l'ordre du numéro sorti au tirage et portant les mêmes indications que le tableau de recensement. Le passage devant le conseil de révision donne lieu à la rédaction de procès-verbaux statuant sur l'aptitude au service des appelés.

De 1804 à 1905, les appelés sont convoqués pour connaître leur affectation à l'issue d'un tirage au sort. Dans un premier temps, le tirage au sort détermine qui part et qui ne part pas, les numéros les plus bas étant réputés « bons pour le service ».

En 1872 (loi du 27 juillet), la fonction du tirage est changée : les numéros les plus bas font un service de cinq ans et forment la « première portion du contingent », les autres d'un an seulement, forment la « deuxième partie du contingent ».

En 1889 (loi du 15 juillet), la durée du service est fixée pour tous à trois ans, les numéros servant désormais à déterminer l'arme d'affectation.

En 1905, le tirage au sort est supprimé. La durée du service est de deux ans et devient obligatoire pour tous.

La conscription était un rite de passage important puisqu'elle marquait une transition entre la jeunesse et l'âge adulte. La convocation pour le tirage au chef-lieu de canton était l'occasion d'un voyage au sein d'un groupe d'égaux. Ce déplacement était pour beaucoup la première occasion de sortir des localités qui leur étaient familières.

²⁵⁵ Source : <https://histoire-image.org/fr/etudes/conscription-xixe-siecle-0> consulté le 11/05/2021

Le tirage lui-même était un moment de doute et d'espoir, le système permettant certains aménagements tel le remplacement, toléré puis autorisé de 1818 à 1872. Les familles qui en avaient les moyens pouvaient négocier une somme devant notaire pour payer un remplaçant qui effectuait son service à la place de leur fils.

L'année de ses vingt ans, Jean-Baptiste, qui détient le n° 52 sur la liste des recensés de Toulouse, tire le n° 211.

NOMBRE des en trains.	1 ^{er} NOMS; 2 ^e PRENOMS; 3 ^e SURNOMS.	1 ^{re} COMMUNE à laquelle appartenait les autres noms — 2 ^e NUMERO d'inscription sur la table de recensement recité.	MOTIFS D'EXEMPTION ou de suspension qui les jeunes gens ou ceux qui les remplaçant se proposent de faire valoir devant le Conseil de révision.	1 ^{re} DATE		1 ^{re} TAILLE des autres noms — 2 ^e PROFESSION	1 ^{er} DEGRÉ D'INSTRUCTION des autres noms — 2 ^e INDIQUER si l'homme connaît le langage usuel ou instrumentale. — 3 ^e INDIQUER s'il sait monter à cheval, conduire les charrettes, conduire les voitures.	DÉCISIONS prises par le Conseil de révision jusqu'à la clôture de la liste de contingent	DÉCISIONS prises après la clôture de la liste de contingent
				1 ^{re} NÉ 2 ^e NOMS FONDATEUR ET NOMS DE SES PÈRE ET MÈRE	2 ^e DATE				
211	Campistron Jean-Baptiste Honoré Marius 27 rue 36 ponts 23	Toulouse	Engagé cond[itionnel] d'un an. Abs[ent] le Maire	Né le 16/05/1868 à Toulouse Canton 4 ^{ème} Département 4 Régiment à Toulouse Canton 4 Département 4 Fils de Guillaume Maurice et de Vialas Clotilde Henriette domiciliés à Toulouse	16/05/1868	1 m.	5	Approuvée	Volontaire d'un an.

Liste des conscrits de Toulouse de 1888²⁵⁶

Numéro échu au tirage : 211

Nom : CAMPISTRON

Prénom : Jean-Baptiste Virginie Honoré Marius

Surnom (adresse): 23 rue des 36 ponts

Commune : Toulouse

Numéro d'inscription sur le tableau de recensement : 52

Motif d'exemption : engagé cond[itionnel] d'un an. Abs[ent] le Maire

Né le : 16/05/1868 à Toulouse

Canton : Toulouse

Département : H[au]te-G[aron]ne

Résidant : à Toulouse

Fils de : Guillaume Maurice et de VIALAS Clotilde Henriette domiciliés à Toulouse

Profession : Étudiant

Degré d'instruction : 5

Décision prise par le conseil de révision jusqu'à la clôture de la liste du contingent : approuvée

Décision prise après la clôture de la liste du contingent : Volontaire d'un an

²⁵⁶ AD31 1R322 vue 306

Il est encore étudiant à cette époque, son niveau d'instruction est évalué à 5, ce qui signifie qu'il est au plus haut du degré d'instruction générale. Ce dernier se compose comme suit :

- X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction
- 0 : ne sait ni lire ni écrire
- 1 : sait lire seulement
- 2 : sait lire et écrire
- 3 : possède une instruction primaire plus développée
- 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication du diplôme)

Ampiestron

Nom : *Ampiestron*
 Prénoms : *Jean Baptiste Joseph*
 Adresse : *Amiens - 10 rue de la Gare*

Statut matrimonial : *186*

ÉTAT CIVIL
 Né le *16 Mai 1885* à *Combercy*
 Département de *la Marne*
 Commune de *Combercy*
 Profession de *Étudiant*
 Adresse actuelle : *Combercy - 211*

DÉSIGNATION DU CYCLE DE REVISION ET DU NIVEAU
Revisé - Langue conditionnel
 Classe : *2*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Langue conditionnel - 100 heures de cours

LOCALITES OUVERTES REVISION
 Liste des localités où le candidat a été admis à la révision.

EDUCTION
 Niveau d'instruction évalué à *5*

DATE de la révision : *1911*

Signature : *Ampiestron*

Sa fiche matricule nous apporte les informations suivantes :

En premier lieu, sur son signalement physique. On y apprend qu'il a les cheveux et les sourcils châains, qu'il a les yeux gris bleu, le front ordinaire, le nez fort, la bouche moyenne, le visage ovale avec un menton rond et qu'il mesure 1 m 60 (pour être exempté, il fallait mesurer moins de 1 m 54).

Ensuite on peut voir la décision du conseil de révision qui est la suivante : « dispensé – engagé conditionnel compris dans la 3^{ème} partie de la liste du recrutement cantonal (1^{ère} portion) ». Jean-Baptiste est engagé conditionnel d'un an le 04 novembre 1887 à Toulouse, il arrive au corps du 59^{ème} régiment d'infanterie le 15 novembre 1887 sous le numéro matricule 4834 en tant que soldat de 2^{ème} classe.

L'engagement conditionnel d'un an a pour but d'offrir aux jeunes gens, sans les détourner de leurs carrières professionnelles, un moyen d'acquérir des connaissances militaires suffisantes, de les dispenser en temps de paix d'une partie de leur service militaire, et de leur permettre de satisfaire aux exigences de la carrière qu'ils veulent suivre en accomplissant leurs devoirs militaires dans un temps plus court et dans des conditions spéciales.

Au lieu de courir la chance du tirage au sort qui peut le placer dans la première partie du contingent et l'astreindre à cinq années de service, le volontaire d'un an est rendu à la vie civile, si, après avoir passé une année sous les drapeaux, il subit un examen de sortie prouvant qu'il a l'instruction militaire suffisante. Jean-Baptiste obtient à ces examens de fin d'année la note « assez bien ». Il passe ainsi dans la disponibilité de l'armée active le 15 novembre 1888.

Au bout des trois ans réglementaires, il passe dans la réserve de l'armée active le 04 novembre 1890. Il est nommé à l'emploi de médecin auxiliaire de réserve et affecté au 2^{ème} groupe d'artillerie de la 1^{ère} division du 17^{ème} corps d'armée, puis nommé le 20 décembre 1892 médecin aide-major de 2^{ème} classe de réserve et affecté à la 15^{ème} région par décret du 09 décembre 1897.

Il accomplit une 1^{ère} période d'exercices dans le 18^{ème} régiment d'artillerie du 01 octobre au 28 octobre 1894 puis une seconde période d'exercices en 1900, année pendant laquelle il passe dans l'armée territoriale. Il est nommé médecin aide-major de 2^{ème} classe de l'armée territoriale à la disposition du général commandant le 15^{ème} corps d'armée puis nommé médecin aide-major de 1^{ère} classe par décret du 06 décembre 1903.

Il finira sa carrière militaire avec un grade de médecin major de 2^{ème} classe et affecté à la 15^{ème} région pour donner suite à la décision ministérielle du 29 juin 1910.

Sa démission est acceptée par décision présidentielle le 23 mars 1912, à noter cependant que, sur la déclaration de mutation par décès de sa mère Clotilde, en date du 19 juillet 1916, il est noté que « Jean-Baptiste, docteur en médecine, est mobilisé au front ».

Les uniformes des services de santé :



Sous le Second Empire, chaque régiment comprenait deux médecins-majors et un aide major. Ces médecins étaient présents sur tous les théâtres d'opération. À partir de 1852, la couleur distinctive des médecins est le rouge. En 1854, ces officiers reçoivent une capote boutonnant par une rangée de boutons.

Les médecins principaux, majors et aides-majors portent la tenue des officiers d'infanterie, avec parements de manche.

Médecin major de 2^{ème} classe vers 1894 (Photo Mertens, Paris)²⁵⁷

En grande tenue, le képi est orné d'un motif figurant un caducée sur des drapeaux :



Sur la broderie au collet figure un caducée, entouré de feuilles de lauriers :



²⁵⁷ Source : <http://military-photos.com/medecins.htm>



MÉDECIN-MAJOR DE 2^e CLASSE
de la Garde Républicaine
Grande tenue 1885

MÉDECIN-MAJOR DE 1^{re} CLASSE
d'un régiment d'Infanterie
Tenue de manœuvre 1887

MÉDECIN-AIDE-MAJOR DE 1^{re} CLASSE
d'un bataillon de Chasseurs
Aux grandes manœuvres de 1903

Source : « Le Passepoil », 7^{ème} année - N°5, septembre-octobre 1927, Strasbourg, imprimerie alsacienne

VIII. DECES DU COUPLE

VIALAS – CASSE

A. LEURS FINS DE VIES

Guillaume décède le 29 mars 1888²⁵⁸ à sept heures du matin à son domicile situé au 11 rue d'Aubuisson à Toulouse à l'âge de soixante-treize ans. Il sera inhumé dans le caveau familial, situé en section 4 de la division 3, au cimetière Terre-Cabade à Toulouse.

N'ayant rien trouvé sur le site des AD31 concernant la carrière militaire de Guillaume, j'ai supposé qu'il avait tiré un « bon numéro ». Pour m'en assurer, j'ai voulu consulter la liste des conscrits de l'année 1834 sur le canton de Verfeil mais lors de ma venue aux archives, le registre en cote 1R 117 était en pleine numérisation.

Sur sa déclaration de mutation par décès datant du 30 juillet 1888²⁵⁹, il est inscrit qu'il est décédé intestat donc sans avoir rédigé de testament. Il nomme Clotilde et Joséphine, ses deux filles, comme héritières.

La succession comprend :

- Des meubles d'une valeur de sept cents francs,
- Une première créance avec intérêts au décès de deux mille sept cents cinquante-trois francs soixante cinq centimes,
- Une seconde créance avec intérêts au décès de trois mille cents deux francs et quatre-vingt dix centimes,
- Une maison située 11 rue d'Aubuisson à Toulouse d'un revenu annuel de seize cent cinquante francs,
- Une maison située 11 rue d'Astorg à Toulouse d'un revenu annuel de cinq mille quatre cent cinquante francs.

²⁵⁸ AM31 N° 1229 1E533 vue 160

²⁵⁹ AD31 N° 169 3Q31/167

Un des deux témoins présents à son décès est François BEZARD, un voisin. Clotilde et Joséphine lui vendent la maison d'Aubuisson au prix de vingt-huit mille francs, suivant un acte de mutation du 07 mai 1892 transcrit au bureau des hypothèques de Toulouse le 16 mai 1892²⁶⁰. C'est un immeuble en nature de maison d'habitation comprenant rez de chaussée, premier et deuxième étages avec galetas, hangar, cour avec chartreuse au fond de la cour, le tout sur une superficie de quatre cent quarante-cinq mètres carrés. Guillaume avait acheté le terrain pour un prix de deux mille francs et avait lui-même construit la maison.

Pétronille décède le 23 novembre 1891²⁶¹ à huit heures du soir dans sa maison située à Saint-Marcel-Paulel à l'âge de soixante-neuf ans. Elle sera inhumée dans le caveau familial, situé en section 4 de la division 3, au cimetière Terre-Cabade à Toulouse.

J'ai trouvé son acte de décès en faisant une recherche sur Filae car elle était absente des tables décennales de Toulouse et des communes alentours.

Sur sa déclaration de mutation par décès datant du 23 mai 1892²⁶², il est inscrit qu'elle est décédée intestat. Elle nomme également ses deux filles, Clotilde et Joséphine, comme héritières.

La succession comprend une somme de trois mille francs correspondant à la constitution dotale de la défunte d'après son contrat de mariage et un mobilier noté sur ce même contrat. Le tout représentant une somme de trois mille trois cents trente-six francs.

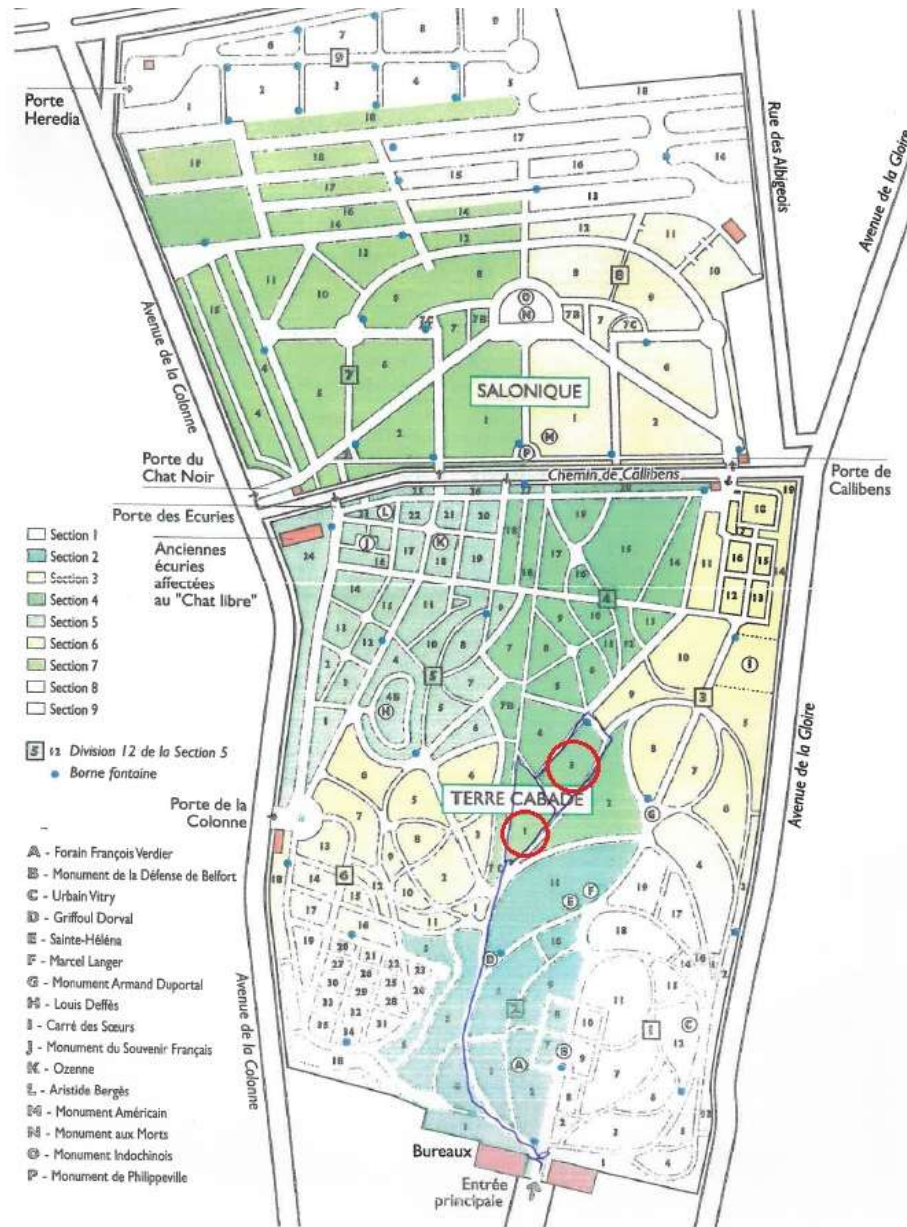
B. LEUR LIEU DE REPOS

La majorité de la famille VIALAS repose au cimetière de Terre-Cabade, situé à Toulouse.

²⁶⁰ AD31 N° 61 4Q3/1909

²⁶¹ AD31 N° 17 00002_E_IM_001748_0133

²⁶² AD31 N° 272 3Q31/179



Plan du cimetière Terre-Cabade 1 avenue du cimetière, 31500 Toulouse

Dans un premier temps, je me suis rendu aux cimetières de Verfeil, Bonnepos-Riquet et Saint-Marcel-Paulel mais n'ayant rien trouvé sur place, j'ai décidé de tenter ma chance sur Toulouse. Je me suis présenté à l'accueil du cimetière Terre-Cabade (le plus grand cimetière de Toulouse couvrant 33 hectares) et ce fût bénéfique.

Caveau de la famille VIALAS - Section 4, Division 3 :

Ici repose Joséphine GIRAUDEAU
née VIALAS

Décédée le 02 janvier 1928 à l'âge de 74
ans

P[riez] P[our] E[lle]

174 - CONCESSION
PERPETUITE - 1879

Ici repose Guillaume VIALAS

Décédé le 29 mars 1888 à l'âge de 73 ans

Regrets Eternels, Priez Pour Lui

Ici repose Mme VIALAS née CASSE

Décédée le 23 novembre 1891 à l'âge de
68 ans

Priez Pour Elle

Ici reposent

Notre mère Margueritte FOURNIER
veuve VIALAS

Décédée le 23 janvier 1858 à l'âge de 75
ans

Joseph VIALAS

Né à Bonrepos canton de Verfeil

Le 29 avril 1809

Décédé à Toulouse le 11 décembre 1878

Priez Pour Eux



Photo personnelle prise le 30/03/2021 à 15h50

Caveau de la famille CAMPISTRON - Section 4, Division 1 :

Ici reposent

Hermine CAMPISTRON née
VIALAS

Décédée le 26 octobre 1915 à l'âge de 72
ans

P[riez] P[our] E[lle]

Guy CAMPISTRON

Décédé le 14 avril 1935 à l'âge de 30 ans

P[riez] P[our] L[ui]

4 - CONCESSION
PERPETUITE - 1860

Ici repose

Jean CAMPISTRON (D ?)

Décédé le 01 octobre 1926 à l'âge de 58
ans

P[riez] P[our] L[ui]



Photo personnelle prise le 30/03/2021 à 15h50

IX. CONCLUSION

Choisir un couple au hasard pour en étudier la vie, je savais déjà pertinemment que ça allait me passionner, car cela représente l'essence même de la vision que j'ai du métier de généalogiste ! Mais je me suis surpris à me lier d'affection pour ces personnes, rencontrées au fil des pages.

Remonter de fil en aiguille leur vie, les drames qu'ils ont connus (Pétronille orpheline à quatre mois, la perte de deux de leurs enfants, ...) tout cela m'a ému lorsque j'ai découvert ces informations. Ce couple faisant partie de la classe moyenne originaire de la campagne, qui se retrouve propriétaire de plusieurs biens en plein centre-ville de Toulouse, qui construit sa propre maison rue d'Aubuisson et fait l'acquisition d'un bel et vaste hôtel rue d'Astorg pour une somme conséquente à l'époque, a dû faire preuve de foi pour en arriver là !

J'ai ressenti de la part de Guillaume et Pétronille, beaucoup d'amour envers leurs deux filles Clotilde et Joséphine. J'ai adoré suivre cette dernière dans sa vie faite de rebondissements. J'ai découvert qu'elle avait également de belles parcelles de terres, l'équivalent de quinze hectares²⁶³, dans la commune de Clermont-le-Fort au Sud de Toulouse (point non développé dans ce mémoire, mais trouvé aux archives). On perçoit de la gentillesse et de la bienveillance envers ses amis et son petit neveu à la vue de ses dernières volontés.

Tout au long de ces six mois, je suis passé par plusieurs phases : de stress, de questionnements, d'inquiétudes mais je suis heureux d'avoir mené à bien cette étude.

Satisfaction premièrement, d'avoir réussi à mettre un nom sur toutes les personnes demandées pour cet arbre même s'il me reste quelques dates en suspens. Cela m'a pris 2 mois environ via les sites des archives départementales et municipales de la Haute-Garonne (31), du Tarn (81) et du Cantal (15). Je ne souhaitais pas au départ utiliser les sites de recherches tels que Filae, Généanet, FamilySearch ou autres, car je voulais me mettre dans de « vraies conditions » de recherches. Mais l'idée a été validée par Monsieur Cosson et le temps étant compté, ils furent une source non négligeable pour mes recherches. Les professionnels ne les utilisent-ils pas eux-mêmes finalement ?

²⁶³ AD31 N° 06 4Q3/2057

Fierté également d'avoir réussi, de manière autonome, à mettre la main sur les documents que je cherchais. De fil en aiguille, je me suis rendu compte du plaisir que j'éprouvais à me rendre en salle de lecture et de la professionnalisation que j'étais en train d'acquérir.

C'était la première fois pour moi que je me rendais dans une salle de lecture ! Cela ne fut pas simple car les archives délivraient des accès au compte-goutte compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID (la salle fut fermée prématurément suite aux transferts de certains documents dans une nouvelle enceinte).

J'aurais aimé développer la carrière professionnelle de Guillaume, charpentier de père en fils, mais je n'ai rien trouvé malgré mes recherches sur internet, dans les archives municipales ou sur le site UrbanHist+, qui est pourtant fourni concernant l'histoire architectural de la ville de Toulouse. Même constat pour la carrière d'enseignant de Pierre Casse. Lors de mes échanges par mails avec les archives, ils m'ont fait part qu'il n'y avait pas de dossier d'enseignant déposé à ce nom. Pour m'orienter dans mes recherches, ils m'ont envoyé l'inventaire I T. J'ai pu m'appuyer dessus pour en extraire les quelques informations que j'ai développées à son sujet.

Grâce aux cours prodigués par Monsieur Cosson et à mes recherches personnelles, j'ai pris connaissance de la pluralité des documents conservés, du travail de fourni que cela suppose, et de leurs intérêts pour le souvenir de tous. Quelle belle émotion de tenir dans ses mains le carnet d'un notaire, vieux de cent cinquante ans !

Je suis impatient de reprendre mon arbre généalogique et de mettre en pratique mes connaissances pour mon propre plaisir, mais surtout de pouvoir dupliquer ce travail pour répondre aux demandes réelles qui, je l'espère, me seront faites après mon installation en tant que généalogiste familial.

« Effacer le passé, on le peut toujours : c'est une affaire de regret, de désaveu, d'oubli.

Mais on n'évite pas l'avenir. »

Oscar Wilde (1854 – 1900)

X. REMERCIEMENTS

Je tenais tout d'abord à saluer tous les membres de l'université de Nîmes qui ont, de près ou de loin, participé à la sélection de mon dossier d'inscription pour ce Diplôme Universitaire : Madame Isabelle Ortega, responsable du pôle de Généalogie, le service UNIFOP, tous les professeurs pour leurs enseignements et leurs disponibilités. Une affection particulière envers Monsieur Stéphane Cosson, notre professeur de généalogie, qui a toujours pris le temps de répondre à nos interrogations avec bienveillance et a accepté de nous accorder un délai supplémentaire pour la rédaction de ce mémoire (suite à l'annulation du mémoire collectif, initialement prévu aux archives départementales de Nîmes, et aux difficultés rencontrées cause Covid concernant l'accessibilité aux salles de lecture des archives). Je remercie d'ailleurs à ce sujet, le personnel des Archives Départementales de Toulouse pour leur aide et leur gentillesse.

Je voulais mettre en avant toutes les personnes de notre promo « Les Fouines » pour l'entraide qui a été mise en place dès le commencement de cette formation : des sites de partages aux visioconférences Teams, en passant par le groupe Whats app, nous avons su créer un véritable lien, nous soutenir les uns les autres dans nos moments de questionnements. J'espère que nous réussirons à le faire perdurer.

Je tenais à remercier tout particulièrement ma conjointe qui m'a soutenu tout au long de ces derniers mois, qui a du parfois modifier son emploi du temps pour s'occuper de notre fille de cinq ans lors de mes absences ou lors de mes recherches à la maison et avec qui je partageais mes interrogations quand j'étais en plein doute. Un petit clin d'œil à ma fille justement, que nous avons prénommée Madeleine, avant même d'avoir le coup de cœur pour notre village d'adoption et son histoire des Petites Filles Modèles !

Je suis reconnaissant envers ma famille et ma belle-famille, qui ont cru en moi et m'ont poussé à m'inscrire à ce Diplôme Universitaire. Merci à ma belle-mère qui a pris le temps de m'initier et me faire partager ses ouvrages sur la partie psychogénéalogie que je traite brièvement dans ce mémoire. Et pour terminer je voulais mettre en lumière ma tante Jocelyne qui m'a donné l'envie de me plonger dans notre histoire familiale, avec qui j'ai le plaisir de partager chaque découverte sur notre histoire commune. C'est d'ailleurs ces recherches, ces découvertes et ces rebondissements qui m'ont donné l'envie de vouloir en faire mon métier plus tard.

XI. BIBLIOGRAPHIE

- « Histoire du Bourg Saint-Bernard » - Abbé Saturnin ARIES, (2004).
- « Les noms de rivières et de ruisseaux du Lauragais » - Lucien ARIES, éd. A.r.b.r.e, (2008).
- « Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du midi de la France » - Jacques ASTOR, Editions du Beffroi, (2002).
- « Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest » - Ch. BERINGUIER, article page 205, (1966).
- « Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens, tome I » - Jean-Noël BIRABEN, Paris, Mouton, (1976).
- « Les noms de famille gascons » - Claude LARRONDE, Edition Société Académique des Hautes-Pyrénées, (1997).
- « Verfeil et son canton » - Léon MAUX, publié sous les auspices des « Amis du vieux Verfeil », (1989).
- « Les noms de famille du Sud-Ouest, histoires et anecdotes » - Michel RATEAU, Archives et cultures, Paris, (2004).
- « Le syndrome du Gisant, un subtil enfant de remplacement » - Salomon SELLAM, Editions Bérangel, seconde édition, (2004).
- « Histoire du Languedoc » - Philippe WOLFF, Toulouse Editeur Privat, (1972).

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_\(Haute-Garonne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 15/03/2021.

[Verfeil \(Haute-Garonne\) – Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 15/03/2021.

[L'Armorial \(armorialdefrance.fr\)](http://armorialdefrance.fr) consulté le 19/03/2021.

<http://www.histoire-france.net/moyen/cathares> consulté le 17/03/2021.

<http://tourismeverfeil.free.fr> consulté le 17/03/2021.

<https://www.wdl.org/fr/item/3957/> consulté le 15/06/2021.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_\(Haute-Garonne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Verfeil_(Haute-Garonne)) consulté le 20/03/2021.

<https://amis-histoire-vallon.org> consulté le 12/01/2021.

<https://www.filae.com/nom-de-famille/CAMPISTRON.html> consulté le 27/02/2021.

<https://www.filae.com/nom-de-famille/GUILHAUME.html> consulté le 18/01/2021.

<https://www.filae.com/nom-de-famille/PETRONILLE.html> consulté le 18/01/2021.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Grandes_lois_sous_la_monarchie_de_Juillet consulté le 17/06/2021.

<http://www.geneafrance.org/rubrique.php?page=denomin> consulté le 03/02/2021.

[Rue d'Aubuisson – Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) consulté le 21/04/2021.

[MairesGenWeb \(francegenweb.org\)](#) consulté le 02/06/2021.

[Camille et Madeleine d'Ayguesvives de Malaret : "les petites filles modèles" \(1ère partie\) – Noblesse & Royautés \(noblesseetroyautés.com\)](#) consulté le 05/06/2021.

[Les Maires de Toulouse - Toulouse archives \(mairie-toulouse.fr\)](#) consulté le 05/06/2021.

https://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=varicocele_pm consulté le 20/05/2021.

[Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire 29 novembre 1897 - \(29-novembre-1897\) |](#)

[RetroNews - Le site de presse de la BnF](#) consulté le 25/04/2021.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_Antoine-Darquier consulté le 07/05/2021.

<https://histoire-image.org/fr/etudes/conscription-xixe-siecle-0> consulté le 1/05/2021.